

ISPD

ISPD Network, S.A. et ses sociétés contrôlées

**Comptes Annuels Consolidés et Rapport de Gestion Consolidé correspondant à
l'exercice clos le 31 décembre 2021**

Avec le Rapport d'Audit des Comptes Annuels Consolidés

(Traduction d'un rapport et des comptes initialement publiés en espagnol et préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus en espagnol. En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut)

RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DÉLIVRÉ PAR UN COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

Aux actionnaires d'ISPD Network, S.A. :

Opinion

Nous avons audité les comptes annuels consolidés d'ISPD NETWORK, S.A., (la Société mère) et ceux des sociétés dépendantes, (le Groupe), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de pertes et profits, l'état du résultat global, l'état des changements sur les capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et le mémoire, tous consolidés, correspondants à l'exercice clos à cette date.

À notre avis, les comptes annuels consolidés ci-joints expriment, par rapport à tous les aspects significatifs, l'image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats et flux de trésorerie, tous consolidés, correspondants à l'exercice clos à ladite date, conformément aux Normes internationales d'information financière, adoptées par l'Union européenne (IFRS-EU), et autres dispositions du cadre réglementaire d'information financière qui résulte d'application en Espagne.

Fondement de l'avis

Nous avons mené à bien notre audit conformément à la réglementation qui régit l'activité d'audit aux comptes en vigueur en Espagne. Nos responsabilités conformément à ces règles sont décrites plus loin dans la section Responsabilités de l'auditeur liées à l'audit des comptes annuels consolidés de notre rapport.

Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux conditions d'éthique requises, y compris celles d'indépendance, qui sont applicables à notre audit des comptes annuels consolidés en Espagne, selon les exigences de la réglementation qui régit l'activité d'audit des comptes. Dans ce contexte, nous n'avons pas prêté de services autres que ceux de l'audit des comptes et il n'y a pas eu lieu à des situations ou circonstances qui, conformément aux dispositions de la politique de régulation ci-dessus, auraient affecté l'indépendance nécessaire et pouvant donc l'engager.

Nous considérons que la preuve d'audit que nous avons obtenue fournit une base suffisante et adéquate pour notre avis.

Aspects les plus importants de l'audit

Les aspects majeurs de l'audit sont ceux qui, à notre avis professionnel, ont été considérés comme les risques d'incorrection matérielle les plus significatifs de notre audit des comptes annuels de la période actuelle. Ces risques ont été traités dans le contexte de notre audit de l'ensemble des comptes annuels consolidés et dans la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons aucune autre opinion concernant ces risques.

Nous avons déterminé que les risques décrits ci-dessous sont les risques les plus importants pris en compte dans l'audit et qu'ils doivent être communiqués dans notre rapport.

Reconnaissance des revenus

La reconnaissance des revenus est une section importante et délicate de l'incorrection matérielle, notamment lors de la clôture de l'exercice en rapport avec son critère temporaire adéquat.

Faisant partie de nos procédés d'audit pour donner une réponse à ce risque, nous avons réalisé, entre autres, l'évaluation des contrôles sur le processus de reconnaissance de revenus, la réalisation de preuves en détail d'un échantillon de revenus facturés au long de l'exercice 2021, la réalisation de procédés analytiques sur les mouvements de la période, la réalisation d'une analyse sur les notes de versements postérieurs à la clôture des exercices, l'obtention de confirmations externes pour un échantillon de clients en instance de recouvrement, en réalisant, le cas échéant, des procédés alternatifs à travers des justificatifs de recouvrement postérieur ou documentation support justificative de la facturation à la date de clôture.

Détérioration de la valeur des Fonds de commerce

Tel qu'il est indiqué à la note 5 du mémoire consolidé, dans l'actif consolidé du groupe il a été inclus des fonds de commerce d'un montant de 8.354 euros, ventilés sur cinq unités génératrices de trésorerie, correspondantes aux sociétés dépendantes qui les génèrent. Nous avons considéré cette section comme étant importante dans notre audit, étant donné que dans l'évaluation de la détérioration de ces fonds de commerce il y a des projections de futurs cash flow préparées par le Groupe, comprennent des estimations de ventes et résultats futurs et des taux d'actualisation et de croissance à perpétuité estimées.

Nos procédés d'audit comprennent, entre autres, la compréhension du processus d'attribution de la part du groupe des fonds de commerce aux unités correspondantes génératrices de trésorerie, la compréhension du processus suivi par le Groupe à travers lequel nous pouvons identifier les indices de détérioration, ainsi que la compréhension du processus suivi par la Direction afin d'obtenir les informations ayant servi de base pour calculer la valeur récupérable et les hypothèses employées, et pour l'élaboration des estimations. Nous avons examiné les aspects liés à la méthodologie d'évaluation utilisée, à l'examen mathématique du modèle et à l'analyse du caractère raisonnable des hypothèses les plus pertinentes.

Autres informations : Rapport de gestion consolidé

Les autres informations comprennent exclusivement le rapport de gestion de l'exercice 2021, dont l'établissement est de la responsabilité des administrateurs de la Société et il ne fait pas partie intégrante des comptes annuels.

Notre avis d'audit sur les comptes annuels consolidés ne comprend pas l'information de gestion consolidée. Notre responsabilité sur le rapport de gestion, conformément aux exigences du règlement de régulation de l'activité d'audit des comptes, consiste à évaluer et informer de la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels, à partir de la connaissance de l'entité obtenue lors la réalisation de l'audit des comptes ci-dessus et hors les informations autre que celles obtenues comme évidence lors de celui-ci. Ainsi, notre responsabilité consiste à évaluer et indiquer si le contenu et le dépôt du rapport de gestion sont conformes au règlement qui est d'application. Si, sur la base du travail que nous avons réalisé, nous concluons qu'il y a des incorrections matérielles, nous sommes obligés de le signaler.

Sur la base du travail que nous avons réalisé, selon ce qui est décrit au paragraphe ci-dessus, les informations contenues dans rapport de gestion coïncident avec celles des comptes annuels de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 et leur contenu et leur dépôt sont conformes au règlement d'application.

Responsabilité des administrateurs par rapport aux comptes annuels consolidés

Les administrateurs de la Société mère sont responsables de formuler les comptes annuels consolidés ci-joints, de manière à exprimer l'image fidèle du capital, de la situation financière et des résultats consolidés du Groupe, conformément aux normes NIIF-UE et autres dispositions du cadre réglementaire d'information financière applicable au Groupe en Espagne, et du contrôle interne qu'ils estimeront nécessaire pour permettre la préparation des comptes annuels consolidés libres d'incorrections matérielles, du fait d'une fraude ou erreur.

Dans la préparation des comptes annuels consolidés, les administrateurs de la Société mère sont les responsables d'évaluer la capacité du Groupe pour continuer en tant qu'entreprise en fonctionnement, en dévoilant, le cas échéant, les questions en rapport avec l'entreprise en fonctionnement et en utilisant le principe comptable d'entreprise en fonctionnement excepté si les administrateurs ont l'intention de liquider le Groupe ou de cesser ses opérations, ou bien s'il n'existe aucune autre alternative réaliste.

Responsabilités de l'expert-comptable liées à l'audit des comptes annuels

Nous visons à obtenir une sécurité raisonnable de ce que l'ensemble des comptes annuels consolidés sont libres d'incorrection matérielle, suite à une fraude ou une erreur, et à délivrer un rapport d'audit reprenant notre avis. Une sécurité raisonnable est un degré élevé de sécurité, mais elle ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément au règlement de régulation de l'activité d'audit de comptes en vigueur en Espagne décèle toujours une incorrection matérielle, lorsqu'il y en a. Les incorrections peuvent être dues à une fraude ou erreur et sont considérées comme étant matérielles si, individuellement ou de manière agrégée, nous pouvions prévoir raisonnablement qu'elles auraient de l'influence sur les décisions économiques que les utilisateurs prennent en se basant sur les comptes annuels consolidés.

Faisant partie d'un audit conformément à la réglementation de régulation de l'activité d'audit des comptes en vigueur en Espagne, nous mettons en œuvre notre avis professionnel et nous gardons une attitude de scepticisme professionnel tout au long de l'audit. De même :

- Nous identifions et estimons les risques d'incorrection matérielle dans les comptes annuels consolidés, suite à une fraude ou une erreur, nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit pour donner réponse à ces risques et nous obtenons une évidence d'audit suffisante et appropriée afin de fournir une base pour notre avis. Le risque de ne pas détecter une incorrection matérielle découlant d'une fraude est plus élevé que dans le cas d'une incorrection matérielle découlant d'une erreur, car la fraude peut impliquer collusion, falsification, omissions délibérées, déclarations intentionnellement erronées, ou le contournement du contrôle interne.
- Nous obtenons la connaissance du contrôle interne relevant pour l'audit en vue de concevoir des procédures d'audit qui seraient appropriées en fonction des circonstances, et non en vue d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe.
- Nous évaluons si les politiques comptables appliquées sont appropriées ainsi que le caractère raisonnable des estimations comptables et l'information correspondante divulguée par les administrateurs de la Société mère.
- Nous concluons sur la détermination de si l'emploi, par les administrateurs de la Société dominante, du principe comptable d'entreprise en activité est approprié et, sur la base de l'évidence d'audit obtenue, nous concluons sur le fait de l'existence ou l'inexistence d'une incertitude matérielle liée à des faits ou sous des conditions pouvant générer de grands doutes sur la capacité du Groupe pour demeurer une entreprise en activité. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude matérielle, il est nécessaire d'attirer l'attention sur notre rapport d'audit à propos de l'information correspondante dévoilée sur les comptes annuels consolidés ou, dans le cas où lesdites révélations ne seraient pas adéquates, que nous exprimons un avis modifié. Nos conclusions sont basées sur l'évidence d'audit obtenue jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Néanmoins, les faits ou conditions futurs pourraient justifier le fait que la Société ne soit plus une entreprise en activité.

- Nous évaluons la présentation globale, la structure ainsi que le contenu des comptes annuels consolidés, y compris les informations divulguées, et si les comptes annuels représentent les transactions et les faits sous-jacents d'une manière exprimant l'image exacte.
- Nous obtenons une preuve suffisante et appropriée concernant l'information financière des entités ou activités entrepreneuriales au sein du Groupe afin d'exprimer un avis sur les comptes annuels consolidés. Nous sommes responsables de la direction, la surveillance et la réalisation de l'audit du Groupe. Nous sommes les seuls responsables de notre avis d'audit.

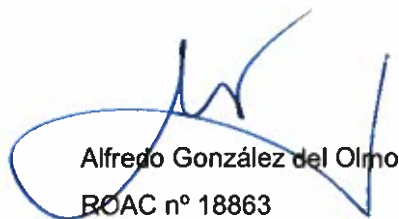
Nous nous mettons en communication avec les administrateurs de la Société mère en ce qui concerne, entre autres questions, la portée et le moment de réalisation de l'audit planifié et les principales découvertes de l'audit, ainsi que toute défaillance majeure du contrôle interne décelée lors de l'audit.

Parmi les risques majeurs ayant fait l'objet de communication aux administrateurs de la Société mère, nous déterminons ceux ayant été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels consolidés de la période actuelle et qui sont, par conséquent, les risques majeurs.

Ces risques sont décrits dans notre rapport d'audit sauf si les dispositions légales ou réglementaires interdisent la divulgation publique de la question.

Grant Thornton, S.L.P., Sociedad Unipersonal

ROAC n° S0231



Alfredo González del Olmo
ROAC n° 18863

13 avril 2022

ISPD

ISPD NETWORK S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Comptes annuels consolidés et rapport de gestion consolidé de l'exercice 2021
Y compris le rapport d'audit des comptes annuels consolidés

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Comptes annuels consolidés et rapport de gestion
consolidé de l'exercice 2021

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS ET RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2021 :

État de la Situation Financière Consolidée au 31 décembre 2021

Compte des résultats consolidé au 31 décembre 2021

État du résultat global consolidé au 31 décembre 2021

État de variation des capitaux propres consolidé au 31 décembre 2021

État des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2021

Mémoire consolidé au 31 décembre 2021

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

**COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS ET RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ
DE L'EXERCICE 2021**

ISPD NETKORK, S.A., ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2021
(Libellé en euros)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations corporelles	6	1 584 716	1 427 208
Fonds de commerce de consolidation intr. globale ou proportionnelle	5	8 353 514	6 437 533
Fonds de commerce		502 995	671 560
Immobilisations incorporelles	7	1 075 295	1 251 219
immobilisé en cours	7	551 520	-
Actifs financiers non courants	9	83 340	93 180
Impôts différés actifs	16	5 915 056	5 935 180
Actifs non courants		18 066 436	15 815 879
Dettes commerciales et autres comptes à encaisser	9	34 569 652	31 391 713
Clients entreprises du groupe	9 et 24	147 146	302 618
Autres actifs courants	9 et 16	137 472	254 017
Administrations publiques à encaisser	16	2 631 429	2 101 320
Actifs d'impôt courant		57 291	59 203
Dépenses anticipées		248 491	135 465
Trésorerie et équivalents	9	20 113 345	9 126 417
Actifs courants		57 922 211	43 370 753
Total actif		75 988 647	59 186 632

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ
CORRESPONDANT AU 31 DÉCEMBRE 2021

(Libellé en euros)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2021	2020
Capital social		819 099	819 099
Actions propres		(570 000)	-
Réserve légale		46 282	46 282
Réserves dans les sociétés par intégration globale		1 738 970	(62 913)
Résultats négatifs d'exercices antérieurs		(5 172 391)	
Résultat de l'exercice attribué à la société mère		5 313 988	(3 930 458)
Partenaires externes		(644 128)	(430 760)
Écarts de conversion	13	784 267	3 563
Capital attribué à la société mère	14	2 960 216	(3 124 426)
Capital attribué à des partenaires externes		(644 128)	(430 760)
 Capital propre net	 13	 2 316 088	 (3 555 186)
 Dettes envers des établissements de crédit long terme	 10	 7 753 691	 8 417 261
Dettes envers des entreprises du groupe à long terme		8 221 028	8 147 961
Autres dettes à long terme	10	2 409 967	3 753 121
Provisions	18	289 050	283 309
Passif pour impôt différé	16	64 232	718 794
Passifs non courants		18 737 968	21 320 446
 Dettes envers des établissements de crédit court terme	 10	 1 850 103	 843 967
Autres dettes à court terme	10	3 356 421	913 167
Dettes envers des entreprises du groupe à court terme	24	876 156	609 732
Créances commerciales et autres comptes à payer	10	36 549 981	27 093 279
Fournisseurs, entreprises du groupe	24 et 10	1 832 742	1 974 255
Personnel à payer	10	5 017 573	3 566 254
Administrations publiques à payer	16	3 189 536	4 734 347
Passif pour impôt courant	16	480 874	140 015
Revenus anticipés		1 472 798	1 533 855
Autres passifs courants	2, 10	308 407	12 500
Passifs courants		54 934 590	41 421 371
Total capitaux propres et passifs		75 988 647	59 186 632

CORRESPONDANT À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

(Libellé en euros)

PROFITS ET PERTES	Note	2021	2020
Montant net du chiffre d'affaires	17.a	105 680 202	54 425 711
Autres revenus		(2 463 359)	25 350
Travaux réalisés par l'entreprise dans son actif			265 714
Imputation de subventions		146 080	199 151
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION		106 104 076	54 915 926
Approvisionnements	17.b	(59 775 984)	(29 199 626)
Frais de personnel	17.c	(28 051 438)	(18 254 554)
Salaires, rémunérations et assimilés		(23 295 376)	(15 067 134)
Charges sociales		(4 756 062)	(3 187 420)
Dotations aux amortissements des immobilisations		(1 246 836)	(873 512)
Dotations aux immobilisations corporelles	6	(754 822)	(652 437)
Dotations aux immobilisations incorporelles	7	(492 014)	(221 075)
Autres frais d'exploitation		(11 855 728)	(6 934 033)
Services extérieurs	17.d	(8 893 008)	(5 675 924)
Pertes de valeur d'actifs courants	9.2	(2 962 720)	(1 258 109)
Autres résultats		(44 153)	(85 035)
TOTAL FRAIS D'EXPLOITATION		(100 974 139)	(55 346 759)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		5 129 938	(430 834)
Revenus financiers tiers	17.e	1 236 729	1 721 460
Écarts de change positifs	11	80 605	173 719
TOTAL REVENUS FINANCIERS		1 317 333	1 895 179
Dépenses financières tiers	17.f	(367 110)	(231 583)
Frais financiers groupe		(117 528)	(52 244)
Écarts de change négatifs	11	(267 832)	(133 046)
TOTAL DÉPENSES FINANCIÈRES		(752 469)	(416 874)
Détérioration des instruments financiers			(5 162 088)
Participation aux profits (pertes) de sociétés mise en équivalence			-
Détérioration et résultat à cause de la perte d'influence significative de parts			426 896
RÉSULTAT FINANCIER		564 864	(3 256 887)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		5 694 801	(3 687 721)
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS		5 694 801	(3 687 721)
Impôt sur les Sociétés	16	(191 828)	(271 651)
Contributions et autres		(68 223)	(122 044)
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE		5 125 041	(4 081 416)
Résultat attribué à des partenaires à intérêts minoritaires		120 762	(150 958)
RÉSULTAT ATTRIBUÉ AUX PORTEURS D'INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE		5 313 988	(3 930 458)
Bénéfice par action :			
De base			(0,26)
Dilué			(0,26)

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS CORRESPONDANT AU 31 DÉCEMBRE 2021

(Exprimé en euros)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	Note du mémoire	2021	2020
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (A)		11 302 804	2 459 729
Bénéfices avant impôts		5 694 801	(3 687 721)
Ajustement des postes n'impliquant pas de mouvements de trésorerie :			
+ Amortissements	6 et 7	1 246 836	873 512
+/- Corrections de valeur pour dépréciation	10.2	2 962 720	1 258 109
+/- Subventions transférées aux résultats		(146 080)	(199 151)
- Revenus financiers.	17	(1 236 729)	(1 721 460)
+ Charges financières	17	484 637	283 827
+/- Écarts de change		223 766	(40 672)
+/- Autres produits et charges		44 153	4 554 513
+/- Autres contributions		-	-
Ajustements des variations dans le capital circulant :			
Variation débiteurs		(5 134 510)	(25 285 804)
Variation du solde des créanciers		9 315 189	18 028 300
Variation d'autres actifs courants		(543 974)	(1 940 916)
Variation d'autres passifs non courants		-	-
Variation d'autres passifs courants		(1 248 903)	9 556 960
Autres actifs non courants		-	-
- Paiement de l'impôt sur les bénéfices		(1 205 293)	(657 400)
Paiement d'intérêts (-)		(354 000)	(283 827)
Encaissement d'intérêts (+)		1 236 729	1 721 460
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)		(2 475 580)	(33 845)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	7	(175 000)	(24 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	6	(9 845)	(9 845)
Actions propres	12	(570 000)	
Regroupement d'entreprises	25	(1 011 085)	-
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)		1 379 000	(624 000)
Variation dettes envers d'autres entreprises		1 379 000	(624 000)
EFFET DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE (D)		780 704	37 585
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (E=A+B+C+D)		110 986 928	1 839 470
Trésorerie et équivalents au début de la période (F)		9 126 417	3 034 128
Ajouts provenant de regroupements d'entreprises à la date de la transaction			4 252 819
Trésorerie et équivalents au début de la période (G=E+F)		20 113 345	9 126 417

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ **CORRESPONDANT AU 31 DÉCEMBRE 2021**

(Libellé en euros)

	Notes du mémoire 31/12/2021	31/12/2020
RÉSULTAT DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES	5 434 751	(21 517)
Recettes et frais imputés directement au capital propre :	-	-
Écarts de conversion	(780 704)	-
TOTAL RECETTES ET FRAIS IMPUTÉS DIRECTEMENT AU CAPITAL PROPRE	(780 704)	-
Virements au compte de pertes et profits :	-	-
TOTAL VIREMENTS AU COMPTE DE PERTES ET PROFITS	-	-
TOTAL RECETTES ET FRAIS RECONNUS	4 654 047	(21 517)
Attribuables à la société mère	5 313 988	-
Attribuables aux intérêts minoritaires	120 762	170 896

ANTEVENIO S.A., ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES
ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ
CORRESPONDANT AU 31 DÉCEMBRE 2021
(Exprimé en euros)

	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserves et résultat de l'exercice	Transactions avec des actions de la société mère	Résultats négatifs d'exercices antérieurs	Écarts de conversion	Partenaires Externes	Total
Solde au 01/01/2020	231 412	8 189 787	4 872 230	-	-	(34 022)	(31 523)	13 227 884
Recettes et frais reconnus	-	-	(3 930 458)	-	-	-	(399 238)	(4 329 695)
Autres opérations	-	(21 974 180)	(5 106 624)	-	-	37 585	-	(27 043 219)
Acquisition d'un taux de participation plus élevé	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital et autres distributions	587 687	13 784 393	-	-	-	-	-	14 372 080
Variation du taux de participation	-	-	217 764	-	-	-	-	217 764
Dividende (note 12.5)	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31/12/2020	819 099	(0)	(3 947 088)	-	-	3 563	(430 762)	(3 555 186)
Ajustements pour erreurs 2020	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 01/01/2021	819 099	(0)	(3 947 088)	-	-	3 563	(430 762)	(3 555 186)
Recettes et frais reconnus	-	-	5 313 988	-	-	780 704	(213 367)	5 881 325
Autres opérations	-	-	559 950	-	-	-	-	559 950
Transactions avec des actions de la société mère	-	-	-	(570 000)	-	-	-	(570 000)
Solde au 12/31/2021	819 099	(0)	1 926 850	(570 700)	-	784 267	(644 128)	2 316 088

Index

MÉMOIRE CONSOLIDÉE CORRESPONDANT À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021	11
NOTE 1. SOCIÉTÉS DU GROUPE, DU MULTIGROUPE ET ASSOCIÉES	11
NOTE 2. BASES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS	15
NOTE 3. BÉNÉFICE / PERTE PAR ACTION	20
NOTE 4. PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES	21
NOTE 5. FONDS DE COMMERCE DE CONSOLIDATION	43
NOTE 6. IMMOBILISATION CORPORELLE	45
NOTE 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47
NOTE 8. BAUX	48
NOTE 9. ACTIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME	49
NOTE 10. PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME	52
NOTE 11. INFORMATION SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	54
NOTE 12. CAPITAUX PROPRES	59
NOTE 13. ÉCARTS DE CONVERSION	62
NOTE 14. TRANSACTIONS AVEC PAIEMENTS BASÉS SUR LES INSTRUMENTS DU PATRIMOINE	63
NOTE 15. REVENUS DIFFÉRÉS	63
NOTE 16. SITUATION FISCALE	66
NOTE 17. RECETTES ET DÉPENSES	72
NOTE 18. PROVISIONS ET RISQUES	75
NOTE 19. INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT	76
NOTE 20. FAITS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	76
NOTE 21. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES MAINTENUS AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DOMINANTE	77
NOTE 22. AUTRES INFORMATIONS	77
NOTE 23. INFORMATION SEGMENTÉE	80
NOTE 24. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	85
NOTE 25. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	87
NOTE 26. MESURE DE LA JUSTE VALEUR	97
RAPPORT DE GESTION	99

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

MÉMOIRE CONSOLIDÉE CORRESPONDANT À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 1. SOCIÉTÉS DU GROUPE, DU MULTIGROUPE ET ASSOCIÉES

1.1) Société dominante ; information générale et activité.

a. Constitution et domicile

Antevenio, S.A. (ci-après la société mère) est renommée ISPD Network, S.A., comme le reflète la résolution adoptée lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 23 septembre 2021. La société a été constituée le 20 novembre 1997 sous le nom de « Interactive Network, S.L. » en Espagne, devenant une société anonyme et changeant son nom en I-Network Publicidad, S.A. le 22 janvier 2001. Auparavant, le 7 avril 2005, l'assemblée générale des actionnaires a accepté de changer le nom de la société mère en ANTEVENIO S.A.

Le 25 novembre 2021, lors de l'assemblée générale des actionnaires, il a été décidé de changer le nom de la société en ISPD Network, S.A.

Son siège social était situé à C/ Marqués de Riscal, 11, planta 4^a, Madrid. Le 30 septembre 2020, le siège social est transféré C/Apolonio Morales 13C, Madrid.

La Société, dont les principaux actionnaires sont décrits sur la note 12, est contrôlée par ISP Digital, S.L.U., qui est la dernière Société mère du Groupe.

b. Information générale

Les comptes annuels consolidés du Groupe ISPD Network ont été préparés et formulés par le Conseil d'administration de la Société mère.

Dans ces comptes annuels consolidés, la monnaie de présentation est l'euro sans décimales. Les chiffres sont exprimés en euros sauf si le contraire était indiqué.

c. Activité

Son activité consiste à mettre en œuvre les activités qui, selon les dispositions en vigueur en matière de publicité, sont le fait des agences de publicité générale. Elle peut réaliser des actes et des opérations, passer des contrats et, d'une manière générale, adopter toutes les mesures menant directement à, ou jugées nécessaires ou adéquates pour, l'accomplissement de l'objet social décrit. Les activités de son objet

social pourront être mises en œuvre totalement ou en partie par la Société mère, soit directement, soit indirectement à travers sa participation dans d'autres sociétés dont d'objet est identique ou analogue.

Les actions d'ISPD NETWORK, S.A. figurent comme admises à la cotation sur le marché boursier alternatif français Euronext Growth. L'année de début de la cotation sur ce marché a été 2007.

d. Exercice économique

L'exercice de la Société mère couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

1.2) Sociétés contrôlées

Le détail des sociétés contrôlées et comprises dans le périmètre de consolidation est le suivant :

Société	Pourcentage de participation 31/12/2021	Pourcentage de participation 31/12/2020
Mamvo Performance, S.L.U.	100 %	100 %
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U.	100 %	100 %
Antevenio S.R.L.	100 %	100 %
Rebold Marketing, S.L.U. (dénommée précédemment Antevenio ESP, S.L.U.)	100 %	100 %
Antevenio France S.R.L.	100 %	100 %
Código Barras Networks S.L.U. (****)	0 %	100 %
Antevenio Argentine S.R.L. (*)	100 %	100 %
Antevenio Mexique S.A de C.V	100 %	100 %
Antevenio Publicidad, S.A.S.U.	100 %	100 %
React2Media, L.L.C. (1)	60 %	60 %
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L.	100 %	100 %
Foreseen Media, S.L. (1)(****)	0 %	100 %
Rebold Marketing and CommunicationMarketing and Communication, S.L.U.)(1)	100 %	100 %
Antevenio Rich & Reach, S.L.U (****)	0 %	100 %
Happyfication, Inc.(1)	100 %	0 %
Acceso Content in Context, S.A. de C.V. (2)	100 %	100 %
Acceso Colombia, S.A.S (2)	100 %	100 %
Digilant Colombia, S.A.S. (2)	100 %	100 %
Digilant INC (2)	100 %	100 %
Digilant Perú, S.A.C. (2)	100 %	100 %
Digilant S.A. de C.V. (2)	100 %	100 %
Filipides S.A. de C.V.(2)(**)	100 %	100 %
Digilant Services S.A de C.V. (2)(**)	100 %	100 %
Blue Digital Servicios de Marketing, S.A. (2)	65 %	65 %

Digilant Chile, S.p.a.(2)(***)	100 %	100%
Acceso Panamá, S.A.(2)(3)	0 %	0 %
Blue Media, S.p.A. (2)(***)	100 %	100 %

La participation au capital de ces sociétés filiales est au nom de la Société mère, à l'exception de :

(*) Participation détenue par Mamvo Performance, S.L.U. et Rebold Marketing, S.L.U. (anciennement Antevenio España, S.L.U.) (75 % et 25 % respectivement).

(**) Part détenue par Digilant SA de CV

(****) Parts détenues par Blue Digital

(****) Les sociétés Foreseen Media, S.L, Antevenio Rich & Reach S.L.U et Código de Barras, S.L.U ont fusionné en 2021 avec la société Rebold Marketing, S.L.U. (anciennement Antevenio España) (voir note 25).

(1) Voir Note 25 de Regroupements d'entreprises.

(2) Lors de l'assemblée générale des actionnaires du 4 septembre 2020, la Société mère a approuvé l'augmentation de capital souscrite intégralement par son actionnaire majoritaire ISP Digital, S.L.U., par l'apport des actions de la société Rebold Marketing et Communication S.L.U. Cette société est à son tour la tête d'un groupe de sociétés (détaillées dans le tableau ci-dessus) qui sera donc consolidé à partir de cette date au sein du Groupe ISPD NETWORK. Voir Note 25

(3) Perte de contrôle en 2020

Au cours de l'exercice 2020, les administrateurs de la Société mère ont considéré que, en raison de certains événements survenus au cours de l'exercice, il y avait une perte de contrôle de la société Acceso Panamá. L'impact de cette perte de contrôle s'est élevé à 426 896 euros, qui sont reflétés dans le compte de résultat consolidé pour l'année 2020 sous la rubrique « Dépréciation et résultats de la perte d'influence notable des participations ».

Les Sociétés contrôlées ont été incluses dans la consolidation en appliquant la méthode d'intégration globale, qui est déterminée par une situation hypothétique où il serait possédé la majorité des droits de vote. Elles clôturent également leurs comptes annuels le 31 décembre de chaque exercice.

Il n'y a pas de sociétés contrôlées exclues du processus de consolidation, à l'exception de ce qui est décrit dans la note 4.a ci-dessus concernant la perte de contrôle de la société contrôlée Acceso Panamá.

Les principales caractéristiques des sociétés filiales sont les suivantes :

Société	Année de constitution	Siège	Objet social
Mamvo Performance, S.L.U.	1996	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Publicité en ligne et marketing direct pour la génération de contacts utiles.
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U	2005	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Conseil à des entreprises liées à la communication commerciale.
Antevenio S.R.L.	2004	Viale Francesco Restelli 3/7 20124 Milan	Publicité et merchandising sur Internet
Rebold Marketing S.L.U. (Précédemment Antevenio Esp)	2009	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Prestation de services publicitaires et exploitation publicitaire en ligne et e-commerce par des moyens télématiques
Antevenio France, S.R.L.	2009	62B Rue des Peupliers 92100 Boulogne Billancourt, France.	Prestation de services publicitaires et promotionnels sur Internet. Études, diffusion et prestation de services dans le secteur de la publicité et du merchandising sur Internet.
Antevenio Argentine S.R.L.	2010	Esmeralda 1376 piso 2 Ciudad de Buenos Aires Argentine	Prestation de services d'intermédiation commerciale et de merchandising, et de services publicitaires.
Antevenio México, S.A. de CV	2007	Calle Parral 41 Colonia Condesa Delegacion Cuauhtemoc Ville de Mexico	Autres services de publicité
Antevenio Publicité, S.A.S.U.	2008	62B Rue des Peupliers 92100 Boulogne Billancourt, France.	Prestation de services publicitaires et promotionnels sur Internet. Études, diffusion et prestation de services dans le secteur de la publicité et du merchandising sur Internet.
React2Media, L.L.C.	2008	35W 36th St New York	Services de marketing sur Internet
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L	2017	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Entreprise spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques
Rebold Marketing and Communication, S.L.U.	1986	Rambla Catalunya, 123, Entlo. 08008 Barcelona	Fourniture de services d'accès à Internet. Création, gestion et développement de portails sur Internet
Happyfication Inc	2011	170 Milk St FL 4 Boston, MA 02109	Entreprise indépendante de technologie publicitaire qui fournit à ses partenaires et clients des outils et des services pour planifier, mesurer et distribuer plus efficacement les médias numériques.
Acceso Content in Context S.A. de C.V.	2014	Zacatecas 92 – col Roma – CP06700 – CDMX	Fourniture de services d'accès à Internet. Création, gestion et développement de portails sur Internet
Acceso Colombia, S.A.S	2013	Edificio unión 94, Cra 13## 94 A-26 BOGOTA	Fourniture de services de suivi et d'analyse du contenu des informations dans les médias
Digilant Colombia, S.A.S.	2013	Edificio unión 94, Cra 13## 94 A-26 BOGOTA	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires, achat et vente, fourniture de services de conseil, de marketing, de communication et de conseil général
Digilant Inc	2009	"170 Milk St FL 4 Boston, MA 02109"	Entreprise indépendante de technologie publicitaire qui fournit à ses partenaires et clients des outils et des services pour planifier, acheter, mesurer et distribuer plus efficacement les médias numériques.

Société	Année de constitution	Siège	Objet social
Digilant, SA de CV	2010	Zacatecas 92 – col Roma – CP06700 – CDMX	Achat, vente, échange, commercialisation et autres opérations commerciales concernant tous les types d'espaces publicitaires
Filipides, S.A. de C.V.	2008	Zacatecas 92 – col Roma – CP06700 – CDMX	Sélectionner et recruter du personnel pour pourvoir tout poste et fournir des articles personnels à tout tiers
Digilant Services, S.A. de C.V.	2018	Zacatecas 92 – col Roma – CP06700 – CDMX	Fourniture de services administratifs, administration du personnel, services de conseil, marketing, communication et conseils en général.
Digilant Perú, S.A.C.	2017	Calle los forestales 573 - residencial Los ingenieros - distrito de la molina - provincia y departamento de Lima	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires, achat et vente, fourniture de services de conseil, communication marketing et conseils généraux
Blue Digital Servicios de Marketing, S.A.	2011	Av 15terèrès15o 5950 – piso 20- Las Condes – Region metropolitana Santiago de Chile	Publicité, publicité, marketing
Digilant Chile, S.p.a.	2017	General del Canto 50 – of 301 PROVIDENCIA / SANTIAGO	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires, fourniture de services de conseil, marketing, communication et conseils généraux
Rebold Panama, S.A.	2020	OBARRIO, AVENIDA SAMUEL LEWIS Y CALLE 53, EDIFICIO OMEGA, 6O PISO, OFICINA NO. 6B-861 PANAMÁ,	Mener des affaires de toute nature, à l'intérieur ou à l'extérieur de la République du Panama

NOTE 2. BASES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

a) Application des normes internationales pour les informations financières (IFRS)

Les comptes annuels consolidés ont été préparés conformément aux dispositions des normes internationales pour les informations financières (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, d'après le règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, qui prendront effet au 31 décembre 2016, en tenant compte de tous les principes et de tous les règlements comptables et des critères d'évaluation à appliquer obligatoirement et ayant un effet significatif. Les comptes annuels consolidés ont été réalisés d'après les Normes internationales d'information financière (IFRS--UE) depuis l'an 2006, avec date d'entrée du Groupe sur le marché alternatif boursier français Euronext Growth (voir note 1) durant l'exercice 2007.

La note 4 résume les principes comptables et les critères d'évaluation les plus significatifs appliqués dans la préparation de ces comptes annuels consolidés mis au point par les administrateurs. Les administrateurs de la Société Mère sont les responsables d'établir les comptes annuels du groupe.

Conformément aux dispositions des IFRS, ces comptes annuels consolidés comprennent les états consolidés suivants, qui correspondent à l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- État de la situation financière consolidé.
- Compte des résultats consolidé
- État du résultat global consolidé.
- État de variation des capitaux propres consolidé.
- État des flux de trésorerie consolidé
- Mémoire Consolidé.

Les nouvelles normes comptables et/ou modifications ci-dessous sont entrées en vigueur au cours de l'exercice 2021 et 2020, par conséquent, elles ont été prises en considération pour l'élaboration de ces comptes annuels consolidés, qui sont les suivantes :

- 1) Normes et interprétations approuvées par l'Union Européenne, applicables pour la première fois aux Comptes annuels consolidés de l'exercice 2020 et 2021.

Normes et amendements des normes		Date effective IASB	Date effective UE
Modifications des IAS 4	Contrat d'assurance	1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} janvier 2021
Modifications des IFRS 9, NIC 39, IFRS 7, IFRS 4 y IFRS 16	Réforme des taux d'intérêt de référence	1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} janvier 2021
Modifications des IFRS 16	Concessions de location en raison de Covid-19	1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} janvier 2021

- 2) Autres normes, modifications et interprétations émises par l'IASB en attente de l'approbation par l'Union Européenne :

		Date effective IASB	Date effective UE
Modifications des IFRS 3, NIC 16 y IFRS 37		1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} janvier 2021
Modifications des NIC 1	Présentation des états financiers et ventilation des méthodes comptables	1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} janvier 2021
Modifications de la NIC 8	Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs	1 ^{er} janvier 2021	En attente
Modifications de la NIC 12	Impôts différés liés aux Actifs et passifs résultant d'une même transaction	1 ^{er} janvier 2021	En attente
Modifications de la NIIF 17	Contrat d'assurance	1 ^{er} janvier 2022	En attente

Aucune de ces normes n'a été adoptée au préalable de la part du Groupe. Les administrateurs ont évalué l'impact potentiel de la future application de ces règles et ils

considèrent que leur entrée en vigueur n'aura pas d'incidence importante sur les comptes consolidés.

b) Impact COVID19

Suite à la crise sanitaire et économique provoquée par la pandémie mondiale de coronavirus (COVID-19), les résultats du groupe ont été impactés en raison des différents confinements et restrictions qui ont eu lieu principalement en 2020.

Au cours de l'année 2021, malgré de nombreuses restrictions dans les pays où le groupe opère, nous pouvons constater une reprise notable dans pratiquement tous les domaines et dans les différents indicateurs économiques.

L'activité a commencé à rebondir fortement au troisième trimestre 2020 et s'est accélérée au quatrième trimestre et début 2021, principalement grâce à l'activité Digital Media Trading, et au rebond des services technologiques et marketing, qui incluent désormais des services de surveillance et d'analyse, développés au sein de Rebold.

En termes de gestion de l'espace, le groupe a également mis en place un système de travail hybride dans la plupart de ses bureaux, ce qui a permis une plus grande efficacité opérationnelle.

En ce qui concerne les financements obtenus, le Groupe a pu accéder à ces financements auprès de l'Institut de Crédit Officiel en 2020, garantis par les garanties publiques correspondantes, comme suit :

- *Prêts ICO : Liste des prêts ICO obtenus auprès de différentes institutions financières*

Groupe	Produit	Montant
<i>Rebold</i>	<i>Prêt ICO</i>	<i>100 000</i>
<i>Rebold</i>	<i>Prêt ICO</i>	<i>500 000</i>
<i>Rebold</i>	<i>Prêt ICO</i>	<i>1 000 000</i>
<i>Rebold</i>	<i>Prêt ICO</i>	<i>2 000 000</i>
<i>Rebold</i>	<i>Prêt ICO</i>	<i>2 000 000</i>
<i>Antevenio</i>	<i>Prêt ICO</i>	<i>500 000</i>
<i>Antevenio</i>	<i>Prêt ICO</i>	<i>750 000</i>

- *Lignes de crédit ICO : Liste des polices de crédit ICO obtenues auprès de différentes institutions financières :*

Groupe	Produit	Montant
<i>Rebold</i>	<i>Police ICO</i>	<i>300 000</i>
<i>Rebold</i>	<i>Police ICO</i>	<i>150 000</i>

<i>Rebold</i>	<i>Police ICO</i>	<i>300 000</i>
<i>Rebold</i>	<i>Police ICO</i>	<i>150 000</i>
<i>Rebold</i>	<i>Police ICO</i>	<i>500 000</i>
<i>Antevenio</i>	<i>Police ICO</i>	<i>500 000</i>

Une partie de ces prêts a commencé à être amortie en 2021, conformément au calendrier d'amortissement convenu.

En raison de la pandémie, le Groupe n'a pas modifié de manière significative la stratégie de gestion des risques décrite dans la note 11 des présents états financiers consolidés.

Toutes ces mesures adoptées par le Groupe ont amené les administrateurs de la Société mère à conclure qu'il n'existe pas d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause sa capacité à poursuivre son activité.

c) Image fidèle

Les comptes annuels consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ci-joints ont été préparés à partir des registres comptables des différentes sociétés dont se compose le groupe, et sont présentés selon les dispositions des IFRS EU (normes internationales d'information financière) et de la législation espagnole applicable en matière comptable, de manière à ce qu'ils montrent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des résultats, des changements sur le patrimoine et des flux de trésorerie obtenus par le groupe durant l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les comptes annuels consolidés formulés par les administrateurs de la Société mère seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de la Société mère, et l'on estime qu'ils seront adoptés sans aucune modification.

d) Aspects critiques de l'évaluation et de l'estimation de l'incertitude

Nous avons utilisé dans l'élaboration des comptes annuels consolidés ci-joints conformément aux IFRS-EU, des estimations et des hypothèses réalisées par les administrateurs de la Société mère pour évaluer certains des actifs, passifs, recettes, frais et engagements qui y sont enregistrés. Ceux ayant un impact plus significatif sur les comptes annuels consolidés sont traités dans les différentes sections du présent document :

- La durée de vie des actifs corporels et incorporels (notes 4f et 4g). La détermination des durées de vie utile demande des estimations par rapport à l'évolution technologique attendue et les utilisations alternatives des actifs. Les hypothèses par rapport au cadre technologique et à son développement futur demandent un degré significatif de jugement, dans la mesure où le

moment et la nature des futurs changements technologiques sont difficiles à prévoir.

- L'évaluation d'éventuelles pertes par dépréciation des fonds de commerce (note 4h et 4i). La détermination du besoin d'enregistrer une perte par dépréciation implique la réalisation d'estimations qui incluent, entre autres, l'analyse des causes de l'éventuelle dépréciation de la valeur, ainsi que le moment et le montant attendu de celle-ci. Des vérifications annuelles de la dépréciation de la valeur dans les principales unités génératrices de trésorerie sont effectuées, basées sur les flux de trésorerie futurs ajustés au risque et minorés aux taux d'intérêt appropriés. Les hypothèses clés utilisées sont indiquées sur la note 5. Les hypothèses relatives aux flux de trésoreries futurs ajustés au risque et aux types de réduction sont basées sur les prévisions d'affaires et, par conséquent, sont par nature subjectives. Les événements futurs pourraient provoquer un changement dans les estimations réalisées par la Direction, avec par conséquent un effet adverse sur les futurs résultats du Groupe. Dans la mesure où cela a été considéré significatif, nous avons révélé une analyse de sensibilité pour l'effet des changements dans ces hypothèses et l'effet sur la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGE).
- La valeur raisonnable de certains instruments financiers et leur éventuelle dépréciation (note 4k et 4w).
- Le calcul des provisions, ainsi que la probabilité d'occurrence et le montant des passifs indéterminés ou contingents (note 4o).
- Les prévisions de futurs bénéfices imposables qui rendent probable l'application d'impôts différés actifs (note 4m). Le Groupe évalue la recouvrabilité des actifs d'impôts différés sur la base d'estimations de résultats futurs du groupe fiscal. Cette recouvrabilité dépend en définitive de la capacité du groupe fiscal à générer des bénéfices imposables tout au long de la période au cours de laquelle les actifs d'impôts différés sont déductibles. Les événements futurs pourraient provoquer un changement dans les estimations réalisées par la Direction, avec par conséquent un effet adverse sur les futurs bénéfices imposables du Groupe. L'analyse tient compte du calendrier prévu de reprise de passifs d'impôts différés.
- La détermination de la juste valeur à la date d'acquisition d'actifs, de passifs et de passifs contingents, acquis dans les combinaisons d'affaires (note 4u).
- Le calcul de l'estimation pour pertes de crédit attendues relatives aux dettes commerciales et actifs du contrat : cas de figure clés pour déterminer le taux de perte moyen pondéré ;

- La détermination du taux d'intérêt incrémental pour appliquer le modèle de calcul du bail.

Ces estimations ont été réalisées sur la base des meilleures informations disponibles à la date d'élaboration de ces comptes annuels consolidés, de l'expérience historique et d'autres facteurs jugés importants en cette période. Cependant, les résultats finaux pourraient différer desdites estimations. Tout événement futur non connu au moment où ces estimations sont portées pourrait donner lieu à des modifications (à la hausse ou à la baisse), ce qui se ferait, le cas échéant, de manière prospective.

Le Groupe a conclu qu'il n'existe pas d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause sa capacité à poursuivre son activité.

e) Classement des postes courants et non courants

Pour le classement des postes courants, un délai maximum d'un an a été considéré à partir de la date des présents comptes annuels consolidés.

f) Correction d'erreurs

Il n'y a pas eu de correction d'erreur en 2021.

g) Comparaison de l'information

Les présents comptes annuels consolidés qui correspondent à l'exercice clos le 31 décembre 2021 montrent de manière comparative les chiffres de l'exercice 2020, inclus dans les comptes annuels consolidés de l'exercice 2020 et approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires de la Société mère en date du 16 juin 2021, lesquels ont également été élaborés conformément aux dispositions des Normes internationales d'information financière, adoptées par l'Union européenne.

Lors de la comparaison entre les exercices, il faut tenir compte de l'inclusion dans les comptes annuels consolidés du sous-groupe Rebold à partir de septembre 2020, comme indiqué à la note 1.2, de sorte que le compte de résultat consolidé de 2020 ne comprend que les opérations réalisées par toutes ces sociétés contrôlées au cours des 4 derniers mois de l'exercice, tandis qu'en 2021, les opérations de tout l'exercice sont incluses.

NOTE 3. BÉNÉFICE / PERTE PAR ACTION

Bénéfice/perte de base par action

On calcule le bénéfice/perte de base par action en divisant le résultat consolidé de l'exercice attribuable à la Société mère par le nombre moyen pondéré des actions en

circulation pendant l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen d'actions propres maintenues au long dudit exercice.

Bénéfice/perte dilué par action

On détermine le bénéfice/perte dilué par action d'une manière similaire au calcul du bénéfice/perte de base par action, mais le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est majoré des options sur des actions, des warrants ou des dettes convertibles.

Le calcul du bénéfice/perte par action est montré ensuite :

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net de l'exercice	5 313 988	(3 930 458)
Nb. moyen pondéré d'actions en circulation	14 741 262	14 891 262
Bénéfice/Perte de base par nombre moyen pondéré d'actions	0,36	(0,26)

Au cours des périodes présentées, le Groupe n'a pas effectué d'opérations entraînant une dilution et, par conséquent, le résultat de base par action est identique au résultat dilué par action.

Distribution de dividendes

En 2021 et 2020, aucun dividende n'a été distribué à des sociétés hors du périmètre de consolidation.

NOTE 4. PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES

Les principales normes d'évaluation utilisées par le groupe dans l'élaboration des comptes annuels consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été les suivantes :

a) Procédé de consolidation

Les comptes annuels consolidés comprennent la Société mère et toutes les sociétés contrôlées. Les sociétés dépendantes sont les entités sur lesquelles la Société mère ou l'une de ses sociétés dépendantes détiennent le contrôle. Le contrôle est déterminé à travers :

- Pouvoir sur la société participée,
- Exposition à, ou existence de droits sur, retours variables qui sont le résultat de son rapport avec l'entreprise participée et,

- La possibilité d'utiliser son pouvoir sur l'entreprise participée pour modifier la quantité desdits retours.

Les sociétés contrôlées sont consolidées même quand elles auront été acquises dans le but d'en disposer.

Les soldes, les transactions et les pertes et profits réalisés entre les compagnies du groupe faisant partie des opérations poursuivies, sont éliminés lors du processus de consolidation. Les transactions entre les opérations continues et interrompues que nous espérons qu'elles continuent après la vente ne sont pas éliminées des opérations continues dans le but de présenter les opérations continues de manière consistante avec les opérations commerciales que ces dernières réalisent.

Les entreprises associées, qui sont des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable mais pas de contrôle, et les entités contrôlées conjointement (« joint-ventures »), dans lesquelles les sociétés ont droit aux actifs nets de l'accord contractuel, ont été consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, sauf lorsque ces investissements remplissent les conditions pour être classés comme détenus en vue de la vente. Les bénéfices ou pertes dérivés des transactions entre des entreprises du Groupe et associées ou des entités contrôlées conjointement, ont été éliminés conformément au pourcentage de participation du Groupe dans lesdites sociétés. Si la part du Groupe dans les pertes d'une entité comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dépasse sa participation dans l'entité, le Groupe comptabilise une provision pour sa part des pertes encourues au-delà de cette participation. La participation dans une entité mise en équivalence est la valeur comptable de la participation, ainsi que des autres intérêts non courants qui, en substance, font partie de l'investissement net dans cette entité.

Quand le contrôle d'une filiale se perd comme résultat d'une transaction, événement ou toute autre circonstance, le Groupe raye tous les actifs, passifs et participations non dominantes pour leur valeur comptable et reconnaît la valeur raisonnable de la contreprestation reçue. Les intérêts retenus dans l'ancienne filiale sont enregistrés pour leur valeur raisonnable à la date où le contrôle s'est perdu. La différence résultante est enregistrée comme un profit ou comme une perte dans l'état du résultat global dans l'épigraphe « Autres revenus (frais) ».

Les comptes annuels des sociétés contrôlées, associées et entités contrôlées conjointement se rapportent à l'exercice économique clos à la même date que les comptes annuels individuels de la Société mère, et qui ont été préparés en appliquant des politiques comptables (IFRS-UE) homogènes.

Perte de contrôle (NIIF 10)

Une société de contrôle peut perdre le contrôle d'une société contrôlée dans le cadre de deux ou plusieurs arrangements (transactions). Cependant, il arrive que les

circonstances indiquent que des accords multiples doivent être comptabilisés comme une seule transaction. Pour déterminer s'il convient de comptabiliser les accords comme une transaction unique, la société mère doit prendre en compte toutes les conditions des accords et leurs effets économiques. La présence d'un ou plusieurs des facteurs suivants indique qu'une société mère doit comptabiliser les accords multiples comme une seule transaction :

- (a) Ils sont atteints en même temps ou l'un en fonction de l'autre.
- (b) Ils font partie d'une transaction unique destinée à obtenir un effet commercial global.
- (c) La matérialisation d'un accord dépend de la survenance d'au moins un des autres accords.
- (d) Un accord n'est pas économiquement justifié sur une base individuelle mais est économiquement justifié lorsqu'il est considéré avec d'autres accords.

Si une société mère perd le contrôle d'une société contrôlée :

- a) Elle devra être décomptabilisées dans les comptes :
 - Les actifs (y compris le fonds de commerce) et les passifs de la société contrôlée à leur valeur comptable à la date de la perte de contrôle.
 - La valeur comptable de toutes les participations ne donnant pas le contrôle dans l'ancienne société contrôlée à la date de la perte de contrôle (y compris toutes les composantes des autres éléments du résultat global qui leur sont attribuables).
- b) Elle reconnaîtra :
 - La juste valeur de la contrepartie reçue, le cas échéant, pour la transaction, l'événement ou les circonstances donnant lieu à la perte de contrôle.
 - Si l'opération, l'événement ou les circonstances donnant lieu à la perte de contrôle impliquent une distribution d'actions de la société contrôlée aux propriétaires en leur qualité de propriétaires, cette distribution ; et
 - Elle devra comptabiliser l'investissement conservé dans l'ancienne société contrôlée à sa juste valeur à la date de la perte de contrôle.
- c) Reclasser en résultat, ou transférer directement en résultats non distribués si d'autres NIIF l'imposent, les montants comptabilisés en autres éléments du résultat global relatifs à la société contrôlée.

Elle devra comptabiliser toute différence qui en résulte comme un gain ou une perte dans le résultat attribuable à la société mère.

Si une société mère perd le contrôle d'une société contrôlée, elle doit comptabiliser tous les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relatifs à cette société contrôlée sur la même base que celle qui serait requise si la société mère

avait cédé les actifs ou les passifs correspondants. Par conséquent, lors de la perte de contrôle d'une société contrôlée, si un profit ou une perte précédemment comptabilisé en autres éléments du résultat global aurait été reclassé en résultat lors de la cession des actifs ou des passifs liés, la société mère doit reclasser le profit ou la perte des capitaux propres en résultat (en tant qu'ajustement de reclassement). Si un écart de réévaluation précédemment comptabilisé dans les autres éléments du résultat global était transféré directement dans les résultats non distribués lors de la cession de l'actif, la société mère transfère l'écart de réévaluation directement dans les résultats non distribués lors de la perte de contrôle de la société contrôlée

Au cours de l'exercice 2020, les administrateurs de la Société mère ont considéré que, en raison de certains événements survenus au cours de l'exercice, il y avait une perte de contrôle de la société Acceso Panamá. L'impact de cette perte de contrôle s'est élevé à 426 896 euros, qui sont reflétés dans le compte de résultat consolidé pour l'année 2020 sous la rubrique « Dépréciation et résultats de la perte d'influence notable des participations ».

b) Homogénéisation des postes

Les différents postes des comptes annuels individuels de chacune des sociétés du groupe ont fait l'objet de l'homogénéisation d'évaluation correspondante, en adaptant les critères appliqués à ceux utilisés par la Société mère pour ses propres comptes annuels, pour autant qu'ils aient exercé un effet significatif.

Pour les sociétés contrôlées incluses dans les comptes annuels du Groupe ISPD Network, aucune homogénéisation temporelle n'a été requise, car toutes les sociétés ont le 31 décembre de chaque exercice comme date de clôture pour la préparation de leurs comptes annuels ou états financiers.

c) Différence de première consolidation

La différence de première consolidation a été calculée comme la différence entre la valeur comptable de la participation au capital des sociétés contrôlées et la valeur de la quote-part des fonds propres consolidés de celles-ci à la date de la première consolidation.

Dans le cas d'une différence positive de consolidation, correspondant à un excédent entre le coût de l'investissement et la valeur comptable théorique attribuable de la société participée à la date de son incorporation au groupe, celle-ci est imputée directement et dans la mesure du possible aux éléments propres de la société contrôlée, sans dépasser la valeur marchande de ceux-ci. Si elle n'est pas imputable aux éléments propres, on la considère comme un fonds de commerce de consolidation et l'on procède annuellement au test de dépréciation d'usage (voir note 4i).

La différence négative de consolidation est portée sur le compte des résultats consolidé, et correspond à la différence négative entre la valeur comptable de la

participation directe de la Société mère au capital de la société contrôlée, et la valeur de la quote-part des fonds propres de celle-ci, attribuable à cette participation à la date de la première consolidation.

d) Écarts de conversion

Les postes de l'État de situation financière consolidé et du Compte des résultats consolidé des sociétés comprises dans la consolidation dont la devise fonctionnelle est une autre que l'euro ont été convertis en euros en appliquant les critères suivants :

- Les actifs, passifs, recettes et dépenses (excepté les fonds propres) au taux de change à la clôture de chaque exercice
- Les postes du compte de résultat consolidé au taux de change moyen de l'exercice.
- Les fonds propres au taux de change historique.

Les différences résultantes de l'application de taux de change différents, suivant les critères précédents sont montrées à l'épigraphe « Différences de conversion » de l'État de la situation consolidé.

Économies hyperinflationnistes :

Sur la base des dispositions de la Norme comptable internationale (IAS) n° 21, les résultats et la situation financière d'une société dont la monnaie fonctionnelle soit celle correspondante à une économie hyperinflationniste seront convertis à une monnaie de présentation différente de la manière suivante :

- (a) tous les montants (c'est-à-dire les actifs, les passifs, les éléments de capitaux propres, les charges et les produits, y compris les chiffres comparatifs) sont convertis au taux de change de clôture à la date de l'état de la situation consolidée le plus récent, sauf lorsque les montants sont convertis dans la monnaie d'une économie non hyperinflationniste, auquel cas les chiffres comparatifs seront ceux qui ont été présentés comme des montants courants pour l'année en question dans les états financiers de l'année précédente (c'est-à-dire que ces montants ne seront pas ajustés pour tenir compte des changements ultérieurs des niveaux de prix ou des taux de change).

Lorsque la monnaie fonctionnelle de l'entité est celle d'une économie hyperinflationniste, l'entité doit retraiter ses états financiers avant d'appliquer la méthode de conversion décrite dans les paragraphes précédents, sauf pour les chiffres comparatifs en cas de conversion dans la monnaie d'une économie non hyperinflationniste. Lorsque l'économie en question cessera d'être hyperinflationniste et que la société cessera de retraiter ses États financiers, elle utilisera comme coûts historiques, pour les convertir à la monnaie de présentation, les montants retraités selon le niveau de prix à la date à laquelle la société cessa de réaliser ledit retraitement. Le Groupe a conclu que l'application de ce modèle n'est pas pertinente en ce qui

concerne la société du Groupe domiciliée en Argentine et, par conséquent, les chiffres comparatifs de l'exercice clos le 31 décembre 2020 n'ont pas été retraités.

e) Transactions entre sociétés incluses dans le périmètre de la consolidation

Comme un pas préalable à l'élaboration des comptes annuels consolidés, l'on a procédé à supprimer tous les soldes et transactions entre sociétés du groupe, ainsi qu'à supprimer les résultats obtenus entre ces sociétés suite auxdites transactions.

Les transactions entre les sociétés contrôlées du sous-groupe Rebold et les sociétés du groupe ISPD Network du 1er janvier 2020 au 31 août 2020 n'ont pas été éliminées car elles ne faisaient pas partie du groupe consolidé jusqu'à la date décrite à la note 1.2.

f) Immobilisations incorporelles

En règle générale, on enregistre les immobilisations incorporelles à condition qu'elles remplissent le critère d'identifiabilité ; elles sont évaluées au départ selon leur prix d'acquisition ou leur coût de production, ultérieurement diminué de l'amortissement cumulé et, le cas échéant, des pertes qu'elles aient subies par dépréciation. Les critères suivants sont appliqués en particulier :

Propriété industrielle

Il s'agit des dépenses en développement capitalisées pour lesquelles le brevet correspondant, ou similaire, a été obtenu, et notamment des coûts d'enregistrement et d'officialisation de la propriété intellectuelle ainsi que des coûts d'acquisition auprès de tiers des droits correspondants. Elles sont amorties de manière linéaire au cours de la durée de vie utile, à raison de 20 % par an.

Applications informatiques

Les licences pour les applications informatiques achetées auprès de tiers ou les programmes d'ordinateur réalisés de manière interne, sont enregistrées comme immobilisations incorporelles sur la base des coûts encourus pour les acheter ou les concevoir, et pour les préparer avant leur utilisation.

Les applications informatiques s'amortissent linéairement au cours de leur vie utile, à raison de 25 % par an.

Les frais de maintenance des applications informatiques encourues au long de l'exercice seront enregistrés sur le Compte des résultats consolidé.

g) Immobilisations corporelles

Les Immobilisations corporelles sont évaluées selon leur prix d'acquisition ou leur coût de production, diminué de l'amortissement cumulé et, le cas échéant, des pertes subies par dépréciation.

Les impôts indirects qui grèvent les éléments des Immobilisations corporelles ne sont inclus dans le prix d'acquisition ou le coût de production que s'ils ne sont pas directement remboursables par le trésor public.

Les coûts d'extension, de modernisation ou de mise à niveau qui se traduisent par une augmentation de la productivité, de la capacité ou de la performance, ou par un prolongement de la vie utile des biens, sont comptabilisés comme un supplément du coût de ceux-ci. Les coûts de conservation et de maintenance sont chargés sur le Compte des résultats consolidé de l'exercice au long duquel ils ont lieu.

Le groupe amortit ses Immobilisations corporelles de manière linéaire. Les années de vie utile et les pourcentages d'amortissement appliqués sont les suivants :

	Pourcentage Annuel	Années de vie utile estimées
Autres installations	20	5
Mobilier	10	10
Équipements pour le processus	18	6
Éléments de transport	25	4
Machinerie	20	5
Autres immobilisations corporelles	20-10	5-10

Les investissements engagés par le groupe dans des locaux loués, et qui ne sont pas séparables de l'actif loué, s'amortissent en fonction de leur vie utile qui sera soit la durée du contrat, y compris la période de renouvellement s'il y a lieu de croire que celui-ci aura lieu, soit la vie économique de l'actif (la plus courte des deux).

h) Fonds de commerce

Le fonds de commerce est uniquement enregistré lorsque sa valeur est mise en avant en vertu d'une acquisition onéreuse, dans le contexte d'un regroupement d'entreprises.

Le fonds de commerce est assigné à chacune des unités génératrices de trésorerie sur laquelle on espère que les bénéfices du regroupement d'entreprises retombent, en procédant, le cas échéant, à enregistrer la correction de valeur correspondante (voir note 4i).

Au cas où il faudrait reconnaître une dépréciation dans une unité génératrice de trésorerie à laquelle tout ou une partie d'un fonds de commerce aurait été assignée, on réduira d'abord la valeur comptable du fonds de commerce qui correspond à cette unité. Si la dépréciation dépasse le montant de celle-ci, on réduira en deuxième lieu, proportionnellement à sa valeur comptable, celle du reste des actifs de l'unité génératrice de trésorerie à concurrence de la plus élevée des valeurs suivantes : sa

valeur raisonnable moins les frais de vente, sa valeur d'usage, ou zéro. La perte par dépréciation est enregistrée à la charge des résultats de l'exercice.

Quand une dépréciation est ultérieurement reprise (ce qui n'est pas permis dans le cas spécifique du fonds de commerce), la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie augmente de la valeur estimée révisée de son montant récupérable, mais de telle sorte que la valeur comptable augmentée ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été établie si aucune dépréciation n'avait été reconnue dans des exercices antérieurs. Cette reprise d'une dépréciation est reconnue comme une recette au compte de profits et pertes consolidé.

i) Dépréciation des immobilisations incorporelles et matérielles et du fonds de commerce de consolidation.

On considère qu'un élément des Immobilisations corporelles ou incorporelles a subi une perte de valeur par dépréciation lorsque sa valeur comptable dépasse sa valeur récupérable, celle-ci étant soit sa valeur raisonnable moins les frais de vente, soit sa valeur à l'usage (la plus élevée des deux). Pour calculer la valeur récupérable des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles, la valeur d'usage est le critère utilisé par le Groupe.

À cet effet, au moins à la clôture de l'exercice, le groupe évalue, à l'aide du « test de dépréciation » d'usage, si une immobilisation matérielle ou incorporelle à la vie utile indéfinie, ou éventuellement une unité génératrice de trésorerie, présente des signes d'une éventuelle dépréciation. On fait alors une estimation du prix récupérable et l'on procède aux corrections d'évaluation pertinentes. On entend par « unité génératrice de trésorerie » le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des flux de trésorerie qui sont en bonne mesure indépendants de ceux provenant d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les calculs de la dépréciation des éléments des Immobilisations corporelles se font de manière individualisée. Néanmoins, quand il n'est pas possible de déterminer le montant récupérable de chaque bien considéré individuellement, on procède à la détermination du montant récupérable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient chaque élément de l'immobilisation.

Le procédé implanté par la Direction du Groupe pour la détermination de la dépréciation est le suivant :

Pour évaluer la valeur d'usage, la Direction du Groupe élabore tous les ans pour chaque unité génératrice de liquidités, son plan d'affaires pour les marchés et les activités, en incluant d'une manière générale un espace temporaire de cinq exercices. Les principaux composants de ce plan sont les projections de résultats et les flux de caisse.

D'autres variables ont une influence dans le calcul de la valeur récupérable :

- Le taux d'actualisation à appliquer, calculé à environ 10,6 %, en fonction de la zone géographique, les principales variables influençant son calcul étant le coût des passifs et les risques spécifiques des actifs.
- Le taux de croissance utilisé pour les flux de caisse a été appliqué en fonction de chaque entreprise et de chaque marché géographique, situé autour des 2 %.

Les projections sont préparées sur la base de l'expérience du passé et en fonction des meilleures estimations disponibles, celles-ci étant cohérentes avec les informations provenant de l'extérieur.

Les plans stratégiques à cinq ans des sociétés du groupe sont adoptés par le conseil d'administration de la Société mère.

Au cas où il faudrait reconnaître une dépréciation dans une unité génératrice de trésorerie à laquelle tout ou une partie d'un fonds de commerce aurait été assignée, on réduira d'abord la valeur comptable du fonds de commerce qui correspond à cette unité. Si la dépréciation dépasse le montant de celle-ci, on réduira en deuxième lieu, proportionnellement à sa valeur comptable, celle du reste des actifs de l'unité génératrice de trésorerie à concurrence de la plus élevée des valeurs suivantes : sa valeur raisonnable moins les frais de vente, sa valeur d'usage, ou zéro. La perte par dépréciation doit être enregistrée à la charge des résultats de l'exercice.

Quand une dépréciation est ultérieurement reprise (ce qui n'est pas permis dans le cas spécifique du fonds de commerce), la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie augmente de la valeur estimée révisée de son montant récupérable, mais de telle sorte que la valeur comptable augmentée ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été établie si aucune dépréciation n'avait été reconnue dans des exercices antérieurs. Ladite réversion d'une perte par dépréciation de valeur est reconnue comme un profit sur le Compte des résultats consolidé.

j) Locations et autres opérations similaires

Le groupe en tant que locataire

Pour tout nouveau contrat conclu à partir du 1er janvier 2019, le Groupe examine si un contrat est ou contient un bail. Un bail est défini comme « un contrat, ou une partie de contrat, qui confère le droit d'utiliser un actif (l'actif sous-jacent) pendant une période de temps en échange d'une contrepartie ». Pour appliquer cette définition, le groupe évalue si le contrat répond à trois critères essentiels, à savoir :

- le contrat contient un actif identifié, qui est : soit explicitement identifié dans le contrat, soit implicitement spécifié lorsqu'il est identifié au moment où l'actif est mis à la disposition du Groupe.

- le Groupe a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif identifié pendant la période d'utilisation, en tenant compte de ses droits dans le cadre défini par le contrat.
- le Groupe a le droit de diriger l'utilisation de l'actif identifié pendant la période d'utilisation.
Le groupe évaluera s'il a le droit de diriger « comment et dans quel but » l'actif est utilisé pendant la période d'utilisation.

Évaluation et reconnaissance des baux en tant que locataire

Le Groupe reconnaîtra un actif pour droit d'usage et un passif locatif à la date initiale de la location. L'actif destiné au droit d'utilisation est évalué au coût, qui est défini par : la valeur d'acquisition initiale pour l'évaluation du passif au titre de la location ; les coûts directs initiaux encourus par le Groupe ; une estimation des coûts de démantèlement et de suppression de l'actif à la fin de la location ; et les paiements effectués avant le début de la location (nets de toute incitation reçue).

Le Groupe amortit les actifs du droit d'utilisation à partir de la date de début du bail jusqu'à la fin de la durée de vie utile de l'actif du droit d'utilisation ou la fin de la durée du bail, selon la première éventualité. Le Groupe évalue également la dépréciation de la valeur de l'actif par droit d'utilisation lorsque de tels indicateurs existent.

À la date de début, le Groupe évalue le passif à la valeur actuelle des paiements de location en cours à cette date, actualisé en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location si ce taux est facilement disponible ou le taux débiteur progressif du Groupe.

Les paiements de location inclus dans l'évaluation du passif de location consistent en : des paiements fixes (y compris en substance des paiements fixes) ; des paiements variables basés sur un indice ou un taux d'intérêt ; des montants attendus ; etc. payables en vertu d'une garantie de valeur résiduelle et des paiements en vertu d'options dont l'exercice est raisonnablement certain.

Après l'évaluation initiale, le passif sera réduit pour les paiements effectués et augmenté pour les intérêts. Il sera remesuré pour refléter toute réévaluation ou modification, ou s'il y a des changements dans les paiements fixes dans la substance.

Lorsque le passif de location est réévalué, l'ajustement correspondant est reflété dans l'actif du droit d'utilisation, ou dans le résultat si l'actif du droit d'utilisation a déjà été réduit à zéro.

Le groupe a choisi de comptabiliser les baux à court terme et les baux d'actifs de faible valeur à l'aide de dossiers pratiques. Au lieu de comptabiliser un actif de droit d'utilisation et un passif de crédit-bail, les paiements correspondants sont

comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire pendant la durée du bail.

Dans l'état de la situation financière, les actifs relatifs aux droits d'utilisation ont été inclus dans les immobilisations corporelles et les passifs relatifs aux baux ont été inclus dans la partie « créditeurs et autres comptes à payer ».

k) Instruments financiers

k.1) Reconnaissance et radiation des comptes

Les actifs et les passifs financiers sont inscrits lorsque le Groupe devient une partie des dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont rayés des comptes lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier expirent ou lorsque l'actif financier et substantiellement tous les risques et bénéfices sont transférés. Un passif financier est rayé des comptes lorsqu'il s'éteint, est liquidé, annulé ou expire.

k.2) Classement et évaluation initiale des actifs financiers

À l'exception des comptes débiteurs qui ne contiennent pas de composant de financement significatif et qui sont estimés au prix de transaction conformément à la norme IFRS 15, tous les actifs financiers sont initialement mesurés à la juste valeur ajustée selon les coûts de transaction (le cas échéant).

Les actifs financiers autres que ceux désignés et effectifs en tant qu'instruments de couverture sont classés dans les catégories suivantes :

- Coût amorti.
- Juste valeur avec changements dans les résultats (FVTPL).
- Juste valeur à travers un autre résultat global (FVOCI).

Dans les périodes présentées, le Groupe ne possède aucun actif financier classé comme FVOCI.

Le classement est déterminé par :

- Le modèle d'affaires de la société pour la gestion de l'actif financier.
- Les caractéristiques du flux de trésorerie contractuel de l'actif financier.

Toutes les recettes et les dépenses liées aux actifs financiers inscrits dans le résultat de l'exercice sont présentées dans les dépenses financières, les revenus financiers ou autres postes financiers, excepté la dépréciation des comptes débiteurs, qui sont présentés dans d'autres dépenses.

k.3) Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers à coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils remplissent les conditions suivantes (et n'ont pas été désignés comme FVTPL) :

- Ils demeurent dans un modèle d'affaires dont l'objectif est de maintenir les actifs financiers et d'encaisser les flux de trésorerie contractuels.
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de montant principal et d'intérêts sur le montant principal en attente de paiement.

À l'issue de la reconnaissance initiale, ils seront évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La remise n'est pas appliquée lorsque l'effet de la remise est insignifiant. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs commerciaux et la majorité des autres comptes débiteurs du Groupe sont inclus dans cette catégorie d'instruments financiers, ainsi que les obligations cotées auparavant classées comme maintenues jusqu'à leur expiration conformément à la norme IAS 39.

k.4) Dépréciation de la valeur des actifs financiers

Les exigences de dépréciation de la norme IFRS 9 utilisent plus d'informations prospectives pour reconnaître les pertes de crédit attendues - le modèle de perte de crédit attendue (ECL). Cela remplace le « modèle de pertes encourues » de l'IAS 39. Les instruments inclus dans la portée des nouvelles exigences incluaient des prêts et d'autres actifs financiers de type dette évalués au coût amorti et FVOCI, les comptes débiteurs commerciaux, les actifs contractuels reconnus et évalués selon la norme IFRS 15 et les engagements de prêt et autres contrats de garantie financière (pour l'émetteur) qui ne sont pas évalués à la juste valeur avec changements dans les résultats. La reconnaissance des pertes pour crédits ne dépend plus du fait que le Groupe identifie en premier lieu un événement de perte pour crédits. En revanche, le Groupe tient compte d'un éventail plus large d'informations en évaluant le risque du crédit et en mesurant les pertes de crédit attendues, y compris les événements passés, les conditions actuelles et les prévisions raisonnables et justifiables relatives à la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument.

En appliquant cette approche prospective, une distinction est faite entre :

- Les instruments financiers qui n'ont pas subi de dépréciation significative de la qualité du crédit à compter de la reconnaissance initiale ou ayant un faible risque de crédit (« première phase »), et

- Les instruments financiers qui ont subi une dépréciation significative de la qualité du crédit à compter de la reconnaissance initiale et dont le risque de crédit n'est pas faible (« deuxième phase »).

L'étape 3 couvrirait les actifs financiers qui présentent une évidence objective de dépréciation à la date de présentation.

Les « pertes attendues de crédit à 12 mois » sont reconnues dans la première catégorie, tandis que les « pertes attendues à vie » sont reconnues dans la deuxième. Les « pertes pour crédits » sont reconnues dans la deuxième catégorie.

Le calcul des pertes de crédit attendues est déterminé par le biais d'une estimation pondérée de la probabilité de pertes pour crédits tout au long de la durée de vie attendue de l'instrument financier.

Dettes commerciales et autres comptes débiteurs et actifs contractuels

Le Groupe utilise une approche simplifiée dans la comptabilisation des comptes de dettes commerciales et autres comptes débiteurs, ainsi que d'actifs contractuels, et enregistre le fonds de provision pour les pertes en tant que pertes de crédit attendues à vie. Il s'agit des déficits attendus dans les flux de trésorerie contractuels, en tenant compte du potentiel de non-respect à tout moment au cours de la durée de vie de l'instrument financier. Pour le calcul, le Groupe utilise son expérience historique, les indicateurs externes et l'information prospective pour calculer les pertes de crédit attendues en utilisant une matrice des provisions.

Le Groupe évalue de manière collective la dépréciation des comptes débiteurs commerciaux, étant donné qu'ils possèdent des caractéristiques de risque de crédit communes et ont été regroupés en fonction des jours de retard dans le paiement.

k.5) Classement et évaluation des passifs financiers

Étant donné que la comptabilisation des passifs financiers reste en grande mesure la même selon la norme IFRS 9 par rapport à la norme IAS 39, les passifs financiers du Groupe n'ont pas été affectés par l'adoption de l'IFRS 9. Toutefois, par souci d'exhaustivité, la politique comptable est indiquée ci-après.

Les passifs financiers du Groupe incluent la dette financière, les créances commerciales et autres comptes débiteurs.

Les passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur, et, le cas échéant, sont ajustés selon les coûts de transaction, à moins que le Groupe ait désigné un passif financier à une juste valeur avec des changements dans les résultats.

Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, excepté les dérivés et les passifs financiers désignés dans FVTPL, qui sont comptabilisés ultérieurement à la juste valeur avec les pertes ou les profits reconnus sur le résultat de l'exercice.

Toutes les charges liées aux intérêts et, le cas échéant, les changements de la juste valeur d'un instrument portés au résultat de l'exercice sont inclus dans les coûts ou les revenus financiers.

l) Monnaie étrangère

Les postes compris dans les comptes annuels de chacune des sociétés du groupe sont évaluées dans les devises fonctionnelles respectives de celles-ci. Les comptes annuels consolidés sont présentés en euros, ceux-ci étant la devise fonctionnelle et de présentation de la Société mère.

Les conversions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur au moment de la transaction et sont évaluées en fin d'exercice au taux de change en vigueur à ce moment-là.

Les sociétés qui composent le groupe enregistrent dans leurs états financiers individuels :

- Les transactions dans une monnaie autre que la devise fonctionnelle réalisées au cours de l'exercice, selon les taux de change en vigueur aux dates des opérations.
- Les soldes des actifs et des passifs monétaires libellés dans une monnaie autre que la devise fonctionnelle (trésorerie et postes transformables en liquide sans perte de valeur), selon les taux de change à la clôture de l'exercice.
- Les soldes des actifs et des passifs non monétaires libellés dans une monnaie autre que la devise fonctionnelle, selon les taux de change historiques.

Les bénéfices et les pertes en provenance de ces registres sont inclus sur le Compte de résultats consolidé.

m) Impôt sur les bénéfices

Les sociétés du Groupe qui ont leur siège en Espagne étaient imposées jusqu'à l'exercice 2016 sous le régime spécial de consolidation fiscale, dans le groupe ayant à sa tête la Société mère.

Le 30 décembre 2016, la réunion du Conseil d'Administration s'est tenue pour informer que la Société Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. (« ISP ») est propriétaire de 83.09 % du capital social de la société mère (voir note 12), et que, conformément aux dispositions de l'article 61.3 de la Loi 27/2014 du 27 novembre sur l'Impôt sur les Sociétés, et étant donné que la de la société mère a perdu son caractère d'entité dominante du groupe fiscal numéro 0212/2013, ISP ayant acheté une part de celle-ci de plus de 75 % de son capital social et de ses droits de vote, l'incorporation des Sociétés du Groupe ISPD Network à celles applicables a été approuvée, rendue

effective à compter de la période d'imposition initiée le 1er janvier 2017, en tant que sociétés dépendantes du groupe fiscal numéro 265/10, appartenant à l'entité dominante ISP.

On calcule la charge de l'impôt sur les bénéfices pour l'exercice en question en additionnant l'impôt courant, obtenu par application du taux d'imposition pertinent à l'assiette imposable de l'exercice moins les abattements et les bonifications, et les variations subies pendant ledit exercice par les actifs et les passifs en raison d'impôts différés enregistrés. Il est reconnu sur le Compte de résultats consolidé, excepté quand cela correspond à des transactions qui sont enregistrées directement sur le patrimoine net, auquel cas, l'impôt correspondant est également enregistré sur le patrimoine net.

Les impôts différés sont enregistrés pour les différences temporaires existantes à la date de l'état de situation financière consolidée entre la base fiscale des actifs et passifs et leurs valeurs comptables. On considère comme la base fiscale d'un élément du capital propre le montant attribué à cet élément à des fins fiscales. L'effet des impôts par rapport aux différences temporaires est inclus dans les postes correspondants de « Actifs pour impôt différé » et « Passifs pour impôt différé » de l'état de situation financière consolidé.

Le groupe reconnaît un passif par impôt différé pour tous les écarts temporels imposables sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues dans la réglementation en vigueur.

Le Groupe reconnaît les actifs pour impôt différé pour tous les écarts temporaires déductibles dans la mesure où il résulterait probable que le Groupe fiscal dispose de bénéfices fiscaux futurs permettant la récupération de ces actifs, sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues dans la réglementation en vigueur.

À la clôture de chaque exercice, le groupe évalue les actifs par impôts différés reconnus, et ceux qui ne l'ont pas été précédemment. Sur la base de ladite évaluation, nous procédons à rayer un actif reconnu précédemment s'il n'est plus probable de le récupérer, ou s'il est pertinent d'enregistrer tout actif pour impôt différé non reconnu précédemment pourvu qu'il soit probable que la Société dispose de bénéfices fiscaux futurs permettant de les appliquer.

Les actifs et les passifs par impôt différé sont évalués aux taux d'imposition attendus au moment de leur reprise, selon la réglementation en vigueur adoptée et conformément à la manière dont on entend raisonnablement récupérer ou payer l'actif ou le passif par impôt différé.

Les actifs et les passifs par impôt différé ne s'actualisent pas. Ils sont classés comme actifs et passifs non courants, indépendamment de la date de réalisation ou de liquidation attendue.

Étant donné que le groupe consolidé appartient à un groupe fiscal, les montants résultants à payer/encaisser pour l'Impôt sur les Sociétés de l'exercice ne seront pas liquidés avec les administrations publiques mais avec la société dominante du groupe fiscal auquel il appartient.

n) Recettes et dépenses

La norme IFRS 15 établit que les revenus sont reconnus de sorte qu'ils représentent la transmission de biens et de services engagés avec des clients pour un montant reflétant la contreprestation à laquelle le Groupe espère avoir droit en échange de ces biens et services. Les revenus sont reconnus quand le client obtient le contrôle des biens ou des services.

Conformément aux nouveaux critères, lors de la reconnaissance des revenus, un modèle de cinq étapes doit être appliqué pour déterminer le moment où ces derniers doivent être reconnus, ainsi que leur montant :

- Étape 1 : Identifier le contrat
- Étape 2 : Identifier les obligations d'exécution dans le contrat
- Étape 3 : Déterminer le prix de la transaction
- Étape 4 : Assigner le prix de la transaction entre les obligations du contrat
- Étape 5 : Reconnaître les revenus au fur et à mesure que les obligations du contrat sont remplies

Ce modèle indique que les revenus doivent être reconnus lorsque (ou à mesure que) une société cède le contrôle des biens ou des services à un client, pour le montant que la société estime être en droit de recevoir. En fonction de certains critères remplis, les revenus peuvent être reconnus soit au cours d'une période de temps, de sorte à refléter l'exécution de la part de la société de l'obligation contractuelle, soit à un moment déterminé, lorsque le client obtient le contrôle des biens ou des services.

Le prix total de transaction d'un contrat est réparti entre les différentes obligations d'exécution sur la base de leurs prix de vente indépendants relatifs. Le prix de transaction d'un contrat exclut toute somme perçue au nom de tiers.

Les recettes ordinaires sont inscrites à une période déterminée ou dans le temps, lorsque (ou à mesure que) la Société satisfait aux obligations d'exécution par le biais d'un transfert des biens ou des services promis à ses clients.

Le Groupe reconnaît les passifs pour contrats reçus par rapport aux obligations de rendement non satisfaites et présente ces montants comme d'autres passifs sur l'État de la situation financière. De manière similaire, si le Groupe satisfait à une obligation d'exécution avant de recevoir la contreprestation, le Groupe reconnaîtra un actif contractuel ou un crédit sur son État de la situation financière, selon qu'il existe d'autres aspects, outre dans le temps, nécessaires avant que la contreprestation soit exigible.

D'autre part, la norme IFRS 15 exige la reconnaissance d'un actif pour les coûts qui soient incrémentaux, encouru pour la passation de contrats avec des clients, et qui seront vraisemblablement recouverts, en les amortissant de manière systématique sur

le Compte de résultats consolidés, dans la même mesure où les revenus associés à cet actif. L'application de la nouvelle norme n'a pas d'impact significatif.

Les charges d'exploitation sont comptabilisées en résultat lorsque le service est utilisé ou encouru.

Le groupe ISPD Network se consacre principalement au commerce des médias numériques, et plus particulièrement à la performance et au brand marketing. Le Groupe a identifié les obligations de performance de cette activité principale, à savoir la réalisation des KPI fixés par le client, qui peuvent être mesurés en leads, clics, vues, etc. dans les différents médias utilisés. Le Groupe détermine le prix de ces obligations au moment où il définit les caractéristiques contractuelles de chaque contrat avec chaque client spécifique, en affectant le prix aux obligations de performance décrites ci-dessus. Ainsi, le Groupe comptabilise les revenus de chaque contrat lorsque ces obligations de performance sont remplies et que l'acceptation du client est obtenue. En outre, le crédit accordé par le Groupe à ses clients est basé sur leurs caractéristiques spécifiques et leur solvabilité.

o) Provisions et contingences

Dans l'élaboration des comptes annuels consolidés, les Administrateurs de la société mère font la distinction entre :

- n.1) Provisions : soldes créanciers couvrant les obligations actuelles dérivées d'événements passés, dont l'annulation est probable qu'elle provoque une sortie de ressources, mais qui résultent indéterminés quant à leur montant et/ou moment d'annulation.
- n.2) Passifs contingents : éventuelles obligations surgies à conséquence d'événements passés, dont la matérialisation future est conditionnée à ce qu'il ait lieu, ou pas, à un ou plusieurs événements futurs indépendants de la volonté du Groupe.

Les comptes annuels consolidés recueillent toutes les provisions à l'égard desquelles nous estimons que la probabilité que nous ayons à satisfaire l'obligation est plus grande que le contraire, et elles sont enregistrées pour la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour annuler ou transférer à un tiers l'obligation. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les comptes annuels consolidés, mais ils figurent dans le rapport.

Les provisions sont chiffrées, à la clôture de l'exercice, à la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire au règlement de l'obligation ou à son transfert à un tiers. L'on enregistre les ajustements issus de l'actualisation de ces provisions comme des dépenses financières, et ce à mesure que les droits sont constatés. S'il s'agit de provisions à échéance d'un an au plus, et que l'effet financier n'est pas significatif, aucune réduction n'est appliquée.

La compensation à recevoir d'un tiers au moment de liquider l'obligation n'est pas amoindrie du montant de la dette mais elle est reconnue comme un actif, s'il n'y a pas de doutes sur le fait que ledit remboursement sera perçu.

p) Revenus différés

Les subventions de capital non remboursables, ainsi que les dons et les legs, sont évalués à la valeur raisonnable du montant octroyé ou du bien qui a été reçu. Initialement, ils sont enregistrés dans le poste « Revenus différés » du passif de l'État de Situation Consolidé et ils sont reconnus sur le Compte des résultats consolidé proportionnellement à la dépréciation subie au long de la période pour les actifs financés par ces subventions, à moins qu'il ne s'agisse d'actifs non dépréciables, auquel cas ils seront imputés au résultat de l'exercice où l'aliénation ou la cessation de ces derniers se produirait.

Ces subventions à caractère remboursable sont enregistrées comme dettes à long ou à court terme (selon le délai de remboursement) transformables en subventions jusqu'à acquérir le statut de non remboursables.

Les subventions d'exploitation sont portées au crédit du compte de résultats de l'exercice au moment de l'acquisition.

q) Éléments propres de nature environnementale

De par la nature de son activité, le groupe ne possède pas, parmi ses immobilisations corporelles, d'actifs significatifs destinés à réduire l'impact sur l'environnement ou à protéger ou améliorer ce dernier, et n'a pas reçu de subventions ni n'a encouru de frais, pendant l'exercice, destinés à l'amélioration et à la protection de l'environnement. Le groupe n'a pas non plus constitué de provisions pour couvrir des risques ou des dépenses au titre d'actions environnementales, car il estime qu'il ne saurait y avoir d'imprévus liés à la protection ou à l'amélioration de l'environnement.

r) Transactions entre les parties en rapport

Les opérations entre parties liées, indépendamment du degré d'étroitesse de leurs liens, sont comptabilisées conformément aux règles générales. Par conséquent, d'une manière générale, les éléments faisant l'objet de transactions sont comptabilisés au moment initial à leur valeur raisonnable. Si le prix convenu lors d'une opération diffère de la valeur raisonnable, l'écart est enregistré compte tenu de la réalité économique de l'opération. L'évaluation ultérieure se fait conformément aux dispositions des règlements pertinents.

s) Paiements basés sur les instruments du patrimoine

Les biens ou les services reçus au cours de ces opérations sont comptabilisés comme des actifs ou des charges, selon leur nature au moment de leur acquisition et l'augmentation correspondante des capitaux propres, selon que la transaction est effectuée avec des instruments de capitaux propres, ou avec le passif correspondant, ou qu'elle est effectuée avec une somme basée sur la valeur de ceux-ci.

Les transactions avec des employés effectués avec des instruments de capitaux propres, pour les services réalisés tout comme pour l'augmentation des capitaux propres à comptabiliser, seront évaluées à la juste valeur des instruments de capitaux propres cédés, référencée à la date de la décision de la cession.

Les plans d'options sur actions sont évalués à leur juste valeur (voir note 4w) à la date d'attribution initiale à l'aide d'une méthode de calcul financier généralement acceptée, qui tient compte, entre autres, du prix d'exercice de l'option, de la volatilité, de la durée d'exercice, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque.

La juste valeur estimée de ce passif financier est classée au Niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur (voir note 4w).

t) Tableau des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie consolidé a été élaboré en utilisant la méthode indirecte et dans ce dernier il est utilisé les suivantes expressions avec la signification qui est indiquée ensuite :

- Activités d'exploitation : activités rapportant les recettes ordinaires du groupe, et autres activités ne pouvant être qualifiées d'activités d'investissement ou de financement.
- Activités d'investissement : activités d'acquisition, de cession d'actifs ou de disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements non compris dans la trésorerie ou les équivalents de trésorerie.
- Activités de financement : activités qui produisent des changements dans la taille et la composition des capitaux propres et des passifs qui ne font pas partie des activités d'exploitation.

u) Regroupement d'entreprises

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs assumés sont enregistrés pour leur valeur raisonnable, à condition que cette valeur raisonnable ait été analysée de manière assez fiable, hormis les exceptions suivantes :

- Actifs non courants classés comme maintenus pour la vente : ils sont inscrits pour leur valeur raisonnable moins les coûts de vente.

- Actifs et passifs pour impôt différé : ils sont évalués pour la quantité que l'on prévoit de recouvrer ou payer, selon les taux d'intérêt qui soient applicables dans les exercices dans lesquels il soit prévu de réaliser les actifs ou de payer les passifs, à partir de la norme en vigueur ou celle approuvée en attente de publication, à la date d'acquisition. Les actifs et passifs pour impôt différé ne sont pas déduits.
- Actifs et passifs associés à des régimes de retraite à prestations définies : ils sont comptabilisés, à la date d'acquisition, pour la valeur actuelle des rétributions engagées moins la valeur raisonnable des actifs des engagements avec lesquels les obligations seront liquidées.
- Immobilisations incorporelles dont l'évaluation ne peut pas être effectuée en se référant à un marché actif et qui impliqueraient la comptabilisation d'un revenu sur le compte de résultats : l'écart négatif calculé a été déduit.
- Actifs reçus en tant qu'indemnité face à des imprévus et incertitudes : ils sont enregistrés et évalués de manière consistante avec l'élément à l'origine de l'imprévu ou l'incertitude.
- Droits réacquis reconnus en tant qu'immobilisation incorporelle : ils sont évalués et amortis sur la base de la période contractuelle restante jusqu'à leur finalisation.
- Obligations classées en tant qu'imprévus : elles sont inscrites comme un passif pour la valeur raisonnable d'assumer lesdites obligations, à condition que ce passif soit une obligation présente issue de faits passés et que sa valeur raisonnable puisse être mesurée de manière assez fiable, même si la survenue d'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques pour liquider l'obligation n'est pas probable.

L'excès, à la date d'acquisition, du coût du regroupement d'entreprises sur la valeur correspondante des actifs identifiables acquis moins celui des passifs assumés est inscrit comme un fonds de commerce.

Si le montant des actifs identifiables acquis moins celui des passifs assumés a été supérieur au coût du regroupement d'entreprises, cet excès aura été comptabilisé sur le compte de résultats comme un revenu. Avant d'inscrire ledit revenu, il a été à nouveau évalué si tant les actifs identifiables acquis et les passifs assumés que le coût du regroupement d'entreprises ont été identifiés et évalués.

Les passifs et les instruments du patrimoine émis en tant que coût du regroupement et les actifs identifiables acquis et les passifs assumés ont ensuite été comptabilisés conformément aux normes d'enregistrement et d'évaluation correspondantes en fonction de la nature de la transaction ou de l'élément patrimonial.

v) Instruments du patrimoine propre (actions propres)

Les actions propres que le Groupe acquiert de la Société contrôlée sont enregistrées, à la moindre valeur du patrimoine net, pour la valeur de la contreprestation donnée en échange. Les résultats dérivés de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'amortissement des instruments du patrimoine propre sont reconnus directement sur le patrimoine net, sans qu'à aucun moment il ne soit enregistré de résultats sur le Compte de résultats consolidé.

w) Calcul de la juste valeur des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers calculés à la juste valeur dans l'État de situation financière sont regroupés sur trois niveaux d'une hiérarchie de juste valeur. Les trois niveaux sont définis sur la base de l'observabilité des apports significatifs au calcul, comme indiqué ci-après :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour les actifs ou les passifs identiques
- Niveau 2 : apports autres que les prix cotés inclus dans le Niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : apports non observables pour l'actif ou le passif.

Il n'y a eu aucun transfert entre le Niveau 1 et le Niveau 2 en 2021 ou 2020.

NOTE 5. FONDS DE COMMERCE DE CONSOLIDATION

Les détails du fonds de commerce lors de la consolidation sont les suivants :

	31/12/2020	(Dépréciation)/compensation de valeur	31/12/2021
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	276 461	-	276 461
Antevenio S.R.L.	3 686 847	-	3 686 847
Antevenio ESP, S.L.U.	81 027	-	81 027
Foreseen Media, S.L. (voir Note 25)	109 509	-	109 509
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L (voir Note 25)	1 811 125	-	1 811 125
Blue Digital	472 563	-	472 563
Happyfication	-	1 915 982	1 915 982
Total coût	6 437 532	1 915 982	8 353 514

	31/12/2019	(Dépréciation)/compensation de valeur	31/12/2020
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	276 461	-	276 461
Antevenio S.R.L.	3 686 847	-	3 686 847
Antevenio ESP, S.L.U.	81 027	-	81 027
Antevenio Publicidad S.A.R.L.	2 269 585	-2 269 585	-
React2Media, L.L.C. (voir Note 25)	2 464 042	-2 464 042	-
Foreseen Media, S.L. (voir Note 25)	109 509	-	109 509
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L (voir Note 25)	2 329 094	-517 969	1 811 125
Blue Digital	-	472 563	472 563
Total coût	11 216 564	-4 779 033	6 437 533

Chaque fonds de commerce est issu de l'acquisition de chacune des sociétés du groupe. Les Administrateurs ont défini chacune des sociétés comme une unité génératrice de trésorerie (UGT).

Pour évaluer la valeur recouvrable, la Direction du Groupe élabore annuellement pour chaque unité génératrice de trésorerie son plan d'affaires pour les marchés et les

activités, en incluant d'une manière générale un espace temporaire de cinq exercices. Les principaux composants de ce plan sont les projections de résultats et les flux de caisse.

La valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur utilisée.

La valeur recouvrable du fonds de commerce de chaque société a été déterminée sur la base des estimations faites par la direction de leur valeur d'usage. Pour réaliser ces estimations, les flux de trésorerie de chaque société pour les cinq prochaines années ont été projetés et extrapolés en utilisant un taux de croissance déterminé par la direction. La valeur actuelle des flux de trésorerie attendus de chaque entreprise est déterminée en appliquant un taux WACC approprié qui reflète la situation actuelle de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques de chaque entreprise.

Les hypothèses clés abordées dans ces projections de résultats et de flux de caisse et qui ont une influence dans le calcul de la valeur recouvrable sont les suivantes :

- Le taux d'escompte à appliquer, calculé autour de 10,6 %. Les principales variables qui influencent le calcul sont le coût des passifs et les risques spécifiques des actifs.
- Les estimations des flux de trésorerie ont été réalisées sur la base de rendements passés, par conséquent les cas de figure de la direction incluent des marges de bénéfices stables en tenant compte des investissements en cours.
- Un taux perpétuel d'environ 2 % reflétant la croissance moyenne à long terme de l'industrie.

Les projections sont préparées sur la base de l'expérience du passé et en fonction des meilleures estimations disponibles, celles-ci étant cohérentes avec les informations provenant de l'extérieur.

Les tests de dépréciation, compte tenu de ces événements récents, ont abouti à une réduction du fonds de commerce de certaines sociétés du groupe en 2020 à leur valeur recouvrable.

Lors de la préparation des estimations effectuées pour analyser les principales hypothèses utilisées dans les calculs de la valeur d'utilité et de la sensibilité aux changements d'hypothèses, l'impact que la crise sanitaire et économique provoquée par l'expansion mondiale de COVID 19 a pu avoir sur les principales hypothèses a été pris en compte l'année dernière.

Précisément l'année dernière :

1. Marges brutes : Les marges brutes projetées ont été réduites, car l'effet de la concurrence accrue et la diminution du revenu disponible des ménages, en tant qu'utilisateurs finaux, ont été pris en compte, ce qui a eu un impact direct sur la réduction des marges brutes projetées dans chacune des branches d'activité.
2. Taux de croissance : En ce qui concerne cette variable, il a été considéré que l'impact de la crise sanitaire a touché l'ensemble du marché du Groupe, entraînant une diminution du taux de croissance en raison de la concurrence accrue et des réductions de prix mentionnées ci-dessus.

Le plan stratégique à cinq ans des sociétés du Groupe est approuvé par le conseil d'administration de la Société mère.

Le Groupe a réalisé une analyse de sensibilité des hypothèses retenues pour estimer la juste valeur de ces actifs, modifiant ces estimations (taux d'actualisation et taux de croissance) de +/- 0,25 %. Cette analyse de sensibilité montrerait une variation non significative de la juste valeur desdits actifs qui ne modifierait pas les conclusions du Groupe.

À la date de préparation des Comptes Annuels Consolidés, un nouveau fonds de commerce de 1 915 982 euros est apparu suite à l'acquisition de la société Happyfication Inc. basée aux États-Unis.

NOTE 6. IMMOBILISATION CORPORELLE

Les soldes et variations au long des exercices 2021 et 2020 des valeurs brutes, de l'amortissement cumulé et de la correction évaluative sont :

	01/01/2020	Inscriptions	Enregistrements par regroupement d'entreprises	Retraits	Transferts	31/12/2020	Inscriptions	Retraits	Transferts	31/12/2021
Coût :										
Installations techniques, machines, outillage, mobil. et autres immobilisations corporelles	1 129 570	95 407	1 459 907	(119 362)	(4 657)	2 560 865	396 138	(108 978)	18 219	2 866 244
Droit d'usage	1 615 858	232 913	835 307	(1 336 313)	-	1 347 765	838 362	(236 821)	10	1 949 316
	2 745 428	328 320	2 295 214	(1 455 675)	(4 657)	3 908 629	1 234 500	(345 799)	18 229	4 815 559
Amortissement cumulé :										
Installations techniques, machines, outillage, mobil. et autres immobilisations corporelles	(785 477)	(167 316)	(1 304 779)	70 045	3 315	(2 184 212)	(219 499)	103 755	(199 456)	(2 499 412)
Droit d'usage	(502 994)	(490 087)	-	695 873	-	(297 208)	(532 423)	98 198		(731 433)
	(1 288 471)	(657 403)	(1 304 779)	765 918	3 315	(2 481 420)	(751 922)	201 953	(199 456)	(3 230 845)

Dépréciation :

Installations techniques,
machines, outillage, mobil. et
autres immobilisations corporelles

	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles, net	1 456 957	(329 083)	990 435	(689 757)	(1 342)	1 427 209	482 578	(143 845)	(181 227)	1 584 715

Les ajouts en 2020 sont principalement dus au regroupement d'entreprises de Rebold Marketing and Communication, S.L.U. (voir notes 1 et 25).

L'actif de droit d'utilisation au 31 décembre 2021 s'élève à 1 949 317 euros (1 347 765 euros en 2020) avec une charge d'amortissement de 532 423 euros (490 087 euros en 2020). Le solde enregistré se réfère aux contrats de location contractés par le Groupe et qui doivent être capitalisés selon la norme NIIF 16.

Les tests de dépréciation relatifs à ce droit d'utilisation, compte tenu de ces développements récents, n'ont pas conduit à des dépréciations dans le groupe.

Plus précisément, les principales hypothèses utilisées et décrites ci-dessus ont été pondérées à la baisse, en tenant compte de la manière dont elles auraient été projetées, sans tenir compte du scénario de la crise sanitaire et économique susmentionnée, de telle sorte qu'elles ont été impactées comme décrit ci-dessous :

1. Marges brutes : Les marges brutes projetées ont été réduites, car nous avons pris en compte l'effet de la concurrence accrue et la diminution du revenu disponible des ménages, en tant qu'utilisateurs finaux, ce qui a un impact direct sur la réduction de nos marges brutes projetées dans chacune des branches d'activité.
2. Taux de croissance : En ce qui concerne cette variable, nous considérons que l'impact de la crise sanitaire affectera le marché de l'ensemble du groupe, provoquant une diminution du taux de croissance en raison de l'augmentation de la concurrence et de la réduction des prix susmentionnée.

Enfin, afin de pondérer la sensibilité des estimations faites par la direction aux changements des principales hypothèses, différents scénarios ont été envisagés, augmentant et diminuant les taux utilisés dans les différentes hypothèses. Il a été décidé d'utiliser un scénario plus conservateur pour le calcul de la valeur d'utilité des actifs de chacune des branches d'activité, car il s'agit d'un scénario de plus grande certitude au niveau économique, sur la base des informations dont dispose la direction à la date de préparation de ces états financiers consolidés.

La valeur brute des éléments en cours d'utilisation qui sont complètement amortis est la suivante :

	31/12/2021	31/12/2020
Installations techniques, machines, outillage, mobil. et autres immobilisations corporelles	2 005 987	633 021
	2 005 987	633 021

La totalité des immobilisations corporelles du Groupe se trouve assujettie à l'exploitation et elles sont dument assurées et pas assujetties à aucune sorte de taxation.

La valeur nette comptable des biens des immobilisations corporelles situés en dehors du territoire espagnol s'élève à 121 400 euros au 31 décembre 2021 (151 196 euros au 31 décembre 2020).

Aux 31 décembre 2021 et 2020 il n'y a pas d'engagements d'achat fermes pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

La politique du Groupe est celle de formaliser des polices d'assurance pour couvrir les éventuels risques auxquels sont assujettis les différents éléments de ses immobilisations corporelles. Au 31 décembre 2021 et 2020, les biens de la Société sont assurés par une police d'assurance. Les administrateurs du Groupe considèrent que cette police couvre suffisamment les risques associés à l'immobilisation corporelle.

NOTE 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les soldes et les variations durant l'exercice 2021 et l'exercice 2020 des valeurs brutes, de l'amortissement cumulé et de la correction d'évaluation sont les suivants :

	01/01/2020	Inscriptions	Inscriptions liées à des combinaisons d'affaire (note 27)	Retraits	31/12/2020	Inscriptions	Retraits	Transferts	31/12/2021
Coût :									
Propriété industrielle	61 074	-	29 104	-	90 178	180 611	-	128 091	398 880
Applications informatiques	4 715 708	289 714	522 030	-	5 527 453	654 080	(1 395 385)	79 641	4 865 799
Fonds de commerce	-	-	671 560	-	671 560	109 509	-	251 021	1 032 089
	4 776 782	289 714	1 222 695	-	6 289 192	944 200	(1 395 385)	458 753	6 296 660
Amortissement cumulé :									
Propriété industrielle	(61 075)	-	(22 980)	-	(84 055)	(50 806)	-	(165 599)	(300 439)
Applications informatiques	(3 540 436)	(100 143)	(380 221)	-	(4 020 800)	(391 484)	1 108 178	(23 973)	(3 328 021)
Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-	-	(248 275)	(248 275)
	(3 601 511)	(100 143)	(403 201)	-	(4 104 856)	(442 291)	1 108 178	(437 847)	(3 876 816)

Dépréciation :

Fonds de commerce	-	-	-	-	-	-	-	(280 820)	(280 820)
Applications informatiques	(261 557)	-	-	-	(261 557)	-	252 242	-	(9 315)
	(261 557)	-	-	-	(261 557)	-	252 242	(280 820)	(290 135)
Immobilisations incorporelles, Net	913 714	189 572	819 494	-	1 922 779	501 910	(34 965)	(259 914)	2 129 860

Quant aux dotations d'immobilisations incorporelles, il y a en 2021 des dotations de 981 milliers d'euros, dont l'essentiel concerne le poste Applications Informatiques pour le développement d'un bien en cours, ainsi que le droit d'usage des marques.

Les principaux ajouts en 2020 concernent les applications logicielles et le fonds de commerce du portefeuille de clients apporté en 2020 par Rebold Marketing and Communication S.L.U. et Digilant USA pour le client Anagram.

La valeur nette comptable des biens des immobilisations incorporelles situés en dehors du territoire espagnol s'élève à 537 780 euros au 31 décembre 2021 (530 803 euros au 31 décembre 2020).

La valeur brute des éléments en cours d'utilisation qui sont complètement amortis est la suivante :

	31/12/2021	31/12/2020
Propriété industrielle	187 952	83 934
Applications informatiques	1 990 308	2 467 275
	2 178 260	2 551 209

NOTE 8. BAUX

La charge aux résultats des exercices 2021 et 2020, au titre de bail, s'est élevée à 111 500 euros et 248 428 euros, respectivement (voir note 17 d).

Ces engagements de paiements futurs minimums relatifs à des contrats de location simple non résiliables ont été comptabilisés par le Groupe sur la base de l'adoption de la norme IFRS 16 comme détaillé dans la note 2 (voir notes 7 et 10.1).

Les principaux loyers correspondent à des bureaux en Espagne et aux États-Unis et, dans une moindre mesure, à des loyers de bureaux en Italie, au Chili et aux États-Unis.

Au 31 décembre 2021, la répartition des baux enregistrés est la suivante :

	Actif	Amortissement 2021	Amortissement cumulé 2021	Passifs financiers	Charges d'intérêts	Frais de location
Antevenio Publicidad, S.A.S.U.	-	-	-	-	-	-
Antevenio S.R.L.	280 013	67 651	-199 741	-80 272	1743,83	-69 395
Antevenio México, S.A. de CV	-	24 904	-	-	509	-25 414
Digilant Inc	501 437	92 391	-92 391	-409 046	6 214	-98 606
React2Media, L.L.C.	-	-	-	-	-	-
ISPD Network SA	140 244	17 982	-17 982	-122 261	1817,63	-19 800
Digilant Chile	192 316	60 771	-60 771	-131 545	2 238	-63 009
Rebold Marketing and Communication, S.L.U. (Madrid)	580 584	126 147	-168 500	-412 084	7 159	-133 306
Rebold Marketing and Communication, S.L.U. (Barcelone)	254 723	142 577	-192 048	-62 675	2 114	-144 691
	1 949 317	532 423	-731 433	-1 217 884	21 796	-554 220

La classification par échéance de la dette associée à ces actifs est la suivante :

Passifs financiers	2022	2023	2024	2025	Total
Antevenio S.R.L.	68 717	11 555			80 272
Digilant Inc	95 904	100 100	104 359	108 683	409 046
ISPD Network SA	25 651	29 761	34 640	32 210	122 262
Digilant Chile	71 307	60 238			131 545
Rebold Marketing and Communication, S.L.U. (Madrid)	128 039	129 960	131 909	22 176	412 084
Rebold Marketing and Communication, S.L.U. (Barcelone)	62 675				62 675
	452 292	331 614	270 908	163 069	1 217 884

Ces échéances sont incluses dans les échéances décrites à la note 10.2 sous la rubrique Autres passifs non courants.

NOTE 9. ACTIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, aucun actif financier n'étant enregistré à la juste valeur par le biais du compte de résultat ou des autres éléments du résultat global, comme lors de l'exercice précédent.

Le détail des actifs financiers à long terme est le suivant :

	Crédits et autres		Total	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Prêts et postes à encaisser (Note 9.2)	83 340	93 180	83 340	93 180

Total	83 340	93 180	83 340	93 180
--------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Le détail des actifs financiers à court terme est le suivant :

	Court terme		Total	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Trésorerie et actifs liquides équivalents (Note 9.1)	20 113 345	9 126 417	20 113 345	9 126 417
Prêts et postes à encaisser (Note 9.2)	34 871 654	31 948 347	34 854 270	31 948 347
Total	54 984 999	41 074 764	54 984 999	41 074 764

La valeur comptable des prêts et des postes à encaisser est considérée comme une approximation raisonnable de leur juste valeur.

9.1) Trésorerie et autres actifs liquides équivalents

Sous ce titre est reprise la partie pleinement liquide du capital propre du groupe, constituée par les soldes en espèces en caisse et dans les banques, ainsi que par les dépôts bancaires à court terme à échéance initiale à trois mois ou moins de trois mois. Ces soldes sont disponibles sans restrictions et en comportent pas de risques de variations de valeur.

Le détail desdits actifs est le suivant :

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes courants	20 112 192	9 125 480
Caisse	1 153	937
Total	20 113 345	9 126 417

La trésorerie dans des sociétés étrangères au 31 décembre 2021 s'élève à 19 224 100 euros (7 321 312 euros au 31 décembre 2020).

9.2) Prêts et postes à encaisser

La composition de cette épigraphe est la suivante, en euros :

	31/12/2021	31/12/2020
	Court terme	Long terme
	Long terme	Court terme

Crédits pour opérations commerciales				
				31 391
Clients tiers	34 569 652			713
Total Clients pour des opérations commerciales	34 569 652			31 391 713
Clients entreprises du groupe	147 146			302 618
Autres actifs circulants société du groupe	17 383			
Total montants avec des sociétés du groupe	164 529			302 618
Crédits pour opérations non commerciales				
Garanties et dépôts	81 723		91 563	
Autres actifs	1 617	137 472	1 617	254 017
Total crédits pour opérations non commerciales	83 340	137 472	93 180	254 017 31 948
Total	83 340	34 871 653	93 180	347

Le détail de l'épigraphe de Clients est le suivant :

Description	31/12/2021	31/12/2020
Clients pour ventes et prestation de services		
Soldes commerciaux	34 205 299	31 372 868
Ristournes accordées en attente de liquidation	(644 635)	(628 804)
Soldes commerciaux en attente d'émission	1 008 989	647 648
Total	34 569 652	31 391 713

La quasi-totalité des soldes détenus avec les clients dans le cadre de transactions commerciales concerne les soldes des contrats avec les clients.

Les variations dérivées des pertes par dépréciation provenant du risque de crédit par type d'actifs financiers ont été les suivantes :

Dépréciations	31/12/2019	Nouveaux regroupements d'entreprises (note 27)	Correction de valeur par dépréciation	Reprise de la dépréciation	Application	31/12/2020	Correction de valeur par dépréciation	Reprise de la dépréciation	31/12/2020
---------------	------------	--	---------------------------------------	----------------------------	-------------	------------	---------------------------------------	----------------------------	------------

Crédits pour opérations commerciales

Clientes	(1 560 603)	(604 224)	(972 651)	410 496	348 262	(2 378 720)	(1 401 936)	1 937 128	(1 843 5
Total	(1 560 603)	(604 224)	(972 651)	410 496	348 262	(2 378 720)	(1 401 936)	1 937 128	(1 843 5

Le Groupe enregistre les mouvements de ces corrections à l'épigraphe "Dépréciation de valeur des actifs circulants" sur le Compte de résultats consolidé. Au cours de l'exercice 2021, une reprise de dépréciation sur opérations commerciales de 1 937 128 euros a été appliquée, correspondant pour partie à des créances recouvrées et provisionnées à ce titre pour un montant de 1 110 933 euros et pour partie à des pertes sur créances irrécouvrables de 826 196 euros.

9.3) Classement par échéances

L'échéance de la majorité des différents actifs financiers à long terme est de moins de cinq ans.

NOTE 10. PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME

Le détail des passifs financiers à long terme triés par catégorie est le suivant :

	Autres		Total	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Débets et postes à payer (Note 10.1)	18 673 736	20 601 652	18 673 736	20 601 652
Total	18 673 736	20 601 652	18 673 736	20 601 652

Les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, aucun passif financier n'étant comptabilisé à la juste valeur par le biais du compte de résultat, à l'exception en 2020 du passif financier comptabilisé comme décrit dans la note 25 sur le regroupement d'entreprises pour les transactions avec les sociétés contrôlées B2Marketplace et React2Media, qui a été désigné comme tel lors de la comptabilisation initiale.

Le détail des passifs financiers à long terme triés par catégorie est le suivant :

	Autres dettes à court terme		Autres		Total	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020

Débits et postes à payer (Note 10.1) 1 850 103 843 967 47 941 279 34 169 189 49 791 382 35 013 156

Total **1 850 103** **843 967** **47 941 279** **34 169 189** **49 791 382** **35 013 156**

10.1) Débits et postes à payer

Le détail au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 est le suivant :

	Solde au 12/31/2021		Solde au 31/12/2020	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Pour opérations commerciales :				
Fournisseurs	-	22 819 612	-	4 941 800
Fournisseurs entreprises du groupe	-	1 832 742	-	1 974 255
Créditeurs	-	13 730 369	-	22 151 479
Total soldes pour opérations commerciales	-	38 382 723	-	29 067 534
Pour opérations non commerciales :				
Dettes envers des établissements de crédit (2)	7 753 691	1 850 103	8 417 261	843 967
Autres dettes (1)	2 409 967	3 356 421	3 753 121	913 167
Provisions	289 050		283 309	-
Prêts et autres dettes	10 452 708	5 206 524	12 453 691	1 757 134
Dettes envers des entreprises du groupe (note 16 et 24)	8 221 028	876 156	8 147 961	609 732
Personnel (rémunérations en attente de paiement)		5 017 573	-	3 566 255
Total soldes pour opérations non commerciales	8 221 028	5 893 729	8 147 961	4 175 987
Revenus anticipés			-	
Avances de clients		308 407	-	12 500
Autres passifs courants	-	308 407	-	12 500
Total Débits et postes à payer	18 673 736	49 791 382	20 601 652	35 013 155

(1) La rubrique « Autres dettes » concerne les dettes à long terme envers le Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) et principalement l'impact de l'IFRS 16. Voir Note 15. Un montant de 2 512 885 euros est également reflété dans le court terme ainsi que 307 747 euros dans le long terme, correspondant aux passifs financiers générés par les regroupements d'entreprises détaillés dans la note 25.

- (2) Le montant inclus dans les Emprunts bancaires concerne les dettes de cartes de crédit bancaires et les contrats de location-financement. Voir note 8 En outre, ils enregistrent les prêts ICO demandés dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

Les charges financières associées aux passifs enregistrés au 31 décembre 2021 s'élèvent à 367 110 euros (231 583 euros en 2020)

10.2) Classement par échéances

Le détail des échéances des différents passifs financiers à long terme, avec une échéance déterminée ou déterminable, au 31 décembre 2021, est le suivant :

	2023	2024	2025	2026	À partir de 2027	Total
Dettes à long terme						
Dettes envers des établissements de crédit	2 306 360	2 309 898	1 677 546	1 118 774	341 113	7 753 691
Autres passifs non courants	851 771	483 318	375 449	212 410	483 671	2 406 619
Total	3 158 131	2 793 216	2 052 995	1 331 184	824 784	10 160 310

Le détail à cause de l'échéance des différents passifs financiers à long terme, avec une échéance déterminée ou déterminable, à la clôture de l'exercice 2020, est le suivant :

	2022	2023	2024	2025	À partir de 2026	Total
Dettes à long terme						
Dettes envers des établissements de crédit	1 741 723	2 392 534	1 789 707	1 639 438	853 859	8 417 261
Autres passifs non courants	2 691 518	249 557	250 380	140 655	421 010	3 753 121
Total	4 433 242	2 642 092	2 040 087	1 780 093	1 274 869	12 170 382

NOTE 11. INFORMATION SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités du Groupe sont exposées à plusieurs types de risques financiers, où nous pouvons remarquer essentiellement les risques de crédit, de liquidité et les risques de marché (taux de change, type d'intérêt et autres risques du prix).

Risque de taux d'intérêt

Comme indiqué à la note 15, la Société contrôlée Mamvo Perfomance, S.L. (désormais absorbée par Rebold Marketing SL.) a obtenu un prêt à taux bonifié du Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) à titre de collaboration au développement du projet de recherche et développement intitulé « Nouveau système de publicité numérique personnalisée utilisant des techniques d'apprentissage automatique et des algorithmes avancés de traitement des données », connu sous le nom de Truetarjet.

Comme indiqué dans la note 15, la Société contrôlée Mamvo Perfomance, S.L. (maintenant absorbée par Rebold Marketing SL.) a obtenu du Centre pour le Développement de la Technologie Industrielle (CDTI) un prêt à un taux d'intérêt bonifié comme collaboration dans le développement du projet de Recherche et Développement appelé « Évaluateur et recommandeur dynamique de campagnes de marketing » appelé « Datalake ».

Comme indiqué à la note 15, la société contrôlée Rebold Marketing & Communicationn, S.L., a obtenu un prêt à taux d'intérêt de 0 % de la part du Centro para el Desarrollo Tecnológico Industrial (CDTI) en tant que collaboration au développement du projet de Recherche et Développement appelé « Dé-typage automatique des nouvelles de la presse écrite », plus connu sous le nom de « Projet Lune »

Comme indiqué à la note 15, la société contrôlées Rebold Marketing & Communication Comunicación, S.L., a obtenu un prêt à taux d'intérêt de 0 % du Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) à titre de collaboration au développement du projet de recherche et développement intitulé « Identification et analyse en temps réel des communautés et des influenceurs sur Internet et les médias traditionnels », plus connu sous le nom de « Living communities »

Comme indiqué dans la Note 15, la société contrôlée Rebold Marketing & Communicationn, S.L. a obtenu un prêt à taux 0 % du Centro para el Desarrollo Tecnológico Industrial (CDTI) pour collaborer au développement du projet de recherche et développement intitulé « Sistema de explotación del conocimiento mediante la combinación de múltiples puntos de contacto que las marcas tienen con los consumidores desde los distintos canales » (Système d'exploitation des connaissances par la combinaison de multiples points de contact que les marques ont avec les consommateurs depuis différents canaux). Également appelé « Projet Profiling tool ».

Risque de taux de change

On essaie de faire en sorte que le financement des actifs à long terme libellés en devises autres que l'euro ait lieu dans la devise dans laquelle est libellé l'actif. Il en va particulièrement ainsi dans le cas des acquisitions d'entreprises dont les actifs sont chiffrés en devises autres que l'euro.

Le risque de taux de change est principalement issu des ventes en monnaie étrangère, en particulier en Dollar Américains et en Pesos Mexicains. Le gain ou la perte de change net se traduira par une perte de change nette de 183 627 euros au 31 décembre 2021 et un gain de change net de 40 672 euros au 31 décembre 2020.

Risque de liquidité

La situation générale des marchés financiers, en particulier le marché bancaire, au cours des derniers mois a été particulièrement défavorable pour les demandeurs de crédit, bien que le Groupe ait pu recourir à l'aide gouvernementale 2020 (prêts ICO) décrite dans la note 2 pour réduire le risque de liquidité compte tenu de la situation. Au cours de l'année 2021, le Groupe a prolongé la période de grâce sur la plupart des prêts ICO obtenus en 2020.

Le groupe reste constamment attentif à l'évolution des différents facteurs pouvant aider à affronter la crise de liquidité et, tout spécialement, aux sources de financement et à leurs caractéristiques.

Voici un résumé des points qui retiennent plus particulièrement notre attention :

- Liquidité d'actifs monétaires : le placement des excédents se fait toujours à très courts délais et dans des conditions de grande disponibilité. Au 31 décembre 2021, le montant en espèces et moyens liquides équivalents est de 20 113 345 euros (9 126 417 euros au 31 décembre 2020).
- Le fonds de roulement est positif au 31 décembre 2021, d'un montant de 2 987 621 euros (1 949 381 euros au 31 décembre 2020).
- Un endettement net qui évolue de -134 811 en 2020 à 10 509 551 en 2021

Le Groupe utilise les informations analytiques disponibles pour calculer le coût de ses produits et services, ce qui l'aide à examiner ses besoins de trésorerie et à optimiser le rendement de ses investissements. Le Groupe revoit ses DSO et DPO afin d'optimiser ses besoins immédiats de trésorerie. Le Groupe prend en compte les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers à la date de préparation des présents états financiers consolidés, comme décrit à la note 10.

Risque de crédit

Le groupe ne montre pas de concentration significative du risque de crédit. L'exposition est répartie sur un grand nombre de contreparties et de clients

Les principaux actifs financiers du groupe sont des soldes de caisse et de trésorerie, des débiteurs commerciaux et autres montants à encaisser, ainsi que des investissements, qui représentent la plus forte exposition du groupe au risque de crédit lié aux actifs financiers.

Le Groupe effectue un suivi continu de la qualité de crédit des clients par le biais d'un calcul de la qualification de crédit. Lorsqu'une mise en place d'une collaboration avec

de nouveaux clients, des notations de crédit et/ou des rapports externes sur les clients sont obtenus et utilisés. La politique du Groupe consiste à traiter uniquement avec des contreparties solvables. Les délais des crédits varient de 30 à 90 jours. Les conditions de crédit négociées avec les clients sont soumises à un processus interne d'approbation qui tient compte de la qualification de crédit obtenue. Le risque de crédit continu est géré par l'examen régulier de l'analyse de l'ancienneté, ainsi que des limites de crédit et de risque par client.

Les débiteurs commerciaux comprennent un grand nombre de clients dans plusieurs secteurs et zones géographiques.

L'exposition maximale du Groupe au risque de crédit est égale à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés dans le bilan consolidé (voir Note 9) à la date de clôture, moins toute dépréciation cumulée à la date de clôture sur ces actifs. Les pertes de valeur sur les actifs financiers et les actifs contractuels comptabilisés dans le résultat de l'exercice sont décrites dans la note correspondante.

Risque concurrence

Sur un marché qui ne cesse d'évoluer et avec de hauts taux de croissance, de nouveaux acteurs se sont introduits dans les marchés où opère par le groupe. Cependant, compte tenu de l'expérience de plus de vingt ans sur ce marché, de la position et de la réputation du groupe ISPD Network, de l'expansion des services offerts grâce aux nouvelles acquisitions de ces dernières années, ainsi que de l'intégration de Rebold au sein du groupe et de la qualité de nos services, nous pensons que nous continuerons à occuper une position de leader.

Risque de dépendance de clients ou de fournisseurs

Le risque de dépendance de clients ou de fournisseurs est limité, car aucun d'eux n'a un poids significatif dans le chiffre d'affaires.

Parmi les clients se trouvent des agences de médias qui travaillent à leur tour avec de nombreux annonceurs, ce qui dilue encore le risque de dépendance par rapport à des clients.

En ce qui concerne les fournisseurs de technologie, le risque est faible car les services fournis par ces entreprises sont également proposés par d'autres acteurs en concurrence, qui pourraient donc fournir au groupe ces mêmes services.

Risque personnes clés

L'un des actifs principaux du Groupe ISPD Network est celui d'avoir su réunir une équipe de personnes et dirigeants clé aux postes stratégiques du Groupe.

Risque de traitement de données à caractère personnel

ISPD Network S.A et ses société contrôlées exerce de nombreuses activités de traitement de données personnelles dans le cadre de l'exercice normal de ses activités, tant en qualité de Responsable du Traitement qu'en qualité de Responsable.

De même, la nature de son objet social et de son activité est soumise non seulement aux réglementations en matière de protection des données et de confidentialité, mais aussi à celles qui peuvent affecter les communications commerciales et le marketing numérique, pour lesquelles elle a mis en place des mécanismes de conformité et de sensibilisation.

Le principal cadre réglementaire affectant les activités et les opérations de la société est constitué des règles suivantes :

1. Règlement (UE) 2017/679 du Parlement européen et du Conseil, du 27 avril 2017, relatif à la protection des personnes physiques en ce qui concerne le traitement des données personnelles et à la libre circulation de ces données, abrogeant la Directive 95/46/CE (Règlement général de protection des données).
2. Loi organique 3/2018, du 5 décembre, de Protection des Données à caractère personnel et garantie des droits numériques.
3. Loi 34/2002 du 11 juillet sur les services de la société de l'information et de commerce électronique.
4. Guides, lignes directrices et autres recommandations pertinentes sur la protection des données publiées par l'Agence espagnole de protection des données (AEPD) et le Comité européen de protection des données (EPDB).
5. Décret royal législatif 1/1996, du 12 avril 1996, approuvant le texte révisé de la loi sur la propriété intellectuelle, régularisant, clarifiant et harmonisant les dispositions légales en vigueur en la matière.
6. Loi 34/1988, du 11 novembre, Général de Publicité.
7. Dispositions réglementaires spécifiques et réglementation applicable à la publicité (telle que la circulaire 1/2022 du 10 janvier de la Commission espagnole des valeurs mobilières et des changes sur la publicité des crypto-actifs présentés comme un objet d'investissement), le cas échéant.

L'approche du Groupe ISPD en matière de gestion des risques juridiques vise à atténuer autant que possible les risques juridiques et à se conformer aux principes de responsabilité proactive et d'obligation de rendre des comptes, notamment dans le domaine de la protection des données. À cette fin, elle a développé un système de gestion de la vie privée avec des équipes et des technologies dédiées, internes et externes (comme Onetrust).

Parmi les ressources dédiées à la conformité et au contrôle pour assurer le respect de la réglementation applicable dans chaque cas, elle dispose également d'un prestataire spécialisé dans la conformité (Deloyers).

NOTE 12. CAPITAUX PROPRES

La ventilation des fonds propres consolidés, est la suivante :

	31/12/2021	31/12/2020
Capital social souscrit de la société mère	819 099	819 099
Réserves :	1 785 252	(16 630)
De la société mère	46 282	12 702 945
Des sociétés consolidées par intégration globale et par mise en équivalence	1 738 970	(12 719 575)
(Actions propres)	(570 000)	-
Résultats négatifs d'exercices antérieurs	(5 172 391)	
Résultat de l'exercice attribué à la société mère	5 313 626	(3 930 458)
Écarts de conversion	784 629	3 563
Partenaires Externes	(644 128)	(430 760)
	2 316 088	(3 555 186)

12.1) Capital Social

Jusqu'au 4 septembre 2020, le capital social de la Société mère était représenté par 4 207 495 actions entièrement souscrites et libérées d'une valeur nominale de 0,055 euro chacune. À cette date, le capital social de la Société mère a été augmenté au moyen d'apports non monétaires de 587 607 euros constitués de toutes les actions dans lesquelles est divisé le capital social de Rebold Marketing et Communication, S.L.U., à réaliser par son propriétaire ISP Digital, S.L.U. par l'émission et la circulation de 10 683 767 nouvelles actions, représentées par des inscriptions comptables de 0,055 euro de valeur nominale, qui ont été créées avec une prime d'émission de 1,2902184 euro par action, le montant total de la prime étant de 13 784 393 euros.

En conséquence, le décaissement total s'est élevé à 14 372 000 euros.

Le capital social au 31 décembre 2020 et 2021 est représenté par 14 891 262 actions de 0,055 euros de valeur nominale chacune.

La société Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. (ISP), propriétaire au 31 décembre 2015 de 18,68% du capital social de la société mère, a procédé le 3 août 2016 à l'achat des actions du fondateur et du président directeur général de la société Joshua David Novick, propriétaire de 11,89% du capital social de la Société, représenté par 500 271 actions d'une valeur nominale de 0,055 euros chacune, au prix de 6 euros par action.

Suite au changement d'actionnaire susmentionné, ISP a lancé une Offre Publique d'Achat Volontaire pour les actionnaires restants de la Société, se concluant par l'acceptation de 1 360 806 actions à un prix d'achat de 6 euros chacune, représentant 32,34 % du capital social de la Société Mère. Aliada Investment B.V. a ensuite transféré ses actions à ISP et ISP détient désormais 83,09 % du capital de la Société Mère.

Le 22 février 2017, la société ISP a apporté 3 495 853 actions de la société mère, avec cet apport la société deviendrait le plus grand actionnaire.

Les actionnaires ayant des intérêts directs ou indirects dans le capital social au 31 décembre 2021 sont les suivants :

	Nombre d'actions	% participation
ISP Digital, S.L.U.	14 407 743	96,75%
Free Float	333 519	2,24%
Actions propres	150 000	1,01%
Total	14 891 262	100,00%

Le 23 décembre 2021, la société mère du groupe a acquis un total de 150 000 actions propres au prix de 3,80 € pour un total de 570 000 €. Le 22 janvier 2022, un nouvel achat de 25 000 actions supplémentaires est effectué au même prix.

Au 31 décembre 2020, ils se présentaient comme suit :

	Nb. d'actions	% participation
ISPD	14 407 750	96,75%
Autres	273 137	1,83%
Nextstage	210 375	1,41%
Total	14 891 262	100,00%

12.2) Réserves de la Société mère

La réserve légale comporte des restrictions d'utilisation. Celle-ci est conditionnée par diverses dispositions légales. Conformément à la loi sur les sociétés de capital, les sociétés commerciales obtenant des bénéfices sous cette forme juridique sont tenues de doter cette réserve de 10 % de ces bénéfices, à concurrence de la constitution d'un fonds de réserve atteignant 1/5^{ème} du capital social souscrit. Les raisons d'être de la réserve légale sont la compensation des pertes ou l'augmentation de capital du montant dépassant 10 % du capital déjà augmenté, ainsi que la distribution aux actionnaires en cas de liquidation. Au 31 décembre

2021, la réserve légale n'est pas entièrement financée en raison de l'augmentation de capital avec l'apport de Rebold Marketing et Communication.

12.3) Prime d'émission

La loi sur les sociétés de capitaux autorise expressément l'utilisation du solde de la prime d'émission pour l'augmentation de capital et n'oppose aucune restriction spécifique quant à la disponibilité de ce solde.

12.4) Réserves volontaires

Ce sont des réserves librement disponibles générées par la Société à partir des résultats des exercices précédents non distribués.

Lors de la réunion du Conseil d'administration de la Société mère du 27 novembre 2020, il a été décidé de convertir la totalité de la prime d'émission s'élevant à 21 974 180 euros suite à l'augmentation de capital décrite ci-dessus en réserves volontaires.

12.5) Distribution de dividendes

En 2021 et 2020, aucun dividende n'a été distribué à des sociétés hors du périmètre de consolidation.

Le décret-loi royal 18/2020 du 12 mai, relatif aux mesures sociales de défense de l'emploi, prévoit une limitation de la distribution des dividendes des entreprises qui bénéficient d'un plan de licenciement temporaire (ERTE). L'article 5.2 établit que les sociétés commerciales ou autres personnes morales qui se prévalent des plans de licenciement temporaire réglementés à l'article 1 du décret-loi royal et qui utilisent les ressources publiques qui leur sont allouées ne peuvent pas distribuer de dividendes correspondant à l'exercice fiscal au cours duquel ces plans de licenciement temporaire sont appliqués, sauf si elles versent préalablement le montant correspondant à l'exonération appliquée aux cotisations de sécurité sociale.

En outre, la résolution du 6 mai 2020, publiée dans le BOE du 9 mai 2020, du secrétaire d'État à l'économie et au soutien aux entreprises, qui publie l'accord du Conseil des ministres du 5 mai 2020, établissant les termes et conditions de la troisième tranche de la ligne de garanties pour les prêts accordés aux entreprises et aux travailleurs indépendants, les billets à ordre inclus dans le marché alternatif de revenus fixes (MARF) et les garanties accordées par la Compañía Española de Reafianzamiento, SME, Sociedad Anónima (CERSA), et les limites sont autorisées à acquérir des engagements de dépenses imputés à des exercices futurs en application des dispositions de l'article 47 de la loi 47/2003, du 26 novembre, loi budgétaire générale, qui établit que « *les financements obtenus doivent être utilisés pour faire face aux besoins de liquidité dérivés, entre autres, de la gestion des factures, du paiement des salaires et des fournisseurs, du besoin de fonds de roulement et des échéances*

d'obligations financières ou fiscales. Ainsi, à titre d'exemple, le financement garanti par l'État ne peut en aucun cas être utilisé pour payer des dividendes ou des acomptes sur dividendes ».

Au cours de l'année 2020, le Groupe a bénéficié de certaines subventions suite à la pandémie COVID 19 (voir note 2) : Les ERTes dans lesquels les cotisations de sécurité sociale n'ont pas été supprimées et les prêts ICO ont été demandés.

12.6 Gestion du capital

L'objectif du groupe en ce qui concerne la gestion du capital est de maintenir une structure financière optimale qui permette de réduire le coût du capital, mais en garantissant la capacité de continuer à gérer ses opérations, en visant toujours la croissance et la création de valeur. Cet objectif du groupe n'a pas de forme officielle, et le conseil d'administration n'a pas défini de paramètres à son sujet.

Les principales sources utilisées par le groupe pour financer sa croissance sont :

- Le cash-flow généré par le groupe.
- La trésorerie disponible à la clôture de l'exercice.
- L'existence d'un fonds de roulement positif.

L'on contrôle la structure de capital à travers le ratio de levier, calculé comme le quotient de l'endettement financier net sur le capital propre net. Les dettes du Groupe sont contractées principalement auprès d'établissements financiers pour bail financier en 2021 pour un montant de 14 951 euros (25 146 euros en 2020). Le groupe dispose également de prêts et autres produits auprès d'institutions financières pour un montant de 9,6 millions et de lignes de crédit non utilisées pour un montant de 7,5 millions.

12.7 Actions propres

Le 23 décembre 2021, la société mère du groupe a acquis un total de 150 000 actions propres au prix de 3,80 € pour un total de 570 000 €. Le 22 janvier 2022, un nouvel achat de 25 000 actions supplémentaires est effectué au même prix.

NOTE 13. ÉCARTS DE CONVERSION

Le mouvement du solde de ce poste du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021 a été le suivant :

	31/12/2021	31/12/2020
Solde initial	3 563	(34 022)
Variation nette de la période	780 704	37 585

Solde final

784 267

3 563

Les écarts de conversion sont générés par les sociétés siégeant à l'étranger qui utilisent une devise fonctionnelle différente de l'euro. Plus précisément, ces monnaies sont principalement le peso argentin, le dollar américain et le peso mexicain.

NOTE 14. TRANSACTIONS AVEC PAIEMENTS BASÉS SUR LES INSTRUMENTS DU PATRIMOINE.

Stock Option Plan Digilant Inc

Dans la société du groupe Digilant Inc, des options sur actions ont été accordées à certains employés en vertu d'accords spécifiques sur les options sur actions. Le régime d'options d'achat d'actions de 2014 (le « Plan ») a été créé pour offrir des incitations aux employés clés et récompenser les opportunités conçues pour améliorer la croissance rentable de la société. Le plan autorisait l'émission d'options permettant d'acquérir jusqu'à 3 333 333 actions. La période d'acquisition des droits, le nombre d'actions couvertes par l'option et le prix d'exercice de l'option par action sont fixés dans les accords. La période d'acquisition des attributions est généralement de quatre ans et la durée maximale des options est de dix ans. La juste valeur de chaque attribution d'options sur actions est estimée à la date d'attribution à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes et nécessite la saisie d'hypothèses hautement subjectives. Les hypothèses clés comprennent l'estimation de la durée pendant laquelle les employés et les administrateurs conserveront leurs options avant de les exercer (la durée prévue de l'option), la volatilité estimée des actions de la société sur la durée prévue de l'option, le taux d'intérêt sans risque sur la durée prévue de l'option. Et le rendement annuel attendu du dividende de la société. La société estime que la technique d'évaluation et l'approche utilisée pour élaborer les hypothèses sous-jacentes sont appropriées pour estimer la juste valeur des options sur actions de la société. Les valeurs dérivées de l'utilisation du modèle Black-Scholes sont comptabilisées comme une charge au cours de la période de consolidation, déduction faite des renoncations estimées. Les estimations de la juste valeur ne sont pas destinées à prédire les événements futurs réels ou la valeur finalement réalisée par les personnes recevant des attributions d'actions.

NOTE 15. REVENUS DIFFÉRÉS

Mamvo Perfomance, S.L. (maintenant absorbé par Rebold Marketing SL.) « TrueTarget »

En 2014, le Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) a approuvé l'octroi d'une aide à la société Mamvo Perfomance, S.L. pour la collaboration

au développement du projet de recherche et développement intitulé « Nouveau système de publicité numérique personnalisée utilisant des techniques de machine learning et des algorithmes avancés de traitement des données », pour un montant total de 563 147,95 euros, avec une tranche non remboursable de 99 379,05 euros et une autre tranche de 463 768,90 euros remboursable sous forme de prêt à un taux d'intérêt bonifié.

Mamvo Performance, S.L. (maintenant absorbée par Rebold Marketing SL.) « Datalake »

En date du 27 novembre 2018, la Société Mamvo Performance, S.L. a obtenu du Centre pour le Développement Technologique Industriel (CDTI) une aide comme collaboration au développement du projet de recherche et de développement dénommé « Évaluateur et recommandeur dynamique de campagnes de marketing », pour un montant de 445 176 euros, en distinguant une tranche de 133 553 euros non remboursables et une autre tranche de 331 623 euros remboursables à titre de prêt au taux d'intérêt bonifié. 181 396 euros ont été reçus le 22 janvier 2022, correspondant au dernier versement à effectuer par le CDTI.

Au cours de l'exercice 2021, un total de 30 560 euros (49 151 euros au 31 décembre 2020) a été imputé sur le résultat de l'exercice, enregistrés dans le Compte de Résultat consolidé, correspondant à la tranche non remboursable de l'aide accordée pour la société Mamvo Performance, S.L., en raison de certaines des dépenses encourues.

Rebold Marketing et Communication, S.L.U. « Lune »

Au cours de l'année 2020, le Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) a approuvé l'octroi à l'entreprise Rebold Marketing and Communication, S.L.U. d'une aide en tant que collaboration au développement du projet de recherche et développement appelé « Lune », (basé sur un projet d'application de la technologie dans la mise en page des nouvelles pour faciliter un meilleur traitement de celles-ci) pour un montant total de 347 373,82 euros, en distinguant une tranche de 69 474,76 euros non remboursable et une autre tranche de 277 899,06 euros remboursable sous forme de prêt à taux d'intérêt bonifié. Le premier versement reçu a été effectué le 13/07/2020 pour un montant de 121 750,30 € (35 %), dont 24 350,06 € ont été imputés en tant que subvention et 97 400,24 € en tant que prêt. Les deux prochains paiements devraient être reçus en mars 2022,

Rebold Marketing et Communication, S.L.U. « Profiling Tool »

La Société contrôlée Rebold Marketing y Comunicación, S.L., a obtenu un prêt à taux de 0 % du Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) comme collaboration au développement du projet de recherche et développement intitulé « Système d'exploitation des connaissances par la combinaison de multiples points de contact que les marques ont avec les consommateurs à partir de différents canaux ».

Le montant total du prêt s'élève à 714 340,96 euros, comprenant une tranche de 142 868,19 euros non remboursable et une autre tranche de 571 472,77 euros remboursable comme prêt à taux bonifié.

Rebold Marketing et Communication, S.L.U. « Living Communities »

Au cours de l'année 2016, le Centre pour le développement de la technologie industrielle (CDTI) a approuvé l'octroi d'une aide à la société Rebold Marketing et Communication, S.L.U. pour la collaboration au développement du projet de Recherche et Développement appelé « Living Communities » (basé sur l'identification et l'analyse en temps réel des communautés et des influenceurs sur Internet et les médias traditionnels) pour un montant total de 298 970 euros, en distinguant une tranche de 52 760 euros non remboursable et une autre tranche de 246 210 euros remboursable sous forme de prêt à taux d'intérêt bonifié.

NOTE 16. SITUATION FISCALE

Le détail des soldes maintenus avec les Administrations publiques est le suivant :

31/12/2021	À encaisser	A Payer
Taxe sur la Valeur Ajoutée	2 817 271	(2 646 061)
Remboursement de la taxe	57 291	(5 973)
Actifs pour les différences temporelles déductibles (**)	3 135 312	
Reports prospectifs de pertes de crédit pour l'année (**)	2 779 745	
Passifs correspondant à des impôts différés (**)		(64 232)
Retenues d'impôt sur le revenu		(154 367)
Autres dettes envers des administrations publiques		
Impôt sur les Sociétés		(667 668)
Organismes de la Sécurité Sociale	954	(383 136)
	8 790 572	(3 921 436)

31/12/2020	À encaisser	A Payer
Taxe sur la Valeur Ajoutée	2 106 294	(4 171 736)
Remboursement de la taxe	59 203	-
Actifs pour les différences temporelles déductibles (**)	2 989 910	-
Reports prospectifs de pertes de crédit pour l'année (**)	2 945 270	-
Passifs correspondant à des impôts différés (**)	-	(718 794)
Retenues d'impôt sur le revenu	-	(221 613)
Autres dettes envers des administrations publiques	-	(10 947)
Impôt sur les Sociétés	-	(140 015)
Organismes de la Sécurité Sociale	-	(335 025)
	8 100 677	(5 598 130)

(**) Montants enregistrés dans l'actif non circulant de l'état de situation financière consolidé.

Depuis 2017, le groupe fait partie du groupe fiscal 265/10, dont la société mère est Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. (« ISP »).

La charge fiscale du Groupe consolidé est obtenue par la somme des charges fiscales de chacune des sociétés. Les assiettes sont calculées à partir du résultat de l'exercice,

ajusté pour les écarts temporels, les différences permanentes et assiettes négatives des années précédentes.

L'impôt sur les sociétés est calculé en appliquant les taux d'imposition en vigueur dans chacun des pays où le groupe est implanté. Les principaux taux sont

Taux de l'impôt	2021	2020
Espagne	25,00%	25,00%
Italie(*)	30,45%	30,45%
France	33,33%	33,33%
Mexique	30,00%	30,00%
Colombie	31,00%	31,00%
Chili	10,00%	10,00%
États-Unis (**)	2,09%	2,09%
Argentine	30,00%	30,00%

(*)Moyenne impôts à payer en Italie

(**) Il n'existe pas de taux unique. Il s'agit des montants de l'impôt fédéral

La conciliation de la dépense d'impôt sur les sociétés et le résultat comptable avant impôt est la suivante :

Compte de Pertes et Profits			Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		TOTAUX
Résultat de l'exercice	5 434 750		-		5 434 750
	Augmentations	Diminutions	Augmentations	Diminutions	
Impôt sur les Sociétés	707 510	(515 681)	-	-	191 828
Différences permanentes	371 998	(403 883)	-	-	(31 885)
Les écarts temporels			-	-	-
Origine exercice	1 604 907	(11 933)	-	-	1 592 974
Origine exercices antérieurs	34 565	(1 707 455)	-	-	(1 672 890)
Base imposable (résultat fiscal)					5 514 778
Montant total					172 303
Dédution des dividendes					-
Dédution pour double imposition					-
Dédution environnementale					-
Dédution pour programme de recherche et développement et investissements					(19 400)
Dédution pour formation					-
Dédution pour les dons					-
Dédution pour les entreprises exportatrices					-
Autres déductions					-
Revenu net imposable					152 903
Rétentions et acomptes					(17 363)
Liquide à verser/retourner					135 540

	31/12/2020
Solde revenu avant impôt	(4 930 740)
	-
Différences permanentes	5 459 466
Charge d'imposition	(512 359)
Déductions	-
Monétisations	-
Autres	-
Activation de bases imposables négatives et déductions	53 276
Dépense (ou revenu) pour IS National	(459 083)
Dépense pour IS International	570 271
Revenu pour IS International	(216 934)
Dépense (ou revenu) pour IS International	353 337
Dépenses par IS	(105 746)

La ventilation de la dépense d'impôt sur les sociétés en distinguant entre impôt courant et impôt différé est la suivante :

	31/12/2021	31/12/2020
Impôt courant	(654 678)	105 969
Impôt différé	462 849	(377 620)
Total dépense d'impôt sur les sociétés	(191 828)	(271 651)

Selon la législation actuelle, les bases imposables négatives peuvent être compensées avec celles qui sont positives selon la législation de chaque pays.

Au 31 décembre 2021, le groupe dispose des crédits d'impôt suivants à imputer sur les résultats futurs :

Montant des crédits d'impôt			
<u>Entreprise</u>	<u>BINS</u>	<u>DTD</u>	<u>Déductions IS</u>
Antevenio SA	346 132	193 977	
Mamvo	203 213	14 177	130 248
Performance SLU			
MMSM SLU	91 244	4 659	106 242
Rebold Marketing SLU	288 953	25 522	318 091
Rebold Marketing y Comunicación SLU	470 620	465 121	740 936
B2 Marketplace C. G. SLU		4 411	
Antevenio S.R.L.(Italia)	192 412		
Antevenio Mejico		574 250	
Acceso Colombia		10 923	
Digilant Peru		289 077	
Digilant SA de CV	1.062.645	336 372	
Blue Digital	82	29 936	
Digilant Chile		15 816	
	2 655 300	1 964 241	1 295 517

Il n'y a pas de délai de prescription pour les crédits d'impôt.

Impôts différés

L'évolution au long de exercices 2021 et 2020 par rapport aux actifs pour impôt différé a été la suivante :

	31/12/2020	Frais / crédit résultats	31/12/2021
Crédits fiscaux	2 945 270	1 005 546	3 950 816
Différences temporaires à l'actif (créances commerciales)	2 989 910	(1 025 669)	1 964 241
Passif des différences temporaires (créances commerciales)	-	(64 232)	(64 232)
Total de l'actif d'impôt différé	5 935 180	(84 354)	5 850 826

	31/12/2019	Frais / crédit résultats	31/12/2020
Crédits fiscaux	1 427 921	1 517 349	2 945 270
Différences temporaires à l'actif (créances commerciales)	753 974	2 235 936	2 989 910
Passif des différences temporaires (créances commerciales)	(368 922)	368 922	-
Total de l'actif d'impôt différé	1 812 973	4 122 207	5 935 180

Comme indiqué dans les principes comptables, le Groupe ne reconnaît les actifs d'impôts différés dans l'état consolidé de la situation financière que s'ils sont récupérables dans un délai raisonnable, compte tenu également des limitations légales établies pour leur application. Plus précisément, les exigences du cadre d'information financière applicable pour la comptabilisation d'un crédit d'impôt sont les suivantes :

- Il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs suffisants pour pouvoir appliquer ces crédits d'impôt.
- Des bénéfices imposables futurs suffisants ne sont pas considérés comme probables lorsque :
 - Son recouvrement futur est prévu à plus de dix ans de la date de clôture de l'exercice, quelle que soit la nature du crédit d'impôt.
 - Il est peu probable que les conditions requises par la loi fiscale pour leur recouvrement soient remplies au moment où ils sont considérés comme recouvrables.

Afin de vérifier la recouvrabilité des crédits d'impôt en attente de compensation, le Groupe prépare un plan d'affaires pour chacune des sociétés bénéficiant de crédits d'impôt, sur lequel les ajustements nécessaires sont effectués pour déterminer les futurs bénéfices imposables sur lesquels les crédits d'impôt peuvent être compensés. En outre, le Groupe prend en compte les limites de compensation des bases fiscales établies par les juridictions respectives. Le Groupe évalue également l'existence de passifs d'impôts différés sur lesquels compenser ces pertes fiscales à l'avenir. Lors de la préparation des projections dans les plans d'affaires, le Groupe prend en compte les circonstances financières et macroéconomiques appropriées à l'environnement opérationnel propre à l'entité. Les paramètres tels que la croissance attendue, l'utilisation de la capacité de production installée, les prix, etc., sont projetés en tenant compte des prévisions et des rapports d'experts indépendants, ainsi que des données historiques et des objectifs fixés par la direction. Une estimation a été faite pour les crédits d'impôt de chaque juridiction séparément, en ajustant les paramètres du calcul à la réglementation fiscale de chaque juridiction applicable à chacun d'eux.

La ventilation des crédits fiscaux est la suivante :

	31/12/2021	31/12/2020
Sociétés appartenant au groupe consolidé fiscale	3 403 545	3 329 094
Sociétés sises à l'étranger	2 511 513	2 844 934
Total de crédits fiscaux	5 916 057	6 174 027

Les actifs pour impôt différé indiqués précédemment ont été enregistrés dans l'État de situation financière puisque les administrateurs estiment que, conformément à la meilleure estimation sur les résultats futurs des Sociétés qui font partie du Groupe, y compris certaines actions de planification fiscale, il est probable que lesdits actifs soient récupérables.

Autres informations

Selon la législation actuelle, les taxes ne peuvent pas être considérées comme définitivement liquidées tant que les rendements n'ont pas été inspectés par les autorités fiscales ou que le délai de prescription de quatre ans ne se soit pas écoulé. Au 31 décembre 2021, les sociétés espagnoles du Groupe sont sujettes à inspection pour l'exercice 2017 et suivants quant à l'impôt sur les sociétés, et pour l'exercice 2018 et suivants quant aux autres taxes qui lui sont applicables. Les sociétés sises à l'étranger ont ouvert à inspection les exercices non prescrits conformément à la législation fiscale en vigueur dans chaque pays. Les administrateurs considèrent que ces taxes ont été réglées adéquatement, de sorte que même en cas de divergences dans l'interprétation des règles en vigueur pour le traitement fiscal des transactions, d'éventuels passifs n'affecteraient pas de manière significative les comptes annuels ci-joints.

NOTE 17. RECETTES ET DÉPENSES

a) Montant net du chiffre d'affaires

Le détail par activités du montant net du chiffre d'affaires est le suivant :

Par clients (31/12/2021)	2021	2020
Publicité en ligne	91 602 735	32 558 549
Services de technologie	14 077 467	21 867 162
Total montant net du chiffre d'affaires	105 680 202	54 425 711

b) Approvisionnements

La totalité du montant recueilli dans cette rubrique correspond à des consommations d'exploitation

c) Frais de personnel

La composition de ce poste du Compte des résultats consolidé ci-joint est le suivant :

	31/12/2021	31/12/2020
Soldes et salaires	(22 920 088)	(14 434 538)
Indemnités	(375 289)	(632 596)
Sécurité sociale versée par l'entreprise	(3 540 026)	(2 497 447)
Autres coûts sociaux	(1 216 036)	(689 973)
Total frais de personnel	(28 051 438)	(18 254 554)

d) Services extérieurs

La composition de ce poste du Compte des résultats consolidé ci-joint est le suivant :

	31/12/2021	31/12/2020
Baux et redevances (note 8) (*)	(111 500)	(248 428)
Réparations et entretien	(9 272)	(17 744)
Services professionnels indépendants	(5 435 873)	(3 936 529)
Transport/manutention	(395 408)	(11 913)
Primes d'assurance	(207 680)	(67 452)
Services bancaires et similaires	(84 686)	(66 647)
Publicité et relations publiques	(763 682)	(309 040)
Provisions	(425 433)	(217 867)
Autres services	(1 459 471)	(800 306)
	(8 893 008)	(5 675 924)

e) Recettes financières

Le détail de la répartition de ce chapitre dans le compte de résultats consolidé est le suivant :

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts sur les effets et similaires	1 236 729	1 721 460
	1 236 729	1 721 460

En 2021, des intérêts ont été perçus pour une valeur de 1 236 729 € et en 2020 1 721 460 € de produits financiers dont 1 226 861 € provenant de Digilant Inc le prêt de la Congressional Bank reçu dans le cadre du Programme de protection des salaires (« PPP »), établi par la Loi sur le secours, l'assistance et la sécurité économique vis à vis de la pandémie de coronavirus.

f) Frais financiers

Le détail de la répartition de ce chapitre dans le compte de résultats consolidé est le suivant :

	31/12/2021	31/12/2020
Charges à payer et similaires	(367 110)	(231 583)
Frais financiers groupe	(117 528)	(52 244)
	(484 638)	(283 827)

g) Dépréciation d'actifs

	31/12/2021	31/12/2020
Correction de valeur par dépréciation des crédits commerciaux	(1 553 455)	(1 425 161)
Autres pertes d'exploitation courantes	(1 682 401)	(181 211)
Reprise de la dépréciation	273 136	348 262
	(2 962 720)	(1 258 109)

NOTE 18. PROVISIONS ET RISQUES

Le mouvement des provisions est le suivant :

	31/12/2020	Dotation	Application/R éversion	31/12/2021
Provisions pour autres responsabilités	283 309	8 670	(2 929)	289 050
	283 309	8 670	(2 929)	289 050

	31/12/2019	Dotation	Application/ Réversion	31/12/2020
Provisions pour autres responsabilités	199 699	-	83 610	283 309
	199 699	-	83 610	283 309

Cette rubrique comprend principalement les provisions pour la rémunération du personnel découlant d'Antevenio S.R.L, conformément à la législation italienne du travail en vigueur, pour un montant de 223 381 euros (248 523 euros au 31 décembre 2020).

En 2020, React2Media, Inc. fait actuellement l'objet d'une enquête ouverte par le procureur général de New York concernant l'implication de la société dans la génération de pistes pour la consultation publique sur la neutralité du net organisée en 2017 par la Commission fédérale des communications des États-Unis, « Restore Internet Freedom ». De l'avis des conseillers juridiques engagés par le Groupe, il est considéré comme probable qu'un décaissement sera effectué pour couvrir les frais de justice et les éventuelles responsabilités qui pourraient en découler pour la société, sans pouvoir entrer dans une quantification fiable du montant étant donné la situation actuelle du processus. Par conséquent, le Groupe a enregistré une provision d'un montant de 190 171 euros pour couvrir les frais juridiques et les éventuelles responsabilités qui pourraient survenir pour la société, en suivant un critère de prudence,

La société est actuellement en cours de dissolution, qui devrait être achevée le 16 décembre 2023.

Sa société mère ISPD Network, le litige étant terminé, a annulé la provision de 190 171 € et toutes les créances de la filiale R2M.

Au 31 décembre 2021, le Groupe ISPD Network maintient un montant total d'avaux qui s'élève à 168 920 euros (227 664 euros au 31 décembre 2020).

NOTE 19. INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT

Diverses initiatives visant à réduire la consommation de ressources naturelles ont été mises en place dans les bureaux du groupe depuis plusieurs années : points de collecte sélective des déchets, fontaines à eau pour éliminer les bouteilles en plastique et vaisselle à usage unique compostable. En Espagne, nous avons un fournisseur d'électricité verte, une politique de voyage qui décourage les déplacements en avion pour les voyages d'affaires qui peuvent être effectués en moins de trois heures en train et un parking à vélos au bureau de Barcelone.

En 2021, le défi de la semaine verte a été lancé pour réduire notre stockage de données et donc notre empreinte carbone. Grâce à ce défi, nous avons réussi à planter 144 arbres avec l'association Bosques sostenibles.

En Espagne, le projet de certification du système de gestion environnementale ISO14001 a été lancé et la politique environnementale et les bonnes pratiques environnementales du groupe ont été communiquées.

Il n'y a pas non plus de provisions pour risques et frais ni pour imprévus relatifs à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

NOTE 20. FAITS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 11 janvier 2022, une nouvelle acquisition d'actions propres a lieu. À cette date, 25 000 nouvelles actions sont achetées au prix de 3,80 euros. Le nombre total d'actions propres à cette date est maintenant de 175 000 actions avec une valorisation de 665 000 euros.

Afin de simplifier sa gamme de produits et de services et en raison d'une restructuration interne, le groupe a décidé que les services d'achat d'espaces publicitaires dans les médias numériques (Unité commerciale GO), qui étaient jusqu'à présent fournis par Mamvo Performance, S.L.U., seront désormais fournis (sans changement des conditions ou de la qualité du service) par Rebold Marketing, S.L.U. (appartenant au même groupe) et qu'à partir du 1er janvier 2022, toute la facturation sera effectuée par cette société.

Le Groupe a également décidé que les services d'achat d'espaces publicitaires dans les médias numériques (Activation Business Unit), qui jusqu'à présent étaient fournis par Rebold Marketing and Communication, S.L.U., seront désormais fournis (sans changement des conditions ou de la qualité du service) par Rebold Marketing, S.L.U.

(appartenant au même groupe) et qu'à partir du 1er janvier 2022, toute la facturation sera effectuée par cette société.

Les administrateurs de la Société Mère considèrent qu'il n'y a pas d'autre événement postérieur pertinent à la date d'établissement de ces comptes annuels consolidés.

NOTE 21. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES MAINTENUS AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DOMINANTE

21.1) Soldes et transactions avec les administrateurs et la haute direction

Les montants rapportés par les membres du Conseil d'administration ou par la Haute Direction, à quelque titre que ce soit, sont les suivants :

	Haute direction	
	31/12/2021	31/12/2020
Soldes et salaires	1 538 859	1 340 894
Total	1 538 859	1 340 894

Le Conseil d'administration n'a pas été rémunéré en 2020. En 2021, le JGE du 25/11/2021 a approuvé la rémunération du conseil d'administration d'un montant maximum de 685 000 €.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, il n'y a pas d'engagements pour compléments de retraite, cautions ou garanties accordées en faveur du conseil d'administration, ni de crédits ou d'avances qui leur aient été accordés.

Autres informations concernant le Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de la Société et les personnes qui leur sont liées, visées à l'article 231 du texte consolidé de la loi espagnole sur les sociétés, n'ont pas signalé de situations de conflit direct ou indirect qu'ils pourraient avoir avec les intérêts de la Société. Elle déclare également ne pas avoir de positions ou de participations dans des sociétés ayant un type d'activité identique, similaire ou complémentaire à celui qui constitue l'objet social de la Société.

NOTE 22. AUTRES INFORMATIONS

Le nombre moyen de personnes employées par le Groupe, distribués par catégories, est le suivant :

	31/12/2021			31/12/2020		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Direction	18	10	29	24	13	37
Administration	22	29	51	20	29	49
Commercial	29	42	70	37	45	82
Production	112	157	269	119	162	281
Marketing	1	3	4	1	6	7
Techniciens	19	1	20	31	10	41
	201	241	442	232	265	497

Le nombre de personnes employées par le Groupe à la clôture des différentes périodes distribuées par catégories, est le suivant :

	31/12/2021	31/12/2020
Direction	34	35
Administration	56	53
Commercial	68	64
Production	274	315
Marketing	5	5
Techniciens	46	
	483	472

Le nombre moyen de personnes employées au cours de l'exercice ayant un handicap égal ou supérieur à trente-trois pour cent, distribués par catégories, est le suivant :

	31/12/2021	31/12/2020
Direction	1	1
Administration	-	-
Commercial	-	1
Production	1	-
Marketing	-	-
	2	2

Le nombre de membres du Conseil d'administration, de la direction générale et de personnes employées à la fin des périodes, répartis par catégorie professionnelle, de la Société mère est le suivant :

	31/12/2021		31/12/2020	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Direction	3	4	2	2
Administration	3	3	1	4
Commercial	0	0	0	0
Production	0	2	1	1
Marketing	1	0	1	1
Techniciens	0	0	0	0
	7	9	5	8

Le conseil d'administration de la société mère est composé de 5 hommes et d'une femme.

Les honoraires provisionnés pour l'audit du groupe consolidé au cours des exercices 2021 et 2020 s'élèvent à un total de 182 916 euros et 223 957 euros.

En relation avec la loi 15/2010, du 5 juillet, modifiant la loi 3/2004, du 29 décembre, qui établit des mesures pour combattre les retards de paiement dans les transactions commerciales, un détail du délai moyen de paiement aux fournisseurs des entreprises domiciliées en Espagne est inclus ci-dessous :

	2021	2020
	Jours	Jours
Période moyenne de paiement aux fournisseurs	47,64	49,94
Ratio d'opérations payées	42,06	48,88
Ratio d'opérations en attente de paiement	52,78	67,74
	Montant (euros)	Montant (euros)
Total paiements effectués	9 935 111	10 234 317
Total paiements non effectués	1 770 402	1 329 918

NOTE 23. INFORMATION SEGMENTÉE

La distribution du montant net du chiffre d'affaires correspondant aux activités ordinaires du Groupe, par catégories d'activités ainsi que par marchés géographiques, est le suivant :

Par clients (31/12/2021)	
	Total
Publicité en ligne	91 602 735
Services de technologie	14 077 467
Total montant net du chiffre d'affaires	105 680 202

Par clients (31/12/2020)	
	Total
Publicité en ligne	42 706 056
Services de technologie	11 719 655
Total montant net du chiffre d'affaires	54 425 711

Les critères d'agrégation utilisés pour préparer la segmentation vue dans les tableaux précédents sont établis sur la base des types d'activité exercés par les sociétés du groupe :

- Marketing et publicité en ligne: Il s'agit de la principale activité gérée par le groupe et comprend les activités publicitaires fournies aux clients de l'entreprise.
- Services technologiques : Cette activité fait référence au service de notre plateforme d'emailing et de SMS, de notre plateforme de conseil en médias et en consommation et en commerce électronique.

Les indicateurs économiques qui ont été évalués pour déterminer les segments ont été la capacité à générer de la valeur par chacun d'entre eux et les caractéristiques techniques que chacun possède en soi.

Distribution ventes et coûts de ventes par territoire

Distribution / Ventes	Montant consolidé 31/12/2021	Montant consolidé 31/12/2020
------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

Espagne	18 840 617	13 675 100
Europe, Amérique latine et États-Unis	86 839 585	40 750 612

Total Distribution Ventes	105 680 202	54 425 712
----------------------------------	--------------------	-------------------

Distribution du coût des ventes	Montant consolidé 31/12/2021	Montant consolidé 31/12/2020
Espagne	-11 982 452	-5 853 239
Europe, Amérique latine et États-Unis	-47 793 532	-23 346 387
Total Distribution du coût des ventes	-59 775 984	-29 199 626

Comptes de résultats consolidé par catégorie d'activité

	31/12/2021			31/12/2020		
	Marketing et publicité en ligne	Prestation de services de technologie	Total	Marketing et publicité en ligne	Prestation de services de technologie	Total
Montant net du chiffre d'affaires	91 602 735	14 077 467	105 680 202	42 706 056	11 719 655	54 425 711
Autres recettes d'exploitation	360 293	63 581	423 874	464 865	25 350	490 215
Approvisionnements	(55 591 665)	(4 184 319)	(59 775 984)	(25 987 667)	(3 211 959)	(29 199 626)
Autres frais d'exploitation	(9 315 956)	(2 438 652)	(11 754 608)	(5 200 525)	(1 733 508)	(6 934 033)
Amortissement	(1 122 152)	(124 684)	(1 246 836)	(777 426)	(96 086)	(873 512)
Frais de personnel	(22 380 122)	(5 671 317)	(28 051 439)	(13 474 119)	(4 780 435)	(18 254 554)
Autres résultats	(44 153)		(44 153)	(14 014)	(21 021)	(35 035)
Résultat d'exploitation	3 508 980	1 722 077	5 231 056	(2 282 829)	1 901 995	(380 834)
Résultat financier	426 348	142 116	568 464	(1 922 494)	(904 703)	(2 827 198)
Résultat avant impôt	3 935 328	1 864 193	5 799 520	(4 205 323)	997 292	(3 208 031)
Impôt sur les Sociétés	(382 216)	(95 554)	(477 770)	(188 659)	(88 781)	(277 439)
Autres impôts	(68 223)		(68 223)	(122 044)		(122 044)
Résultat de l'exercice	3 484 889	1 768 639	5 253 527,37	(4 516 026)	908 511	(3 607 515)

31/12/2021			31/12/2020		
Publicidad On Line	Prestación de Servicios de Tecnología	Total	Publicidad On Line	Prestación de Servicios de Tecnología	Total

ACTIVO	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020
Immobilisations corporelles	1 373 619	211 097	1 584 716	1 119 883	307 325	1 427 208
Fonds de commerce de consolidation intr. globale ou proportionnelle	7 240 758	1 112 756	8 353 514	5 051 319	1 386 214	6 437 533
Fonds de commerce	532 708	81 866	614 574	526 951	144 609	671 560
Immobilisations incorporelles	835 340	128 375	963 714	981 790	269 429	1 251 219
Immobilisé en cours	478 053	73 467	551 520	-	-	-
Actifs financiers non courants	72 238	11 102	83 340	73 115	20 065	93 180
Impôts différés actifs	5 127 122	778 934	5 915 056	4 657 140	1 278 040	5 935 180
Actifs non courants	15 659 839	2 406 597	18 066 436	12 410 197	3 405 682	15 815 879
					-	-
Dettes commerciales et autres comptes à encaisser	29 964 692	4 604 960	34 569 652	24 632 039	6 759 674	31 391 713
Clients entreprises du groupe	127 545	19 601	147 146	237 454	65 164	302 618
Autres actifs courants	119 160	18 312	137 472	199 318	54 698	254 017
Autres actifs courants entreprises du groupe	15 068	2 316	17 383	-	-	-
Administrations publiques à encaisser	2 280 901	350 528	2 631 429	1 648 836	452 484	2 101 320
Actifs d'impôt courant	49 660	7 632	57 291	46 454	12 748	59 203
Dépenses anticipées	215 390	33 101	248 491	106 295	29 170	135 465
Trésorerie et équivalents	17 434 083	2 679 262	20 113 345	7 161 198	1 965 219	9 126 417
Actifs courants	50 206 499	7 715 712	57 922 211	34 031 596	9 339 157	43 370 753
Total actif	65 866 337	10 122 309	75 988 647	46 441 793	12 744 839	59 186 632

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		31/12/2021	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020
Capital Social		709 989	109 111	819 099	642 720	176 379	819 099
Actions propres		(494 071)	(75 929)	(570 000)	-	-	-
Réserve légale		40 117	6 165	46 282	36 316	9 966	46 282
Réserves dans les sociétés par intégration globale		1 507 325	231 645	1 738 970	(49 366)	(13 547)	(62 913)
Résultats négatifs d'exercices antérieurs		(4 483 386)	(689 005)	(5 172 391)	-	-	-
Résultat de l'exercice attribué à la société mère		4 606 122	707 867	5 313 988	(3 084 100)	(846 357)	(3 930 458)
Partenaires externes		(558 325)	(85 303)	(644 128)	(338 004)	(92 757)	(430 760)
Écarts de conversion	13	679 796	104 471	784 267	2 795	767	3 563
Capital attribué à la société mère	14	2 565 981	394 325	2 960 216	(2 451 634)	(672 792)	(3 124 426)
Capital attribué à des partenaires externes		(558 325)	(85 303)	(644 128)	(338 004)	(92 757)	(430 760)
Capital propre net	13	2 007 566	308 522	2 316 088	(2 789 637)	(765 549)	(3 555 186)
Dettes envers des établissements de crédit long terme	10	6 720 836	1 032 855	7 753 691	6 604 746	1 812 515	8 417 261
Dettes envers des entreprises du groupe à long terme		7 125 920	1 095 108	8 221 028	6 393 436	1 754 525	8 147 961
Autres dettes à long terme	10	2 088 940	321 027	2 409 967	2 944 950	808 171	3 753 121
Provisions	18	250 546	38 504	289 050	222 303	61 006	283 309
Passif pour impôt différé	16	55 676	8 556	64 232	564 014	154 780	718 794
Passifs non courants		16 241 917	2 496 051	18 737 968	16 729 449	4 590 997	21 320 446
Dettes envers des établissements de crédit court terme	10	1 603 654	246 449	1 850 103	662 233	181 734	843 967
Autres dettes à court terme	10	2 909 318	447 103	3 356 421	716 532	196 635	913 167
Dettes envers des entreprises du groupe à court terme	24	759 445	116 711	876 156	478 437	131 296	609 732
Créances commerciales et autres comptes à payer	10	31 681 225	4 868 756	36 549 981	21 259 200	5 834 079	27 093 279
Fournisseurs, entreprises du groupe	24 et 10	1 588 605	244 136	1 832 742	1 549 133	425 122	1 974 255
Personnel à payer	10	4 349 191	668 382	5 017 573	2 798 322	767 932	3 566 254
Administrations publiques à payer	16	2 764 664	424 872	3 189 536	3 714 885	1 019 461	4 734 347
Passif pour impôt courant	16	416 818	64 056	480 874	109 865	30 150	140 015
Revenus anticipés		1 276 609	196 189	1 472 798	1 203 565	330 290	1 533 855
Autres passifs courants	2, 10	267 325	41 082	308 407	9 808	2 692	12 500
Passifs courants		47 616 854	7 317 737	54 934 590	32 501 981	8 919 391	41 421 372
Total capitaux propres et passifs		65 866 337	10 122 309	75 988 647	46 441 793	12 744 839	59 186 632

NOTE 24. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées au cours de l'exercice 2020 sont réalisées avec les sociétés suivantes.

Société/Groupe	Lien
Groupe ISP Digital	Entreprise dominante
Groupe ISP	Entreprise liée

Le détail des soldes avec des parties associées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020 est le suivant :

PARTIE LIÉE (31 décembre 2021)	SOLDE DÉBITEUR	SOLDE CRÉANCIER
Autres dettes		
ISP par Impôt sur les sociétés	17 383	423 949
ISP		99 256
ISPD	-	207 951
ISP prêt à court terme		145 000
Total autres dettes	-	876 156
Soldes activité commerciale (client/fournisseur)		
ISPD	146 146	1 554 071
ISP		278 671
IN STORE MEDIA	1 000	
Total activité commerciale	147 146	1 832 742
Soldes des prêts		
ISPD		4 947 330
ISP		3 273 698
Total des prêts		8 221 028

PARTIE LIÉE (31 décembre 2020)	SOLDE DÉBITEUR	SOLDE CRÉANCIER
Autres dettes		
ISP par Impôt sur les sociétés	-	335 252
ISPD	-	129 480

ISP prêt à court terme		145 000
Total autres dettes	-	609 732
Soldes activité commerciale (client/fournisseur)		
ISPD	242 618	1 714 842
ISP	60 000	259 413
Total activité commerciale	302 618	1 974 255
Soldes des prêts		
ISPD		4 874 263
ISP		3 273 698
Total des prêts		8 147 961

Détails des transactions entre parties liées effectuées en 2021 et 2020 ;

2021	IN STORE MEDIA(*)	ISP(*)	ISP DIGITAL(*)
Ventes de biens	1 159	-	
Prestation de services		9600	
Réception des services		(207 216)	
Recettes financières			-
Dépenses financières		(43 458)	(74 069)
Total	1 159	(241 074)	(74 069)

2020	IN STORE MEDIA(*)	ISP(*)	ISP DIGITAL(*)
Ventes de biens	1 800	-	26 571
Prestation de services		23 154	9 494
Réception des services		(70 353)	(263 873)
Recettes financières		2 137	-
Dépenses financières		(49 262)	(95 388)
Total	1 800	(94 325)	(323 195)

Les transactions ont été effectuées à des conditions équivalentes à celles des transactions avec des tiers.

NOTE 25. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

REACT2MEDIA:

Le 22 juin 2017, la Société mère a acquis 51 % des actions avec droit de vote de la société américaine React2Media, L.L.C. pour un prix de 2 250 000 USD (2 022 275 euros), payant intégralement ce montant à la contrepartie le 23 juin 2017. Cette société s'est intégrée à travers l'intégration globale dans le périmètre de consolidation à partir de ladite date.

Le siège de la société React2Media, L.L.C. est situé à 35 W 36th St, New York, NY 10018, EE, États-Unis. La société a pour activité principale la prestation d'un service complet de réseaux de publicité en ligne, en offrant un ensemble complet d'opportunités de marketing interactif pour les agences de médias, annonceurs directs et éditeurs à parts égales. La raison principale à cette acquisition est l'incursion du Groupe ISPD Network dans le marché américain en profitant de la situation et des connaissances de la société acquises sur ledit marché. L'intention du Groupe ISPD Network est de doter la société acquise du reste de ses lignes d'affaires pour générer ainsi des synergies positives.

Le Groupe et les actionnaires vendeurs se sont dotés, réciproquement, de droits d'option d'achat et de droits d'option de vente inconditionnels sur les actions de la société pour 49 % restant du capital social de ladite société, qui peuvent être exercés dans la même période et pour le même montant. Les options détaillées précédemment sont fondées sur un prix variable en fonction de paramètres associés aux résultats de ladite société au long des exercices 2019, 2020 et 2021, bien que la valeur totale de l'acquisition ne pourra pas dépasser 8,5 millions de dollars (le paiement de 2,25 millions de dollars pour l'acquisition de 51 % a déjà été effectué). Le Prix de vente est assujéti à l'accomplissement de certaines conditions de permanence de la part des vendeurs.

Sur la base des normes internationales d'information financière et de l'existence d'options croisées d'achat et de vente pour le même montant et la même période d'exercice, la transaction a été traitée comme une acquisition anticipée de la participation minoritaire, en application des dispositions de l'*IAS 32 Instruments financiers : Présentation* qui établit qu'une obligation contractuelle de remettre des espèces à une autre entité est un passif financier.

Le montant enregistré par le Groupe le 31 décembre 2017 comme passif financier a constitué la meilleure estimation à la date du montant que le Groupe espérait payer, la juste valeur de ce passif financier s'élevant à 1,98 million d'euros, consignés dans le poste « Autres passifs non courants ».

Sur la base des dispositions de la IFRS 3 (norme internationale d'information financière n° 3) de regroupement d'entreprises, lors du premier semestre de l'exercice 2018, le Groupe a décidé de réévaluer ce passif financier, en ajustant rétroactivement les

montants provisoires reconnus à la date d'acquisition en vue de montrer la nouvelle information obtenue sur des faits et des circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'estimation des montants reconnus à cette date. Par conséquent, le montant qui a été enregistré par le Groupe le 31 décembre 2018 comme passif financier a constitué la meilleure estimation à la date du montant qu'il espérait payer, la juste valeur de ce passif financier s'élevant à 2,108 millions d'euros, consignés dans le poste « Autres passifs non courants ».

Le 21 mai 2019, la première tranche d'options d'achat et de vente inconditionnelles sur les actions de la Société pour les 49 % restants du capital social de la Société établie dans l'accord initial du 22 juin 2017 a été exercée. Le Groupe a acquis 9 % des actions de la société américaine React2Media, L.L.C. pour un prix de 212 551 dollars (192 778 euros).

En 2019, compte tenu des informations supplémentaires obtenues par les administrateurs, d'une plus grande expérience et de la mise à jour des estimations comptables des années précédentes en ce qui concerne l'évaluation du passif financier généré par l'option d'achat susmentionnée, sa valeur a été réajustée de manière prospective, et l'effet a été reconnu dans le compte de résultat consolidé de l'exercice comme un produit d'un montant de 1,4 million d'euros comptabilisé dans la rubrique « Dépréciation d'actifs » (voir Note 17-g).

Suite aux événements décrits ci-dessus, l'encours enregistré au 31 décembre 2019 en tant que passif financier s'élève à 488 257 euros, enregistré dans la rubrique « Autres passifs non courants » pour un montant de 280 340 euros et dans la rubrique « Autres passifs courants » pour un montant de 207 917 euros (voir note 10).

Au 31 décembre 2020, les options de vente et d'achat n'ont pas été exercées car le Groupe a liquidé la Société contrôlée, qui sera dissoute dans les prochaines années.

Au 31 décembre 2020, le Groupe a déprécié la totalité du fonds de commerce en consolidation apporté par la société contrôlée **React2Media, L.L.C.** car il a liquidé cette **société contrôlée, qui sera dissoute dans les prochaines années**. Le montant de la dépréciation comptabilisée dans le compte de résultat consolidé pour 2020 s'élève à 1 921 952 euros.

Au 31 décembre 2021, cette société est dissoute et se trouve dans la phase finale de liquidation qui se terminera en décembre 2023 et aucune option de vente et d'achat ne sera exercée car la société est liquidée.

Les détails de la contrepartie donnée, la juste valeur des actifs nets acquis et le fonds de commerce au moment du regroupement d'entreprises étaient les suivants :

	Euros
Valeur raisonnable de la contreprestation remise	
Paiement effectué à la date d'acquisition	2 102 903
Options de vente accordées à des participations non dominantes	1 933 648
Contreprestation contingente	35 004
Total contreprestation remise	4 071 555
Actifs nets identifiables acquis	
Investissements financiers à long terme	38 462
Immobilisations intangibles	2 312
Dettes commerciales et autres comptes à encaisser	1 198 620
Espèces	109 457
Dettes envers des établissements de crédit	(256 188)
Autres dettes	(13 429)
Créances commerciales et autres comptes à payer	(912 813)
Valeur raisonnable d'actifs nets acquis indetifiables	166 421
Valeur Brute du Fonds de commerce (Note 5)	3 905 134
Dépréciation du Fonds de commerce (Note 5)	(1 441 092)
Valeur Nette du Fonds de commerce (Note 5)	2 464 042
Contreprestation remise en espèces	(2 102 903)
Espèces et autres actifs équivalents acquis	109 457
Sortie de trésorerie nette pour l'acquisition	(1 993 446)

Le fonds de commerce généré a été assigné à l'Unité génératrice de trésorerie correspondante à l'activité de la société acquise et est attribué à la force de travail et aux synergies dérivées de la pénétration sur le marché nord-américain du Groupe ISPD Network, en utilisant la société acquise pour élargir les différentes lignes d'affaire du Groupe.

La Société a considéré que la valeur raisonnable des actifs identifiables acquis et des passifs assumés se correspondent avec les valeurs comptables à la date d'acquisition. Tel qu'il peut être apprécié sur le tableau précédent, pratiquement la totalité des actifs et des passifs acquis sont circulants.

La ventilation de la valeur raisonnable des clients à travers la prestation des services à la date d'acquisition est la suivante :

Euros	Montant brut contractuel	Correction par dépréciation	Valeur raisonnable
Clientes	1 198 620	0,00	1 198 620

B2 MARKETPLACE ECOMMERCE GROUP S.L. :

Le 7 octobre 2019, la Société mère a acquis 51 % des actions de la société espagnole B2MarketPlace, S.L., pour un prix de 254 240 euros, en versant la totalité de ce montant à la contrepartie à cette date. Cette société s'est intégrée à travers l'intégration globale dans le périmètre de consolidation à partir de ladite date.

Le 4 juillet 2021, Antevenio SA a acquis 10 % supplémentaires du capital social de la société B2MarketPlace, S.L. pour le prix de 153 224 euros, obtenant ainsi 61 % des actions de la société.

La société B2MarketPlace, S.L., a comme siège social calle Apolonio Morales 13C. La société est spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques

Le Groupe et les partenaires vendeurs se sont dotés, réciproquement, de droits d'option d'achat et de droits d'option de vente inconditionnels sur les actions de la société pour 49 % restant du capital social de ladite société, qui peuvent être exercés dans la même période et pour le même montant. Les options détaillées précédemment sont fondées sur un Prix variable en fonction de paramètres associés aux résultats de ladite société au long des exercices 2021, 2022 et 2023. Le Prix de vente est assujéti à l'accomplissement de certaines conditions de permanence de la part des vendeurs.

Sur la base des Normes internationales d'Information financière et sur la base de l'existence d'options d'achat et de vente croisées pour le même montant et la même période d'exercice, la transaction a été traitée comme une acquisition anticipée de la participation non dominante, en application des conditions requises de la *IAS 32 Instruments financiers : Présentation* qui établit qu'une obligation contractuelle de remettre des espèces à une autre entité est un passif financier.

Sur la base des dispositions de la IFRS 3 (norme internationale d'information financière n° 3) de regroupement d'entreprises, le Groupe peut, durant la période de l'exercice, réévaluer ce passif financier, en ajustant rétroactivement les montants provisoires

reconnus à la date d'acquisition en vue de montrer la nouvelle information obtenue sur des faits et des circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'estimation des montants reconnus à cette date. Suite à cette réévaluation, le montant que le Groupe a enregistré au 31 décembre 2021 en tant que passif financier est la meilleure estimation à cette date du montant que le Groupe s'attend à payer, la juste valeur de ce passif financier étant un montant total de 1 396 181 euros (1 549 402 euros en 2020). Sous la rubrique « Autres passifs non courants », il n'y a aucun montant (1 396 181 EUR en 2020) et sous la rubrique « Autres passifs courants », un montant de 1 396 181 EUR (153 221 euros en 2020) (voir note 10).

Les détails de la contrepartie donnée, la juste valeur des actifs nets acquis et le fonds de commerce à la date du regroupement d'entreprises sont les suivants :

	Euros
Valeur raisonnable de la contreprestation remise	
Paiement effectué à la date d'acquisition	254 240
Options de vente accordées à des participations non dominantes	1 993 489
Contreprestation contingente	27 817
Total des contreparties remises au 31 décembre 2019	2 275 546
Actifs nets identifiables acquis	
Investissements financiers à long terme	4 170
Immobilisations incorporelles	92
Immobilisations corporelles	4 479
Dettes commerciales et autres comptes à encaisser	43 357
Espèces	-
Dettes envers des établissements de crédit	(69 173)
Autres dettes	-
Créances commerciales et autres comptes à payer	(36 473)
Valeur raisonnable d'actifs nets acquis indetifiables	(53 547)
Valeur Brute du Fonds de commerce (Note 5)	2 329 094
Dépréciation du Fonds de commerce (Note 5)	-
Valeur Nette du Fonds de commerce (Note 5)	2 329 094
Contreprestation remise en espèces	254 240
Espèces et autres actifs équivalents acquis	-
Sortie de trésorerie nette pour l'acquisition	254 240

Le fonds de commerce généré a été affecté à l'Unité de Génération de Trésorerie correspondant à l'activité de la société acquise et est attribué au personnel et aux synergies dérivées de l'activité de la société acquise qui peuvent être offertes au Groupe ISPD Network, complétant ainsi avec une nouvelle ligne d'activité, étant donné que la société acquise peut être utilisée pour développer les différentes lignes d'activité du Groupe.

La Société a considéré que la valeur raisonnable des actifs identifiables acquis et des passifs assumés se correspondent avec les valeurs comptables à la date d'acquisition. Tel qu'il peut être apprécié sur le tableau précédent, pratiquement la totalité des actifs et des passifs acquis sont circulants.

La ventilation de la valeur raisonnable des clients à travers la prestation des services à la date d'acquisition est la suivante :

Euros	Montant brut contractuel	Correction par dépréciation	Valeur raisonnable
Clientes	43 053	-	43 053

FORESEEN MEDIA S.L.:

Le 20 février 2019, la Société mère a acquis 70,40% des actions de la société FORESEEN MEDIA S.L., pour un montant de 67 420 euros, en versant la totalité de ce montant à la contrepartie à cette date. Cette société s'est intégrée à travers l'intégration globale dans le périmètre de consolidation à partir de ladite date.

Le 4 février 2021, la Société mère a acquis 29,60 % supplémentaire du capital social de Foreseen Media, S.L. pour un prix fixe de 15 000 euros plus un montant variable correspondant à 15 % de la marge brute générée en 2021 par les clients actuels et nouveaux de la Société pour cette année, estimée à 43 000 euros (voir Note 20).

La société bénéficiaire de l'investissement, FORESEEN MEDIA S.L., est domiciliée à Madrid, Calle Apolonio Morales 13C. L'activité principale de la société est :

1. Achat, vente, exploitation, commercialisation et licence de tous types de droits relatifs aux eSports ou aux sports pratiqués sur des équipements informatiques, y compris l'achat et la vente d'espaces publicitaires, les droits de parrainage et le parrainage de joueurs, équipes et compétitions.
2. L'obtention de contrats de parrainage publicitaire auprès d'entreprises ayant des agents eSports, qu'il s'agisse de ligues eSports, de clubs, de joueurs ou de tiers qui organisent des événements eSports.

3. La création et la gestion des Clubs eSports, leur marketing et vente et leur exploitation économique.
4. La représentation des joueurs et des clubs eSports, l'achat et la vente des droits d'image des joueurs. Si les dispositions légales exigent, pour l'exercice de certaines des activités incluses dans l'objet social, un titre professionnel, une autorisation administrative ou une inscription dans les registres publics, ces activités doivent être exercées par une personne titulaire de ce titre et, le cas échéant, ne peuvent être commencées avant que les exigences administratives requises ne soient remplies. Les activités connexes peuvent également être exercées par la société en tout ou en partie indirectement, par le biais de participations dans d'autres sociétés ayant des objets identiques ou similaires à ceux exprimés aux paragraphes précédents, ou de toute autre manière autorisée par la loi.

Compte tenu du caractère non significatif des chiffres relatifs à l'acquisition de cette société dans l'ensemble des comptes consolidés, les administrateurs n'estiment pas nécessaire de fournir d'autres informations à cet égard.

Cette société contrôlée a été fusionnée en 2021 avec la société contrôlée Rebold Marketing, S.L.U. (anciennement Antevenio Esp).

REBOLD MARKETING AND COMMUNICATION, S.L.U.

Lors de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 4 septembre 2020, la société mère a approuvé l'augmentation de capital souscrite intégralement par son actionnaire majoritaire ISP Digital, S.L.U., par l'apport des actions de la société Rebold Marketing et Communication S.L.U.) Cette société est à son tour la tête d'un groupe de sociétés (détaillées dans le tableau ci-dessous) qui sont donc consolidées à partir de cette date au sein du Groupe ISPD Network consolidé au 31 décembre 2021 :

Société	Part en pourcentage
Rebold Marketing and Communication, S.L.U.	100 %
Acceso Mexico	100 %
Acceso Colombia	100 %
Digilant Colombia	100 %
Digilant INC	100 %
Digilant Perú	100 %
Digilant SA de CV	100 %
Filipides	100 %
Digilant Services	100 %
Blue Digital	65 %
Digilant Chile	100 %
Acceso Panamá	100 %
Blue Media	100 %
Rebold Panamá	100 %

Les détails des différentes sociétés composant ce nouveau sous-groupe sont présentés dans la note 1 des présents états financiers consolidés.

Les détails de la contrepartie donnée, de la juste valeur des actifs nets acquis à la date du regroupement d'entreprises sont les suivants :

	Euros
Valeur raisonnable de la contreprestation remise	
Contrepartie payée (actions de la Société Mère)	14 372 080
Contrepartie totale donnée à la date du regroupement d'entreprises	14 372 080
Actifs nets identifiables acquis	
Investissements financiers à long terme	3 685 591
Immobilisations incorporelles	923 740
Immobilisations corporelles	420 147
Dettes commerciales et autres comptes à encaisser	26 570 007
Espèces	1 323 576
Dettes envers des établissements de crédit	(20 487 896)
Créances commerciales et autres comptes à payer	(25 612 684)
Valeur raisonnable d'actifs nets acquis identifiables	(13 177 519)

La Société a considéré que la valeur raisonnable des actifs identifiables acquis et des passifs assumés se correspondent avec les valeurs comptables à la date d'acquisition. Tel qu'il peut être apprécié sur le tableau précédent, pratiquement la totalité des actifs et des passifs acquis sont circulants.

La ventilation de la valeur raisonnable des clients à travers la prestation des services à la date d'acquisition est la suivante :

Euros	Montant brut contractuel	Correction par dépréciation	Valeur raisonnable
Débiteurs et comptes à recevoir	26 570 007	-	26 570 007

HAPPYFICATION:

Le 15 septembre 2021, la Société mère a acquis la société technologique américaine Happyfication. Cette société basée à New York aide les spécialistes du marketing à utiliser l'intelligence des données et le marketing cognitif pour mieux comprendre les décisions de leurs clients dans le contexte actuel du marché. À cette fin, Happyfication connecte les canaux on et off pour faciliter la transparence opérationnelle par le biais d'une plateforme unique pour la connexion, l'activation et la mesure.

L'acquisition de Happyfication permettra également au groupe d'offrir aux marques de nouvelles façons de planifier et d'exécuter des expériences en ligne et hors ligne pour se connecter avec les clients.

Cet achat permettra aux entreprises du groupe de renforcer leur capacité d'analyse, de localisation des audiences omnicanales et de compréhension de leur comportement. Grâce à son intégration dans les solutions de marketing, Happyfication peut offrir des avantages différentiels tels que :

- Planification et exécution des médias conçues pour un avenir sans cookies tiers.
- Un ciblage d'audience avancé qui va au-delà des données relatives aux appareils pour inclure les données de recherche et les données contextuelles.
- Des rapports interactifs qui permettent aux utilisateurs de consulter des rapports hebdomadaires sur l'efficacité des campagnes et les modèles d'attribution.

Actifs nets identifiables acquis

Investissements financiers à long terme

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Dettes commerciales et autres comptes à encaisser

Espèces

Dettes envers des établissements de crédit

Créances commerciales et autres comptes à payer

Valeur raisonnable d'actifs nets acquis indentifiables	(198 159)
---	------------------

Euros

Valeur raisonnable de la contreprestation remise

Contrepartie payée (actions de la Société Mère)	1 717 822
---	-----------

Contrepartie totale donnée à la date du regroupement d'entreprises	1 717 822
---	------------------

FUSION REBOLD MARKETING

Les sociétés Rebold Marketing, S.L.U. (anciennement dénommée : « Antevenio ESP, S.L.U. ») et Antevenio Rich&Reach, S.L.U., Código Barras Networks, S.L.U. et Foreseen Media, S.L.U. ont formalisé l'opération de fusion afin de simplifier la structure

du groupe d'entreprises et de l'adapter à la réalité actuelle des affaires ; par laquelle la première absorbe les trois entités suivantes, par acte public passé le 25 novembre 2021 devant le notaire de l'ordre des notaires de Barcelone, Javier García Ruiz, sous le numéro 3 688 de son protocole, et qui a été inscrit au registre du commerce de Madrid le 16 décembre 2021, avec la date de dépôt du 1er décembre 2021.

En vertu de cette fusion, Rebold Marketing, S.L.U. a acquis par succession universelle tous les droits et obligations des sociétés absorbées, à savoir : Antevenio Rich&Reach, S.L.U., Código Barras Networks, S.L.U. et Foreseen Media, S.L.U. ; avec transfert intégral, prise en charge et subrogation de tous les biens, droits, attentes de droits, concessions, obligations, actions, participations et contrats qui composent l'actif et le passif des sociétés absorbées, et en incorporant donc, en bloc, tous les actifs et passifs de ces sociétés, qui se sont éteints par dissolution sans liquidation

Afin de simplifier sa gamme de produits et de services et en raison d'une restructuration interne, le groupe a décidé que les services d'achat d'espaces publicitaires dans les médias numériques (Unité commerciale GO), qui étaient jusqu'à présent fournis par Mamvo Performance, S.L.U., seront désormais fournis (sans changement des conditions ou de la qualité du service) par Rebold Marketing, S.L.U. (appartenant au même groupe) et qu'à partir du 1er janvier 2022, toute la facturation sera effectuée par cette société.

Le Groupe a également décidé que les services d'achat d'espaces publicitaires dans les médias numériques (Activation Business Unit), qui jusqu'à présent étaient fournis par Rebold Marketing and Communication, S.L.U., seront désormais fournis (sans changement des conditions ou de la qualité du service) par Rebold Marketing, S.L.U. (appartenant au même groupe) et qu'à partir du 1er janvier 2022, toute la facturation sera effectuée par cette société.

NOTE 26. MESURE DE LA JUSTE VALEUR

Les actifs et les passifs financiers calculés à la juste valeur dans l'État de situation financière sont regroupés sur trois niveaux d'une hiérarchie de juste valeur. Les trois niveaux sont définis sur la base de l'observabilité des apports significatifs au calcul, comme indiqué ci-après :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour les actifs ou les passifs identiques
- Niveau 2 : apports autres que les prix cotés inclus dans le Niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : apports non observables pour l'actif ou le passif.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente :

31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds de commerce	-	-	8 353 514	8 353 514
Total des actifs financiers à la juste valeur	-	-	8 353 514	8 353 514
Passifs financiers				
Contreprestation contingente	-	-	2 820 632	2 820 632
Total des passifs financiers à la juste valeur	-	-	2 820 632	2 820 632

31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Fonds de commerce	-	-	6 437 533	6 437 533
Total des actifs financiers à la juste valeur	-	-	6 437 533	6 437 533
Passifs financiers				
Contreprestation contingente	-	-	2 820 632	2 820 632
Total des passifs financiers à la juste valeur	-	-	2 820 632	2 820 632

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

Mesure de la juste valeur des instruments financiers

Le Groupe procède à l'évaluation des éléments financiers à des fins d'information financière, y compris les justes valeurs de niveau 3, en consultation avec des spécialistes de l'évaluation tiers pour les évaluations complexes et sur la base de l'expérience historique. Les techniques d'évaluation sont sélectionnées en fonction des caractéristiques de chaque instrument, l'objectif global étant de maximiser l'utilisation des informations du marché.

Pour les instruments classés dans les niveaux 2 et 3, la technique d'évaluation de la valeur actuelle est utilisée. La juste valeur est estimée en pondérant la probabilité des sorties de trésorerie futures estimées, compte tenu de leur performance historique et future attendue, et sur la base d'un facteur de croissance approprié pour une entité cotée similaire et d'un taux d'actualisation ajusté au risque, et en actualisant les flux de trésorerie sur la base des hypothèses et des estimations présentées dans les notes pertinentes des états financiers consolidés (voir note 5 pour plus de détails).

RAPPORT DE GESTION

ISPD NETWORK, S.A.

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ CORRESPONDANT À L'EXERCICE 2021

Messieurs les Actionnaires

Exercice 2021

SITUATION DE L'ACTIVITÉ ET RÉSULTAT D'ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES AU LONG DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2021.

1. Chiffre d'affaires et résultats consolidés du groupe au cours de l'exercice 2021

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au cours de l'année 2021 sont les suivantes :

- Rebold Marketing S.L.U. (Anciennement Antevenio ESP S.L. qui a absorbé Foreseen Media S.L., Código de Barras Network S.L. et Antevenio Rich & Reach S.L.)
- Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.U.
- Antevenio S.R.L.
- Antevenio France S.R.L.
- Antevenio Argentine S.R.L.
- Antevenio Mexique S.A de C.V
- Antevenio Publicité, S.A.S.U.
- React2Media, L.L.C.
- B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L.
- Rebold Marketing and Communication, S.L.U. (*)
- Happyfication Inc. (**)
- Acceso Mexico (*)
- Acceso Colombia (*)
- Digilant Colombia (*)
- Digilant INC (*)
- Digilant Perú (*)
- Digilant SA de CV (*)
- Filipides (*)
- Digilant Services (*)
- Blue Digital (*)

- Digilant Chile (*)
- Rebold Panamá (**)
- Blue Media (2)

(*) Lors de l'assemblée générale des actionnaires d'Antevenio S.A., qui s'est tenue le 4 septembre 2020, une augmentation de capital a été approuvée, souscrite intégralement par son actionnaire majoritaire ISP Digital, S.L.U., par l'apport des actions de la société Rebold Marketing et Communication S.L.U. Cette société est à son tour la tête d'un groupe de sociétés et, par conséquent, à partir de cette date, elles seront consolidées au sein du Groupe ISPD Network consolidé à partir du 31 décembre 2021.

(**) Rebold Panama a été constitué en société en 2020. Happyfication Inc est inclus dans le périmètre de consolidation suite à l'acquisition de 100%.

Toutes les sociétés sont entièrement consolidées, à la seule exception d'Acceso Panama, dans laquelle, au cours de 2020, il y a eu une perte de contrôle, et l'impact de cette perte de contrôle est inclus dans les états financiers consolidés

En 2021, le chiffre d'affaires net consolidé s'est élevé à 105,7 millions d'euros. La composition de ces ventes est la suivante :

En millions d'euros	2021 FY	2021FY proforma	2020 FY proforma	Var. 21 contre 20 proforma
Publication	7,3	7,3	6,1	+20 %
Services de technologie et de marketing	16,5	16,5	20,1	-18%
Commerce des médias numériques (3)	99,8	115,9	63,7	+82 %
Revenus consolidés (1)	106,2	122,2	89,9	+36 %
Revenus nets (2)	105,7	121,7	89,5	+36 %

(1) Hors ventes intragroupes : 17,4 M€

(2) Revenus moins les remises sur les ventes de publicité

(3) Comprend les ventes proforma au Mexique : 16 millions d'euros

ISPD a connu une année très forte, grâce à sa division Digital Media Trading : « En tant que groupe, nous avons connu une année 2021 très forte, au cours de laquelle nous avons constaté une demande intense pour nos services de marketing numérique, de médias, de contenu et de commerce électronique. Cela a accéléré notre plan de

croissance », déclare Andrea Monge, PDG d'ISPD, « L'avancée de la vaccination au niveau mondial a donné à nos clients de la confiance et une nouvelle perspective sur leur besoin d'entreprendre leur transformation numérique ». Les marques évaluent comment se connecter avec leurs clients et accélérer leur empreinte numérique. En conséquence, nous avons constaté une augmentation de la demande de services de conseil en marketing numérique, d'achat de médias et de stratégies de commerce électronique sur tous les marchés que nous servons.

2021 Principaux jalons

- Chiffre d'affaires net consolidé de 105,7 millions d'euros et de 121,7 millions d'euros en termes pro forma, soit une croissance de 36 %,
- Revenus par marché : USA 46 % (41 % EN 2020) en 2020), l'Amérique latine 34 % (30 % en 2020), l'Europe 20 % (29 % en 2020). Les États-Unis et l'Amérique latine ont connu une forte reprise par rapport à 2020, réalisant 80 % du chiffre d'affaires du groupe.
- Les services liés aux médias numériques (achat et planification des médias, marketing de contenu, marketing de performance) ont connu une croissance de 82 % en glissement annuel, conformément aux nouveaux besoins des clients.
- L'acquisition de Happyfication au quatrième trimestre a apporté une contribution importante au secteur de la planification stratégique et des services médias, ce qui a permis d'obtenir de meilleurs résultats pour les clients et de rendre les opérations commerciales plus efficaces.
- Les solutions de marketing d'affiliation ont connu une amélioration de 20 % en 2021, atteignant un chiffre d'affaires pro forma de 7,3 millions d'euros malgré la lenteur de la reprise dans le secteur de l'hôtellerie, l'un des principaux secteurs dans ce domaine.
- Au niveau européen, la reprise de l'activité a été plus lente, ce qui se reflète notamment dans la réduction des revenus de Marketing Technology and Associated Services à 16,5 millions d'euros (-18 %). Le marché espagnol, en particulier, est en train de réaligner son offre pour mieux répondre aux besoins changeants des clients.

Les comptes consolidés du groupe ISPD Network sont présentés selon la réglementation comptable internationale IFRS.

2. Chiffre d'affaires des Sociétés participées du Groupe au long de l'exercice 2021

En milliers d'euros

	Chiffre d'affaires
ISPD NETWORK, S.A. (auparavant Antevenio SA)	3 553 139 €
Mamvo Performance S.L.U.	4 050 170 €
Marketing Manager	1 823 242 €
Rebold Marketing SLU (auparavant Antevenio ESP)	4 360 212 €
Codigo Barras	- €
Antevenio Rich & Reach	- €
Forseen	- €
B2M	738 001 €
Happyfication	83 657 €
React2Media	517 870 €
Antevenio Publicite	794 803 €
Antevenio Italia	4 906 384 €
Antevenio Francia	- €
Antevenio Argentina	11 908 €
Antevenio Mexico	2 940 867 €
Rebold Communication SLU	14 187 505 €
Acceso Mexico	251 602 €
Acceso Colombia	4 060 611 €
Digilant Colombia	254 024 €
Digilant INC	55 273 579 €
Digilant Peru	820 963 €
Digilant SA de CV	16 469 162 €
Filipides	1 534 405 €
Digilant Services	874 223 €
Blue Digital	3 232 306 €
Digilant Chile	1 982 209 €
Blue Media	359 743 €
Acceso Panama	- €
Rebold Panama	43 907 €

3. Faits significatifs au long de l'exercice 2021

3.1 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

a) REACT2MEDIA:

Le 22 juin 2017, la Société mère a acquis 51 % des actions avec droit de vote de la société américaine React2Media, L.L.C. pour un prix de 2 250 000 USD (2 022 275 euros), payant intégralement ce montant à la contrepartie le 23 juin 2017. Cette société s'est intégrée à travers l'intégration globale dans le périmètre de consolidation à partir de ladite date.

Le siège de la société React2Media, L.L.C. est situé à 35 W 36th St, New York, NY 10018, EE, États-Unis. La société a pour activité principale la prestation d'un service complet de réseaux de publicité en ligne, en offrant un ensemble complet d'opportunités de marketing interactif pour les agences de médias, annonceurs directs et éditeurs à parts égales. La raison principale à cette acquisition est l'incursion du Groupe ISPD Network dans le marché américain en profitant de la situation et des connaissances de la société acquises sur ledit marché. L'intention du Groupe ISPD Network est de doter la société acquise du reste de ses lignes d'affaires pour générer ainsi des synergies positives.

Le Groupe et les actionnaires vendeurs se sont dotés, réciproquement, de droits d'option d'achat et de droits d'option de vente inconditionnels sur les actions de la société pour 49 % restant du capital social de ladite société, qui peuvent être exercés dans la même période et pour le même montant. Les options détaillées précédemment sont fondées sur un prix variable en fonction de paramètres associés aux résultats de ladite société au long des exercices 2019, 2020 et 2021, bien que la valeur totale de l'acquisition ne pourra pas dépasser 8,5 millions de dollars (le paiement de 2,25 millions de dollars pour l'acquisition de 51 % a déjà été effectué). Le Prix de vente est assujéti à l'accomplissement de certaines conditions de permanence de la part des vendeurs.

Sur la base des normes internationales d'information financière et de l'existence d'options croisées d'achat et de vente pour le même montant et la même période d'exercice, la transaction a été traitée comme une acquisition anticipée de la participation minoritaire, en application des dispositions de l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* qui établit qu'une obligation contractuelle de remettre des espèces à une autre entité est un passif financier.

Le montant enregistré par le Groupe le 31 décembre 2017 comme passif financier a constitué la meilleure estimation à la date du montant que le Groupe espérait payer, la juste valeur de ce passif financier s'élevant à 1,98 million d'euros, consignés dans le poste « Autres passifs non courants ».

Sur la base des dispositions de la IFRS 3 (norme internationale d'information financière n° 3) de regroupement d'entreprises, lors du premier semestre de l'exercice 2018, le Groupe a décidé de réévaluer ce passif financier, en ajustant rétroactivement les montants provisoires reconnus à la date d'acquisition en vue de montrer la nouvelle information obtenue sur des faits et des circonstances qui existaient à la date

d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'estimation des montants reconnus à cette date. Par conséquent, le montant qui a été enregistré par le Groupe le 31 décembre 2018 comme passif financier a constitué la meilleure estimation à la date du montant qu'il espérait payer, la juste valeur de ce passif financier s'élevant à 2,108 millions d'euros, consignés dans le poste « Autres passifs non courants ».

Le 21 mai 2019, la première tranche d'options d'achat et de vente inconditionnelles sur les actions de la Société pour les 49 % restants du capital social de la Société établie dans l'accord initial du 22 juin 2017 a été exercée. Le Groupe a acquis 9 % des actions de la société américaine React2Media, L.L.C. pour un prix de 212 551 dollars (192 778 euros).

En 2019, compte tenu des informations supplémentaires obtenues par les administrateurs, d'une plus grande expérience et de la mise à jour des estimations comptables des années précédentes en ce qui concerne l'évaluation du passif financier généré par l'option d'achat susmentionnée, sa valeur a été réajustée de manière prospective, et l'effet a été reconnu dans le compte de résultat consolidé de l'exercice comme un produit d'un montant de 1,4 million d'euros comptabilisé dans la rubrique « Dépréciation d'actifs » (voir Note 17-g).

Suite aux événements décrits ci-dessus, l'encours enregistré au 31 décembre 2019 en tant que passif financier s'élève à 488 257 euros, enregistré dans la rubrique « Autres passifs non courants » pour un montant de 280 340 euros et dans la rubrique « Autres passifs courants » pour un montant de 207 917 euros (voir note 10).

Au 31 décembre 2020, les options de vente et d'achat n'ont pas été exercées, car le Groupe a liquidé la Société contrôlée, qui sera dissoute dans les prochaines années.

Au 31 décembre 2020, le Groupe a déprécié la totalité du fonds de commerce en consolidation apporté par la société contrôlée React2Media, L.L.C., car il a liquidé cette société contrôlée, qui sera dissoute dans les prochaines années. Le montant de la dépréciation comptabilisée dans le compte de résultat consolidé pour 2020 s'élève à 1 921 952 euros.

Au 31 décembre 2021, cette société est dissoute et se trouve dans la phase finale de liquidation qui se terminera en décembre 2023 et aucune option de vente et d'achat ne sera exercée, car la société est liquidée.

Les détails de la contrepartie donnée, la juste valeur des actifs nets acquis et le fonds de commerce au moment du regroupement d'entreprises étaient les suivants :

	Euros
Valeur raisonnable de la contreprestation remise	
Paiement effectué à la date d'acquisition	2 102 903
Options de vente accordées à des participations non dominantes	1 933 648
Contreprestation contingente	35 004
Total contreprestation remise	4 071 555
Actifs nets identifiables acquis	
Investissements financiers à long terme	38 462
Immobilisations intangibles	2 312
Dettes commerciales et autres comptes à encaisser	1 198 620
Espèces	109 457
Dettes envers des établissements de crédit	(256 188)
Autres dettes	(13 429)
Créances commerciales et autres comptes à payer	(912 813)
Valeur raisonnable d'actifs nets acquis indetifiables	166 421
Valeur Brute du Fonds de commerce (Note 5)	3 905 134
Dépréciation du Fonds de commerce (Note 5)	(1 441 092)
Valeur Nette du Fonds de commerce (Note 5)	2 464 042
Contreprestation remise en espèces	(2 102 903)
Espèces et autres actifs équivalents acquis	109 457
Sortie de trésorerie nette pour l'acquisition	(1 993 446)

Le fonds de commerce généré a été assigné à l'Unité génératrice de trésorerie correspondante à l'activité de la société acquise et est attribué à la force de travail et aux synergies dérivées de la pénétration sur le marché nord-américain du Groupe ISPD Network, en utilisant la société acquise pour élargir les différentes lignes d'affaire du Groupe.

La Société a considéré que la valeur raisonnable des actifs identifiables acquis et des passifs assumés se correspondent avec les valeurs comptables à la date d'acquisition. Tel qu'il peut être apprécié sur le tableau précédent, pratiquement la totalité des actifs et des passifs acquis sont circulants.

La ventilation de la valeur raisonnable des clients à travers la prestation des services à la date d'acquisition est la suivante :

Euros	Montant brut contractuel	Correction par dépréciation	Valeur raisonnable
Clientes	1 198 620	0,00	1 198 620

b) B2 MARKETPLACE ECOMMERCE GROUP S.L. :

Le 7 octobre 2019, la Société mère a acquis 51 % des actions de la société espagnole B2MarketPlace, S.L., pour un prix de 254 240 euros, en versant la totalité de ce montant à la contrepartie à cette date. Cette société s'est intégrée à travers l'intégration globale dans le périmètre de consolidation à partir de ladite date.

Le 4 juillet 2021, Antevenio SA a acquis 10 % supplémentaires du capital social de la société B2MarketPlace, S.L. pour le prix de 153 224 euros, obtenant ainsi 61 % des actions de la société.

La société B2MarketPlace, S.L., a comme siège social calle Apolonio Morales 13C. La société est spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques

Le Groupe et les partenaires vendeurs se sont dotés, réciproquement, de droits d'option d'achat et de droits d'option de vente inconditionnels sur les actions de la société pour 49 % restant du capital social de ladite société, qui peuvent être exercés dans la même période et pour le même montant. Les options détaillées précédemment sont fondées sur un Prix variable en fonction de paramètres associés aux résultats de ladite société au long des exercices 2021, 2022 et 2023. Le Prix de vente est assujéti à l'accomplissement de certaines conditions de permanence de la part des vendeurs.

Sur la base des Normes internationales d'Information financière et sur la base de l'existence d'options d'achat et de vente croisées pour le même montant et la même période d'exercice, la transaction a été traitée comme une acquisition anticipée de la participation non dominante, en application des conditions requises de la *IAS 32 Instruments financiers : Présentation* qui établit qu'une obligation contractuelle de remettre des espèces à une autre entité est un passif financier.

Sur la base des dispositions de la IFRS 3 (norme internationale d'information financière n° 3) de regroupement d'entreprises, le Groupe peut, durant la période de l'exercice, réévaluer ce passif financier, en ajustant rétroactivement les montants provisoires

reconnus à la date d'acquisition en vue de montrer la nouvelle information obtenue sur des faits et des circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'estimation des montants reconnus à cette date. Suite à cette réévaluation, le montant que le Groupe a enregistré au 31 décembre 2021 en tant que passif financier est la meilleure estimation à cette date du montant que le Groupe s'attend à payer, la juste valeur de ce passif financier étant un montant total de 1 396 181 euros (1 549 402 euros en 2020). Sous la rubrique « Autres passifs non courants », il n'y a aucun montant (1 396 181 EUR en 2020) et sous la rubrique « Autres passifs courants », un montant de 1 396 181 EUR (153 221 euros en 2020) (voir note 10).

Les détails de la contrepartie donnée, la juste valeur des actifs nets acquis et le fonds de commerce à la date du regroupement d'entreprises sont les suivants :

	Euros
Valeur raisonnable de la contreprestation remise	
Paiement effectué à la date d'acquisition	254 240
Options de vente accordées à des participations non dominantes	1 993 489
Contreprestation contingente	27 817
Total des contreparties remises au 31 décembre 2019	2 275 546
Actifs nets identifiables acquis	
Investissements financiers à long terme	4 170
Immobilisations incorporelles	92
Immobilisations corporelles	4 479
Dettes commerciales et autres comptes à encaisser	43 357
Espèces	-
Dettes envers des établissements de crédit	(69 173)
Autres dettes	-
Créances commerciales et autres comptes à payer	(36 473)
Valeur raisonnable d'actifs nets acquis indetifiables	(53 547)
Valeur Brute du Fonds de commerce (Note 5)	2 329 094
Dépréciation du Fonds de commerce (Note 5)	-
Valeur Nette du Fonds de commerce (Note 5)	2 329 094
Contreprestation remise en espèces	254 240
Espèces et autres actifs équivalents acquis	-
Sortie de trésorerie nette pour l'acquisition	254 240

Le fonds de commerce généré a été affecté à l'Unité de Génération de Trésorerie correspondant à l'activité de la société acquise et est attribué au personnel et aux synergies dérivées de l'activité de la société acquise qui peuvent être offertes au Groupe ISPD Network, complétant ainsi avec une nouvelle ligne d'activité, étant donné que la société acquise peut être utilisée pour développer les différentes lignes d'activité du Groupe.

La Société a considéré que la valeur raisonnable des actifs identifiables acquis et des passifs assumés se correspondent avec les valeurs comptables à la date d'acquisition. Tel qu'il peut être apprécié sur le tableau précédent, pratiquement la totalité des actifs et des passifs acquis sont circulants.

La ventilation de la valeur raisonnable des clients à travers la prestation des services à la date d'acquisition est la suivante :

Euros	Montant brut contractuel	Correction par dépréciation	Valeur raisonnable
Clientes	43 053	-	43 053

c) FORESEEN MEDIA S.L.:

Le 20 février 2019, la Société mère a acquis 70,40% des actions de la société FORESEEN MEDIA S.L., pour un montant de 67 420 euros, en versant la totalité de ce montant à la contrepartie à cette date. Cette société s'est intégrée à travers l'intégration globale dans le périmètre de consolidation à partir de ladite date.

Le 4 février 2021, la Société mère a acquis 29,60 % supplémentaire du capital social de Foreseen Media, S.L. pour un prix fixe de 15 000 euros plus un montant variable correspondant à 15 % de la marge brute générée en 2021 par les clients actuels et nouveaux de la Société pour cette année, estimée à 43 000 euros (voir Note 20).

La société bénéficiaire de l'investissement, FORESEEN MEDIA S.L., est domiciliée à Madrid, Calle Apolonio Morales 13C. L'activité principale de la société est :

1. Achat, vente, exploitation, commercialisation et licence de tous types de droits relatifs aux eSports ou aux sports pratiqués sur des équipements informatiques, y compris l'achat et la vente d'espaces publicitaires, les droits de parrainage et le parrainage de joueurs, équipes et compétitions.

2. L'obtention de contrats de parrainage publicitaire auprès d'entreprises ayant des agents eSports, qu'il s'agisse de ligues eSports, de clubs, de joueurs ou de tiers qui organisent des événements eSports.

3: La création et la gestion des Clubs eSports, leur marketing et vente et leur exploitation économique.

4. La représentation des joueurs et des clubs eSports, l'achat et la vente des droits d'image des joueurs. Si les dispositions légales exigent, pour l'exercice de certaines des activités incluses dans l'objet social, un titre professionnel, une autorisation administrative ou une inscription dans les registres publics, ces activités doivent être exercées par une personne titulaire de ce titre et, le cas échéant, ne peuvent être commencées avant que les exigences administratives requises ne soient remplies. Les activités connexes peuvent également être exercées par la société en tout ou en partie indirectement, par le biais de participations dans d'autres sociétés ayant des objets identiques ou similaires à ceux exprimés aux paragraphes précédents, ou de toute autre manière autorisée par la loi.

Compte tenu du caractère non significatif des chiffres relatifs à l'acquisition de cette société dans l'ensemble des comptes consolidés, les administrateurs n'estiment pas nécessaire de fournir d'autres informations à cet égard.

Cette société contrôlée a été fusionnée en 2021 avec la société contrôlée Rebold Marketing, S.L.U. (anciennement Antevenio España).

d) REBOLD MARKETING AND COMMUNICATION, S.L.U.

Lors de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 4 septembre 2020, la société mère a approuvé l'augmentation de capital souscrite intégralement par son actionnaire majoritaire ISP Digital, S.L.U., par l'apport des actions de la société Rebold Marketing et Communication S.L.U.). Cette société est à son tour la tête d'un groupe de sociétés (détaillées dans le tableau ci-dessous) qui sont donc consolidées à partir de cette date au sein du Groupe ISPD Network.

Société	Part en pourcentage
Rebold Marketing and Communication, S.L.U.	100 %
Acceso Mexico	100 %
Acceso Colombia	100 %
Digilant Colombia	100 %
Digilant INC	100 %
Digilant Perú	100 %
Digilant SA de CV	100 %
Filipides	100 %
Digilant Services	100 %
Blue Digital	65 %
Digilant Chile	100 %
Acceso Panamá	100 %
Blue Media	100 %
Rebold Panamá	100%

Les détails des différentes sociétés composant ce nouveau sous-groupe sont présentés dans la note 1 des présents états financiers consolidés.

Les détails de la contrepartie donnée, de la juste valeur des actifs nets acquis à la date du regroupement d'entreprises sont les suivants :

	Euros
Valeur raisonnable de la contreprestation remise	
Contrepartie payée (actions de la Société Mère)	14 372 080
Contrepartie totale donnée à la date du regroupement d'entreprises	14 372 080
Actifs nets identifiables acquis	
Investissements financiers à long terme	3 685 591
Immobilisations incorporelles	923 740
Immobilisations corporelles	420 147
Dettes commerciales et autres comptes à encaisser	26 570 007
Espèces	1 323 576
Dettes envers des établissements de crédit	(20 487 896)
Créances commerciales et autres comptes à payer	(25 612 684)
Valeur raisonnable d'actifs nets acquis identifiables	(13 177 519)

La Société a considéré que la valeur raisonnable des actifs identifiables acquis et des passifs assumés se correspondent avec les valeurs comptables à la date d'acquisition. Tel qu'il peut être apprécié sur le tableau précédent, pratiquement la totalité des actifs et des passifs acquis sont circulants.

La ventilation de la valeur raisonnable des clients à travers la prestation des services à la date d'acquisition est la suivante :

Euros	Montant brut contractuel	Correction par dépréciation	Valeur raisonnable
Débiteurs et comptes à recevoir	26 570 007	-	26 570 007

e) HAPPYFICATION

Le 15 septembre 2021, la Société mère a acquis la société technologique américaine Happyfication. Cette société basée à New York aide les spécialistes du marketing à utiliser l'intelligence des données et le marketing cognitif pour mieux comprendre les décisions de leurs clients dans le contexte actuel du marché. À cette fin, Happyfication connecte les canaux on et off pour faciliter la transparence opérationnelle par le biais d'une plateforme unique pour la connexion, l'activation et la mesure.

L'acquisition de Happyfication permettra également au groupe d'offrir aux marques de nouvelles façons de planifier et d'exécuter des expériences en ligne et hors ligne pour se connecter avec les clients.

Cet achat permettra aux entreprises du groupe de renforcer leur capacité d'analyse, de localisation des audiences omnicanales et de compréhension de leur comportement. Grâce à son intégration dans les solutions de marketing, Happyfication peut offrir des avantages différentiels tels que :

- Planification et exécution des médias conçues pour un avenir sans cookies tiers.
- Un ciblage d'audience avancé qui va au-delà des données relatives aux appareils pour inclure les données de recherche et les données contextuelles.
- Des rapports interactifs qui permettent aux utilisateurs de consulter des rapports hebdomadaires sur l'efficacité des campagnes et les modèles d'attribution.

Actifs nets identifiables acquis

Investissements financiers à long terme

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Dettes commerciales et autres comptes à encaisser

Espèces

Dettes envers des établissements de crédit

Créances commerciales et autres comptes à payer

Valeur raisonnable d'actifs nets acquis indetifiables	(198 159)
--	------------------

Euros

Valeur raisonnable de la contreprestation remise

Contrepartie payée (actions de la Société Mère)	1 717 822
---	-----------

Contrepartie totale donnée à la date du regroupement d'entreprises	1 717 822
---	------------------

À la date de préparation des Comptes Annuels Consolidés, un nouveau fonds de commerce de 1 915 982 euros est apparu suite à l'acquisition de la société Happyfication Inc. basée aux États-Unis.

f) FUSION REBOLD MARKETING

Les sociétés Rebold Marketing, S.L.U. (anciennement dénommée : « Antevenio ESP, S.L.U. ») et Antevenio Rich&Reach, S.L.U., Código Barras Networks, S.L.U. et Foreseen Media, S.L.U. ont formalisé l'opération de fusion afin de simplifier la structure du groupe d'entreprises et de l'adapter à la réalité actuelle des affaires ; par laquelle la première absorbe les trois entités suivantes, par acte public passé le 25 novembre 2021 devant le notaire de l'ordre des notaires de Barcelone, Javier García Ruiz, sous le numéro 3 688 de son protocole, et qui a été inscrit au registre du commerce de Madrid le 16 décembre 2021, avec la date de dépôt du 1er décembre 2021.

En vertu de cette fusion, Rebold Marketing, S.L.U. a acquis par succession universelle tous les droits et obligations des sociétés absorbées, à savoir : Antevenio Rich&Reach, S.L.U., Código Barras Networks, S.L.U. et Foreseen Media, S.L.U. ; avec transfert intégral, prise en charge et subrogation de tous les biens, droits, attentes de droits, concessions, obligations, actions, participations et contrats qui composent l'actif et le passif des sociétés absorbées, et en incorporant donc, en bloc, tous les actifs et passifs de ces sociétés, qui se sont éteints par dissolution sans liquidation

3.2 RESTRUCTURATION DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES

Afin de simplifier sa gamme de produits et de services et en raison d'une restructuration interne, le groupe a décidé que les services d'achat d'espaces publicitaires dans les médias numériques (Unité commerciale GO), qui étaient jusqu'à présent fournis par Mamvo Performance, S.L.U., seront désormais fournis (sans changement des conditions ou de la qualité du service) par Rebold Marketing, S.L.U. (appartenant au même groupe) et qu'à partir du 1er janvier 2022, toute la facturation sera effectuée par cette société.

Le Groupe a également décidé que les services d'achat d'espaces publicitaires dans les médias numériques (Activation Business Unit), qui jusqu'à présent étaient fournis par Rebold Marketing and Communication, S.L.U., seront désormais fournis (sans changement des conditions ou de la qualité du service) par Rebold Marketing, S.L.U. (appartenant au même groupe) et qu'à partir du 1er janvier 2022, toute la facturation sera effectuée par cette société.

3.3 ACTIONS PROPRES

La société a passé un contrat avec la société Gilbert Dupont dans le but, sans interférer avec le fonctionnement normal du marché et dans le strict respect des règlements boursiers, de favoriser la liquidité des transactions impliquant des actions et la régularité des cours, tout en évitant des fluctuations pour des causes différentes des tendances propres du marché. ISPD Network, dont les actions sont négociées sur le marché Euronext Growth, s'est conformée aux réglementations de ce marché quant aux opérations effectuées dans le cadre du contrat en question.

Informations sur l'autorisation d'acquérir des actions propres

Conformément à ce qui a été disposé aux articles 146 et suivants de la Loi des sociétés de capital, l'Assemblée générale a approuvé le 19 juin 2019, à l'unanimité, d'autoriser et d'habiliter le Conseil d'administration pour que la Société, directement ou à travers n'importe laquelle de ses filiales, puisse acquérir, à tout moment, et autant de fois qu'elle le juge opportun, des actions de la Société, à travers tout moyen admis par le Droit, même à la charge des bénéfices de l'exercice et/ou réserves libres, avec les conditions suivantes :

- (a) Les acquisitions pourront être réalisées directement par la Société ou indirectement à travers ses sociétés contrôlées suivant les mêmes termes de ce marché.
- (b) Les acquisitions seront réalisées moyennant des opérations d'achat et de vente, des permutations ou de toute autre permise par la loi.
- (c) La valeur nominale des actions propres acquises directement ou indirectement par la société, qui s'ajoutera à celles qui sont déjà possédées par la société acquérante et ses filiales, et le cas échéant, la société dominante et ses filiales, ne pourra pas dépasser dix (10 %) pour cent du capital souscrit.
- (d) Les acquisitions ne pourront pas être réalisées pour un prix supérieur à 15 euros ni inférieur à 1 euro par action.
- (e) Cette autorisation est établie pour un délai maximum de dix-huit (18) mois à compter de la prise de cette décision.
- (f) À conséquence de l'acquisition d'actions, y compris celles que la Société ou la personne agissant en son nom propre, mais pour le compte de la Société aurait aquis préalablement et aurait dans le portefeuille, le patrimoine net résultant ne pourra pas être inférieur au capital social plus les réserves légalement ou statutairement indisponibles, tout cela d'après ce qui a été prévu à la lettre b) de l'article 146.1 de la Loi des Sociétés de Capital.

Il est fait remarquer expressément que les actions acquises à conséquence de cette autorisation pourront être destinées :

- (i) à leur aliénation ou amortissement ;
- (ii) à l'application des systèmes de rétribution envisagés à l'alinéa troisième de la lettre a) de l'article 146.1 de la Loi des Sociétés de Capital, ainsi qu'au développement de programmes encourageant la participation au capital de la Société tels que, par exemple, la remise d'actions ou options sur les actions, ou rétributions référencées à la valeur des actions ou autres instruments analogues, devant être remises directement aux travailleurs ou

- administrateurs de la société ou à conséquence de l'exercice des droits d'option dont ils pourront être titulaires ;
- (iii) à assurer la liquidité de l'action, moyennant l'intermédiation d'un prêteur de service d'investissement par le biais d'un « liquidity contract » ;
 - (iv) à l'acquisition d'actions ou participations dans d'autres compagnies, auquel cas la limite référée à la lettre (c) précédente sera de cinq (5) pour cent.

Il a été convenu de même de déléguer sur le Conseil d'administration de la Société, revêtu de la capacité expresse de remplacement, les capacités en rapport avec le développement, la mise en marche, l'exécution et l'interprétation, le cas échéant, des conditions du plan de rétribution.

Stock Option Plan Digilant Inc

Dans la société du groupe Digilant Inc, des options sur actions ont été accordées à certains employés en vertu d'accords spécifiques sur les options sur actions. Le régime d'options d'achat d'actions de 2014 (le « Plan ») a été créé pour offrir des incitations aux employés clés et récompenser les opportunités conçues pour améliorer la croissance rentable de la société. Le plan autorisait l'émission d'options permettant d'acquérir jusqu'à 3 333 333 actions. La période d'acquisition des droits, le nombre d'actions couvertes par l'option et le prix d'exercice de l'option par action sont fixés dans les accords. La période d'acquisition des attributions est généralement de quatre ans et la durée maximale des options est de dix ans. La juste valeur de chaque attribution d'options sur actions est estimée à la date d'attribution à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes et nécessite la saisie d'hypothèses hautement subjectives. Les principales hypothèses comprennent l'estimation de la durée pendant laquelle les employés et les administrateurs conserveront leurs options avant de les exercer (la durée prévue de l'option), la volatilité estimée de l'action de la société pendant la durée prévue de l'option, le taux d'intérêt sans risque pendant la durée prévue de l'option et le rendement annuel prévu des dividendes de la société. La société estime que la technique d'évaluation et l'approche utilisée pour élaborer les hypothèses sous-jacentes sont appropriées pour estimer la juste valeur des options sur actions de la société. Les valeurs dérivées de l'utilisation du modèle Black-Scholes sont comptabilisées comme une charge au cours de la période de consolidation, déduction faite des renoncations estimées. Les estimations de la juste valeur ne sont pas destinées à prédire les événements futurs réels ou la valeur finalement réalisée par les personnes recevant des attributions d'actions.

3.4 AUTRES INFORMATIONS

- **Prêt Paycheck Protection Program (« PPP »)**

Les sociétés de Digilant INC ont reçu des prêts de la Banque du Congrès pour un montant de 1 233 milliers d'euros dans le cadre du Programme de protection des salaires (« PPP »), établi par la Loi sur l'aide, l'assistance et la sécurité économique vis à vis de la pandémie de coronavirus.

Toutes ces mesures ont été couronnées de succès et nous ont permis de renforcer la structure de notre groupe, en voyant l'activité repartir fortement au troisième trimestre et s'accélérer au quatrième trimestre.

- **Prêts ICO**

Les prêts ICO formalisés ont un délai de grâce compris entre 12 et 24 mois. Ceux relatifs à 12 mois sont en cours d'évaluation pour la possibilité de profiter du report de l'échéance initiale des garanties de l'Institut de crédit officiel, approuvé par la résolution du 25 novembre 2020 du Secrétaire d'État à l'Économie et au Soutien aux entreprises. Bien qu'aucune information supplémentaire ne soit disponible à ce stade sur le délai de grâce final et le coût financier plus élevé impliqué, le coût financier plus élevé ne devrait pas être significatif.

Au cours de l'année 2019, le Groupe a acquis deux nouvelles sociétés – **Foreseen Media** et **B2Marketplace** – qui apportent deux modèles d'affaires différents des modèles traditionnels du Groupe, mais qui s'intègrent parfaitement dans la gamme de services qu'il peut offrir au Groupe. Ces dernières années, Antevenio a suivi une stratégie d'acquisitions sélectives visant à développer de nouvelles sources de croissance, tant sur le plan géographique qu'opérationnel.

Le chiffre d'affaires de **Foreseen Media** en 2020 a augmenté de 16 % tandis que celui de **B2Marketplace** a augmenté de 280 %, ce qui confirme le succès de ces acquisitions et la bonne tendance de ces modèles, notamment celui du commerce électronique.

En ce qui concerne **B2Marketplace** et sur la base des dispositions de la norme NIIF 3 de Regroupements d'entreprises, le Groupe peut, pendant la période d'un an à compter de la date d'acquisition, réévaluer ce passif financier, en ajustant rétrospectivement les montants provisoires comptabilisés à la date d'acquisition pour refléter les nouvelles informations obtenues sur les faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'évaluation des montants comptabilisés à cette date. À la suite de cette réévaluation, le montant que le Groupe a comptabilisé au 31 décembre 2020 en tant que passif financier est la meilleure estimation à cette date du montant que le Groupe s'attend à payer, la juste valeur de ces passifs financiers s'élevant à de 1 396 181 euros (1 549 402 euros en 2020), comptabilisée dans la rubrique « Autres passifs non courants » pour un montant de 1 396 181 euros (1 993 489 euros en 2019) et dans la rubrique « Autres passifs courants » pour un montant de 153 221 euros (27 817 euros en 2019) (voir note 10).

En ce qui concerne **React2Media**, au 31 décembre 2020, les options d'achat et de vente n'ont pas été exercées, car le Groupe prévoit de liquider la société contrôlée au

cours du prochain exercice, bien que certaines options existent encore et peuvent être exercées par la partie vendeuse. Par conséquent, le Groupe a enregistré l'effet des options d'achat et de vente non exercées et expirées comme s'il s'agissait d'une vente à des partenaires externes.

Au cours de l'exercice 2020, les administrateurs de la Société mère ont considéré que, en raison de certains événements survenus au cours de l'exercice, il y avait une perte de contrôle de la société **Acceso Panamá**. L'impact de cette perte de contrôle a été de +426 896 euros, qui se reflète dans le compte de résultat consolidé sous la rubrique « Dépréciation et résultats de la perte d'influence notable des participations ».

Le 31 décembre 2020, le Groupe a déprécié la totalité du fonds de commerce en consolidation apporté par la société contrôlée React2Media, L.L.C., car il prévoit de liquider cette filiale en 2021 compte tenu des résultats obtenus ces dernières années suite à l'acquisition de cette dite société au cours des années précédentes. Le montant de la dépréciation comptabilisée dans le compte de résultat consolidé s'élève à 1 921 952 euros.

En outre, le Groupe a déprécié la totalité du fonds de commerce de consolidation apporté par la société contrôlée Antevenio Publicidad, S.A.S.U. en raison du fait que les prévisions d'avenir faites pour cette société ont été modifiées. Le montant de la dépréciation comptabilisée dans le compte de résultat consolidé s'élève à 2 269 585 euros. Au cours de l'exercice 2021, le montant de l'investissement dans cette société a augmenté à la suite d'une opération de capitalisation de la dette pour un montant de 702 650 €

3.4 LOI SUR LA TRANSPARENCE DE LA PUBLICITÉ

Au cours de l'année 2021, la nouvelle loi sur la transparence de la publicité est entrée en vigueur au Mexique, notre chiffre d'affaires dans ce pays a donc été modifié par l'adoption de cette nouvelle réglementation.

En bref, les ventes de notre entreprise sur place sont réduites, car elles sont basées sur le concept des ventes gérées, donc le chiffre d'affaires diminue, mais en même temps les coûts directs diminuent du même montant et la marge brute reste inchangée.

Dans la comparaison pro forma, afin d'avoir des informations comparables, la méthode comptable précédente a été maintenue.

3.5 EXPANSION INTERNATIONALE DE NOUVELLES UNITÉS OPÉRATIONNELLES

Tout au long de l'année 2021, l'unité commerciale Ecommerce exploitée sous notre marque B2MarketPlace a commencé son expansion internationale en Italie, au Mexique et aux États-Unis.

Cette internationalisation a commencé à la fin de l'année, et le groupe prévoit d'augmenter sensiblement le chiffre d'affaires dans ce domaine au cours de l'année 2021.

4. PERSPECTIVES

La crise du COVID accélère la transformation numérique des entreprises du monde entier et les acteurs du marketing numérique comme ISPD Network sont en première ligne de cette transformation. Bien que l'entreprise ait subi l'impact de la crise dans certains de ses segments industriels spécialisés, comme le tourisme ; de nouvelles opportunités se sont présentées qui ont permis à ISPD Network de se redresser fortement au cours du second semestre.

Notre solidité financière, la diversité de nos produits, les investissements réalisés au cours des années précédentes et les processus d'intégration menés à bien, nous permettent d'espérer un renforcement de notre leadership et de continuer à gagner des parts de marché. Au cours de l'année 2021, de nombreuses incertitudes ont été levées, comme le montrent les résultats obtenus en termes de génération d'affaires dans presque tous les domaines d'activité.

5. AJOUTS D'IMMOBILISATIONS

Les ajouts aux immobilisations corporelles et incorporelles du groupe ISPD Network au long de l'exercice 2021 correspondent à :

Les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élèvent à 1 234 milliers d'euros de nouvelles acquisitions, principalement en raison de l'effet de la norme IFRS 16 sur les contrats de location.

En ce qui concerne les ajouts aux immobilisations incorporelles, en 2021, il y a des ajouts de 981 milliers d'euros, dont la plupart concernent les logiciels informatiques pour le développement d'un actif en cours, ainsi que le droit d'utilisation des marques.

Dans les comptes consolidés, un fonds de commerce de 1 915 milliers d'euros résulte de l'acquisition de la société Happyfication Inc.

La valeur nette comptable des biens des immobilisations incorporelles situés en dehors du territoire espagnol s'élève à 537 780 euros au 31 décembre 2021 (530 803 euros au 31 décembre 2020).

6. RISQUES

Les principaux risques et incertitudes auxquels le groupe ISPD Network pourrait se voir confronté sont :

Risque de crédit

Le groupe ne montre pas de concentration significative du risque de crédit. L'exposition est répartie sur un grand nombre de contreparties et de clients.

Les principaux actifs financiers du groupe sont des soldes de caisse et de trésorerie, des débiteurs commerciaux et autres montants à encaisser, ainsi que des investissements, qui représentent la plus forte exposition du groupe au risque de crédit lié aux actifs financiers.

Le Groupe effectue un suivi continu de la qualité de crédit des clients par le biais d'un calcul de la qualification de crédit. Lorsque cela est possible, des qualifications de crédit et/ou des rapports externes sur les clients sont obtenus et utilisés. La politique du Groupe consiste à traiter uniquement avec des contreparties solvables. Les délais des crédits varient de 30 à 90 jours. Les conditions de crédit négociées avec les clients sont soumises à un processus interne d'approbation qui tient compte de la qualification de crédit obtenue. Le risque de crédit en cours est géré par la vérification périodique de l'analyse de vieillissement, avec les limites de crédit par client.

Les débiteurs commerciaux comprennent un grand nombre de clients dans plusieurs secteurs et zones géographiques.

Le groupe ne montre pas de concentration significative du risque de crédit. L'exposition est répartie sur un grand nombre de contreparties et de clients.

Risque concurrence

Sur un marché qui ne cesse d'évoluer et avec de hauts taux de croissance, de nouveaux acteurs se sont introduits dans les marchés où opère par le groupe. Toutefois, compte tenu de notre expérience de plus de quinze ans sur ces marchés, de la position et de la notoriété du Groupe ISPD Network et de la qualité de nos services, nous pensons que nous continuerons à occuper une position de premier plan.

Risque de dépendance de clients ou de fournisseurs

Le risque de dépendance de clients ou de fournisseurs est limité, car aucun d'eux n'a un poids significatif dans le chiffre d'affaires.

Parmi les clients se trouvent des agences de médias qui travaillent à leur tour avec de nombreux annonceurs, ce qui dilue encore le risque de dépendance par rapport à des clients.

En ce qui concerne les fournisseurs de technologie, le risque est faible, car les services fournis par ces entreprises sont également proposés par d'autres acteurs en concurrence, qui pourraient donc fournir à ISPD Network ces mêmes services.

Risque personnes clés

L'un des actifs principaux du Groupe ISPD Network est celui d'avoir su réunir une équipe de personnes et dirigeants clé aux postes stratégiques du Groupe.

Risque de traitement de données à caractère personnel

ISPD Network S.A et ses société contrôlées exerce de nombreuses activités de traitement de données personnelles dans le cadre de l'exercice normal de ses activités, tant en qualité de Responsable du Traitement qu'en qualité de Responsable.

De même, la nature de son objet social et de son activité est soumise non seulement aux réglementations en matière de protection des données et de confidentialité, mais aussi à celles qui peuvent affecter les communications commerciales et le marketing numérique, pour lesquelles elle a mis en place des mécanismes de conformité et de sensibilisation.

Le cadre normatif principaux qui affecte l'activité sociale et son fonctionnement est constitué par les normes suivantes :

1. Règlement (UE) 2017/679 du Parlement européen et du Conseil, du 27 avril 2017, relatif à la protection des personnes physiques en ce qui concerne le traitement des données personnelles et à la libre circulation de ces données, abrogeant la Directive 95/46/CE (Règlement général de protection des données).
2. Loi organique 3/2018, du 5 décembre, de Protection des Données à caractère personnelles et garantie des droits numériques.
3. Loi 34/2002 du 11 juillet sur les services de la société de l'information et de commerce électronique.
4. Guides, lignes directrices et autres recommandations pertinentes sur la protection des données publiées par l'Agence espagnole de protection des données (AEPD) et le Comité européen de protection des données (EPDB).
5. Décret royal législatif 1/1996, du 12 avril 1996, approuvant le texte révisé de la loi sur la propriété intellectuelle, régularisant, clarifiant et harmonisant les dispositions légales en vigueur en la matière.
6. Loi 34/1988, du 11 novembre, Général de Publicité.
7. Dispositions réglementaires spécifiques et réglementation applicable à la publicité (telle que la circulaire 1/2022 du 10 janvier de la Commission espagnole des valeurs mobilières et des changes sur la publicité des crypto-actifs présentés comme un objet d'investissement), le cas échéant.

L'approche du Groupe ISPD en matière de gestion des risques juridiques vise à atténuer autant que possible les risques juridiques et à se conformer aux principes de responsabilité proactive et d'obligation de rendre des comptes, notamment dans le domaine de la protection des données. À cette fin, elle a développé un système de gestion de la vie privée avec des équipes et des technologies dédiées, internes et externes (comme Onetrust).

Parmi les ressources dédiées à la conformité et au contrôle pour assurer le respect de la réglementation applicable dans chaque cas, elle dispose également d'un prestataire spécialisé dans la conformité (Deloyers).

7. PERSONNEL

Le nombre moyen de personnes employées par le groupe en 2021 était de 442, contre 497 en 2020. En 2020 comme en 2021, la proportion de femmes est majoritaire, avec 53,3 % en 2020 et 54,5 % en 2021.

8. DISTRIBUTION DE CAPITAL

Les actionnaires ayant une participation directe ou indirecte dans le capital social au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

	Nombre d'actions	% participation
ISP Digital, S.L.U.	14 407 743	96,75%
Free Float	333 519	2,24%
Actions propres	150 000	1,01%-
Total	14 891 262	100,00%

Le 23 décembre 2021, la société mère du groupe a acquis un total de 150 000 actions propres au prix de 3,80 € pour un total de 570 000 €. Le 22 janvier 2022, un nouvel achat de 25 000 actions supplémentaires est effectué au même prix.

Au 31 décembre 2020, ils se présentaient comme suit :

	Nb. d'actions	% participation
ISPD	14 407 750	96,75%
Autres	273 137	1,83%
Nextstage	210 375	1,41%
Total	14 891 262	100,00%

La société a passé un contrat avec la société Gilbert Dupont dans le but, sans interférer avec le fonctionnement normal du marché et dans le strict respect des règlements boursiers, de favoriser la liquidité des transactions impliquant des actions et la régularité des cours, tout en évitant des fluctuations pour des causes différentes des tendances propres du marché. ISPD Network, dont les actions sont négociées sur le marché Euronext Growth, s'est conformée aux réglementations de ce marché quant aux opérations effectuées dans le cadre du contrat en question.

Informations sur l'autorisation d'acquérir des actions propres

Conformément à ce qui a été disposé aux articles 146 et suivants de la Loi des sociétés de capital, l'Assemblée générale a approuvé le 19 juin 2019, à l'unanimité, d'autoriser et d'habiliter le Conseil d'administration pour que la Société, directement ou à travers n'importe laquelle de ses filiales, puisse acquérir, à tout moment, et autant de fois qu'elle le juge opportun, des actions de la Société, à travers tout moyen admis par le Droit, même à la charge des bénéfices de l'exercice et/ou réserves libres, avec les conditions suivantes :

- (a) Les acquisitions pourront être réalisées directement par la Société ou indirectement à travers ses sociétés contrôlées suivant les mêmes termes de ce marché.
- (b) Les acquisitions seront réalisées moyennant des opérations d'achat et de vente, des permutations ou de toute autre permise par la loi.
- (c) La valeur nominale des actions propres acquises directement ou indirectement par la société, qui s'ajoutera à celles qui sont déjà possédées par la société acquérante et ses filiales, et le cas échéant, la société dominante et ses filiales, ne pourra pas dépasser dix (10 %) pour cent du capital souscrit.
- (d) Les acquisitions ne pourront pas être réalisées pour un prix supérieur à 15 euros ni inférieur à 1 euro par action.
- (e) Cette autorisation est établie pour un délai maximum de dix-huit (18) mois à compter de la prise de cette décision.
- (f) À conséquence de l'acquisition d'actions, y compris celles que la Société ou la personne agissant en son nom propre, mais pour le compte de la Société aurait acquis préalablement et aurait dans le portefeuille, le patrimoine net résultant ne pourra pas être inférieur au capital social plus les réserves légalement ou statutairement indisponibles, tout cela d'après ce qui a été prévu à la lettre b) de l'article 146.1 de la Loi des Sociétés de Capital.

Il est fait remarquer expressément que les actions acquises à conséquence de cette autorisation pourront être destinées :

- (v) à leur aliénation ou amortissement ;
- (vi) à l'application des systèmes de rétribution envisagés à l'alinéa troisième de la lettre a) de l'article 146.1 de la Loi des Sociétés de Capital, ainsi qu'au développement de programmes encourageant la participation au capital de la Société tels que, par exemple, la remise d'actions ou options sur les actions, ou rétributions référencées à la valeur des actions ou autres instruments analogues, devant être remises directement aux travailleurs ou administrateurs de la société ou à conséquence de l'exercice des droits d'option dont ils pourront être titulaires ;
- (vii) à assurer la liquidité de l'action, moyennant l'intermédiation d'un prêteur de service d'investissement par le biais d'un « liquidity contract » ;
- (viii) à l'acquisition d'actions ou participations dans d'autres compagnies, auquel cas la limite référée à la lettre (c) précédente sera de cinq (5) pour cent.

Il a été convenu de même de déléguer sur le Conseil d'administration de la Société, revêtu de la capacité expresse de remplacement, les capacités en rapport avec le développement, la mise en marche, l'exécution et l'interprétation, le cas échéant, des conditions du plan de rétribution.

Les plans de rémunération effectués ont été les suivants :

Plan 2016 :

En date du 16 novembre 2016, l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé un nouveau plan de rétribution (Plan 2016) consistant en un système rétributif faisant référence à la valeur des actions de la Société, au profit de certains membres du conseil exécutif en plus d'autres dirigeants ou employés de la Société.

Les conditions suivantes ont été convenues :

- (i) le nombre maximal d'actions pouvant être attribuées ne peut pas dépasser 125 000 actions ;
- (ii) le prix de l'exercice, de la remise, du système de calcul ou de la remise sera la valeur de l'action sur le marché au jour de l'exercice ou de la remise ;
- (iii) la valeur des actions sera à titre gratuit : et
- (iv) la durée de ce plan s'étendra jusqu'au 30 juin 2019 maximum.
- (v) permanence des employés bénéficiaires durant le délai fixé au point précédent

Il a également été délégué au Conseil d'administration de la Société dominante le développement, la liquidation, l'éclaircissement et l'interprétation des conditions du plan de rétribution. Le Plan a été approuvé par le Conseil d'administration le 16 novembre 2016.

Au 31 décembre 2016, l'imputation de la valeur des actions au compte de résultat du Plan 2016, en tant que charge de personnel, a été réalisée, en suivant un critère de prudence, dans sa totalité dans l'exercice au cours duquel l'accord a eu lieu, indépendamment de la condition de permanence, pour un montant de 675 000 euros. Étant donné que la contrepartie de cette dépense a été une augmentation des fonds propres (« Autres instruments des capitaux propres »), il n'y a aucun effet sur les capitaux propres d'Antevenio SA et ses sociétés dépendantes.

En date du 2 juillet 2018, un bénéficiaire du Plan a exécuté 75 000 options à titre gratuit dans les termes établis sur le plan de rémunération. Enfin, la société et le bénéficiaire ont accepté le règlement en actions de la Société Mère.

Le 1er juillet 2019, les deux autres bénéficiaires du plan ont exercé 50 000 options au prix de 5,4 euros dans les conditions prévues par le plan de rémunération. Enfin, la société et les bénéficiaires ont accepté le règlement en actions de la Société Mère.

À la suite de ces exécutions décrites ci-dessus, le plan a été entièrement résilié au 31 décembre 2019.

Stock Option Plan Digilant Inc.

Dans la société du groupe Digilant Inc, des options sur actions ont été accordées à certains employés en vertu d'accords spécifiques sur les options sur actions. Le régime d'options d'achat d'actions de 2014 (le « Plan ») a été créé pour offrir des incitations aux employés clés et récompenser les opportunités conçues pour améliorer la croissance rentable de la société. Le plan autorisait l'émission d'options permettant d'acquérir jusqu'à 3 333 333 actions. La période d'acquisition des droits, le nombre d'actions couvertes par l'option et le prix d'exercice de l'option par action sont fixés dans les accords. La période d'acquisition des attributions est généralement de quatre ans et la durée maximale des options est de dix ans. La juste valeur de chaque attribution d'options sur actions est estimée à la date d'attribution à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes et nécessite la saisie d'hypothèses hautement subjectives. Les principales hypothèses comprennent l'estimation de la durée pendant laquelle les employés et les administrateurs conserveront leurs options avant de les exercer (la durée prévue de l'option), la volatilité estimée de l'action de la société pendant la durée prévue de l'option, le taux d'intérêt sans risque pendant la durée prévue de l'option et le rendement annuel prévu des dividendes de la société. La société estime que la technique d'évaluation et l'approche utilisée pour élaborer les hypothèses sous-jacentes sont appropriées pour estimer la juste valeur des options sur actions de la société. Les valeurs dérivées de l'utilisation du modèle Black-Scholes sont comptabilisées comme une charge au cours de la période de consolidation, déduction faite des renoncations estimées. Les estimations de la juste valeur ne sont pas destinées à prédire les événements futurs réels ou la valeur finalement réalisée par les personnes recevant des attributions d'actions.

Soldes et transactions avec les administrateurs et la Haute Direction

Les montants rapportés par les membres du Conseil d'administration ou par la Haute Direction, à quelque titre que ce soit, sont les suivants :

	Haute direction	
	31/12/2021	31/12/2020
Soldes et salaires	1 538 859	1 340 894
Total	1 538 859	1 340 894

Le Conseil d'administration n'a pas été rémunéré en 2020. En 2021, le JGE du 25/11/2021 a approuvé la rémunération du conseil d'administration d'un montant maximum de 685 000 €.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, il n'y a pas d'engagements pour compléments de retraite, cautions ou garanties accordées en faveur du conseil d'administration, ni de crédits ou d'avances qui leur aient été accordés.

Autres informations concernant le Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de la Société et les personnes liées à ces derniers auxquels l'article 231 de la Loi sur les sociétés de capitaux se rapporte, conformément aux dispositions de l'article 229.

9. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Pendant l'exercice 2021, plusieurs projets ont été continués, parmi lesquels nous pouvons souligner : Oliva, une plateforme intelligente de classification de contenu ; Coobis, une plateforme de marché pour les services de publication de contenu ; MDirector et sa transformation en plateforme cross-canal ainsi que son développement de différentes applications :

- Marketing Automation,
- Email Transactional,
- Multi-Step Landing Pages.

Nous avons également poursuivi le projet Datalake, un évaluateur et un recommandeur dynamique de campagnes de marketing. Il fonctionne comme un référentiel dans lequel sont stockées toutes les données d'une entreprise, qu'elles soient structurées ou non, toutes celles-ci sont brutes, sans aucune organisation, pour les analyser ultérieurement. Une fois les informations analysées, des actions peuvent être menées telles que : (i) la conception d'une politique publique ; (ii) la création d'une stratégie marketing ; (iii) la prévision de l'évolution d'une maladie dans la population.

Parmi les autres projets pour lesquels les travaux de recherche et de développement se sont poursuivis, citons les suivants : Profiling Tool, Projet Lune, basé sur un projet d'application de la technologie dans la démaquétisation des nouvelles d'informations pour faciliter un meilleur traitement de celles-ci, et un nouveau projet démarré fin 2019 : Speech-to-text ; une initiative qui vise à évaluer et à intégrer diverses technologies afin d'ajouter de la valeur à la chaîne de surveillance des médias par la transcription automatique du contenu de la radio et de la télévision. Les résultats à poursuivre sont :

- Réduire le temps de livraison des documents informatifs au client final – entre la diffusion du contenu et la livraison par plateforme web ou par alerte e-mail.
- Rationaliser le processus interne d'identification des éléments d'information – ci-après dénommé « visualisation ».

Enfin, au cours de l'année 2021, le projet de logiciel de concurrence intelligente « B2 Marketplace Analytics » a continué à être développé, « qui consiste à fournir des solutions technologiques pour la gestion des marketplaces, basées sur (1) la gestion synchronisée des stocks et des prix, (2) l'intégration massive des produits sur les plateformes, (3) l'analytique avancée sur les ventes par référence et par pays, et (4) la gestion et l'optimisation de la publicité avec l'IA et les modèles prédictifs ».

Notamment, les montants des dépenses découlant de l'investissement en R+D+i sont indiqués dans le tableau ci-dessous, avec la déduction fiscale correspondante générée par ceux-ci :

Projet	Lune	B2MP	CrossMdirector	Coobis	Oliva	Total
Montant Dépenses	341 666,67	299 919,40	12 780,36	145 789,57	581 758,33	1 381 914,33
Déduction	41 000,00	36 000,00	14 000,00	17 000,00	69 811,00	177 811,00

10. RÉDACTION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS ET RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

En accomplissement de la réglementation commerciale en vigueur, le Conseil d'Administration d'**Ispd Network, S.A. et Sociétés Contrôlées** rédige les Comptes annuels consolidés et le Rapport de Gestion consolidé correspondants à l'exercice annuel clos au 31 décembre 2021 et composés des pages jointes du numéro 1 au numéro 119.

Madrid, le 30 mars 2022
Le Conseil d'administration

M. Fernando Rodés Vilá
Président du Conseil

M. Juan Rodés Miracle
Secrétaire

M. Jordi Ustrell Rivera
Membre du conseil d'administration

Mme Andrea Monge Rodríguez
Membre du conseil d'administration

M. Vincent Bazi
Membre du conseil d'administration

M. Richard Pace
Membre du conseil d'administration

